RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE TENDANCE SUR LES ODD PRIORITAIRES DES PAYS MEMBRES DE L'OCI

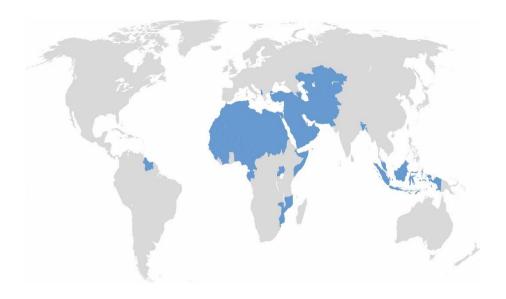




ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES





Résultats de l'Enquête de tendance sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI



ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE



CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES
ECONOMIQUES ET SOCIALES ET DE FORMATION POUR
LES PAYS ISLAMIQUES

© 2018 Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)

Adresse: Kudüs Cad. № 9, Diplomatik Site, 06450 ORAN, Ankara, Turquie

Kudüs Cad. № 9, Diplomatik Site, 06450 ORAN, Ankara, Turquie

Téléphone +90–312–468 6172 Internet www.sesric.org

Internet www.sesric.org E-mail pubs@sesric.org

Tous droits réservés

Pendant la phase de traitement et de préparation de ce travail, le SESRIC a adopté des normes élevées afin d'augmenter la précision des données incluses dans ce document. Les dénominations et toutes autres informations contenues dans n'importe quelle section ou graphique n'impliquent aucun jugement de la part du SESRIC quant au statut juridique d'aucune entité. En outre, ils déclinent toute responsabilité quant à tout type de débat politique soulevé sur la base de données et informations présentées dans cette publication. Les frontières et les noms indiqués sur les cartes présentées dans cette publication n'impliquent aucune reconnaissance ou acceptation officielle de la part du SESRIC.

Le contenu de cette publication est protégé par des droits d'auteur. En vertu des droits d'auteur qu'il revendique, et comme il encourage la diffusion de ses publications dans l'intérêt des pays membres de l'OCI, le SESRIC accorde l'autorisation de voir, copier, télécharger, et imprimer le matériel présenté à condition que ces matériaux ne soient pas réutilisés, sous n'importe quelle condition, pour des buts commerciaux.

Pour obtenir la permission de reproduire ou de réimprimer toute partie de cette publication, veuillez envoyer une demande accompagnée d'informations complètes au Département des publications à l'adresse suivante : Kudüs Cad. No: 9, Diplomatik Site, 06450 Oran, Ankara –Turquie

Toutes questions concernant les droits et les permissions devraient être adressées au Département des publications, SESRIC, à l'adresse ci-dessus.

ISBN: 978-975-6427-70-5

La conception de couverture a été faite par Savaş Pehlivan, Département des publications, SESRIC.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Département de la recherche, SESRIC, à travers: statistics@sesric.org

Table des matières

A	VANT-PR	OPOS	3
1	INTI	RODUCTION	4
2	Suiv	i des forums internationaux sur les ODD	6
	2.1	Groupe d'experts et interinstitutions sur les indicateurs des objectifs de développement durable (IAEG-SDGs)	6
	2.2	Classification de niveau pour les indicateurs des ODD globaux	12
	2.3	Forum politique de haut niveau (FPHN) sur le développement durable	14
3	La co	ommission statistique de l'OCI et les ODD	19
4	Enqu	tête de tendances sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI	20
	4.1	Contexte	20
	4.2	Statut d'achèvement du questionnaire	21
	4.3	Résultats de l'Enquête de tendance sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI	23
	4.3.1	Résultats de la part A du Questionnaire	23
	4.3.2	Résultats de la part B du Questionnaire	29
A	NNEXE A	: TABLEAU X D'ATTRIBUTION DES PRIORITÉS DES ODD	36
A	NNEXE B	: RÉSULTATS DE LA PART B DU QUESTIONNAIRE	43
A	NNEXE C	: ENQUETE DE TENDENCES SUR LES ODD PRIORITAIRES DES PAYS MEMBRES DE L'OCI	47

Liste des tableaux

Tableau 1. Répartition des indicateurs des ODD selon l'approche de niveaux	14
Tableau 2. Les pays de l'OCI avec les soumissions de VNR en 2016-2018	18
Tableau 3. Ventilation du taux de réponse à l'enquête de conjoncture sur les priorités des ODD	22
Tableau 4. Tableau des priorités des ODD basé sur les réponses reçues des pays de l'OCI	24
Tableau 5. État de disponibilité des données des ODD des pays de l'OCI au 30 novembre 2017	33
Tableau 6. État de disponibilité des données des ODD des pays de l'OCI selon les 3 dimensions	34
Tableau 7. Priorités accordées par les répondants à chaque ODD	36
Tableau 8. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.1	36
Tableau 9. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.2	37
Tableau 10. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.3	37
Tableau 11. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.4	37
Tableau 12. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.5	38
Tableau 13. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.6	38
Tableau 14. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.7	38
Tableau 15. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.8	39
Tableau 16. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.9	39
Tableau 17. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.10	39
Tableau 18. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.11	40
Tableau 19. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.12	40
Tableau 20. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.13	40
Tableau 21. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.14	41
Tableau 22. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.15	41
Tableau 23. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.16	42
Tableau 24. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.17	42
Tableau 25. Liste des agences de coordination, de suivi et de rapport des ODD dans les pays répondants	43
Tableau 26. Est-ce que votre pays dispose actuellement d'un(e) stratégie/plan national(e) de développement conforme au p des ODD?	
Tableau 27. Est-ce que votre pays est actuellement engagé dans la mise en œuvre des ODD ci-dessous?	44
Tableau 28. Quel est le nombre total de personnel des organismes cités ci-dessous ayant les niveaux d'éducation les plus travaillant sur le processus des ODD?	
Tableau 29. Votre pays a-t-il eu une coopération avec/ou a-t-il reçu une consultation de la part des organisations régionales/interna propos des ODD ci-dessous?	
Tableau 30. Votre pays, a-t-il besoin d'un renforcement de capacités dans les ODD ci-dessous?	45
Tableau 31. Votre pays, peut-il fournir aux autres pays de l'OCI un renforcement de capacité sur les ODD ci-dessous ?	46

AVANT-PROPOS

L'agenda de 2030 pour le développement durable adopté le 25 septembre 2015 par l'assemblée générale des Nations unis envisage un avenir durable à l'humanité. En comparant les objectifs et les cibles spécifiés dans les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) avec les Objectifs de développement durable (ODD), nous observons une portée plus ambitieuse et une couverture universelle dans ces derniers. Les ODD ne sont pas destinés uniquement au pays du Sud en développement mais aussi a ceux développés du Nord. Cela donne lieu à des défis pour les deux groupes et des niveaux de ressources importants pour la réalisation de l'Agenda à l'horizon 2030.

En fait, certains pays membres de l'OCI ont fait face à de sérieuses lacunes dans la mise en œuvre du Programme du Millénaire pour le développement et ont dû abandonner certains des OMD (en particulier dans les domaines de la pauvreté, l'emploi, l'éducation, la santé et l'environnement). Il est indéniable que les pays membres de l'OCI doivent avoir un sens de solidarité en partageant les expériences acquises de la période des OMD afin de ne pas répéter les mêmes erreurs tout en mettant en œuvre efficacement les ODD.

Dans cette optique, nous avons besoin d'un engagement renouvelé des pays membres qui impliquera tous les autres acteurs concernés, y compris la société civile, le secteur privé, les universités et les partenaires au développement multilatéraux pour travailler ensemble et créer des synergies vers la réalisation des ODD.

Contrairement à la période des OMD, les pays membres et les forums pertinents de l'OCI ont agi en temps opportun pour intégrer les ODD dans leur agenda. En tant que forum important de l'OCI, le COMCEC discute des ODD depuis 2014. Conformément aux résolutions pertinentes des sessions du COMCEC qui ont eu lieu en 2015 et 2016, le SESRIC a été chargé d'identifier les priorités des ODD des pays membres de l'OCI qui contribueront à la planification opérationnelle des activités à mener concernant les ODD jusqu'à 2030.

Partageant les résultats de "l'Enquête de tendance sur les Priorités ODD des pays membres de l'OCI", cette étude réitère son appel aux pays membres pour soumettre, si ce n'est pas déjà fait, leurs réponses à l'enquête pour nous permettre de présenter une image plus large des priorités des pays membres en matières des ODD.

L'Amb. Musa KULAKLIKAYA

Directeur général

SESRIC

1 INTRODUCTION

Le vingt-et-unième siècle est plein de contradictions de formes multiples. D'une part, les technologies que nous avons développées ont facilité notre façon de vivre et de faire les affaires; d'une autre, ces technologies ont créé de nouveaux problèmes que nous devons résoudre. Bien que les avantages de ces technologies soient nombreux, l'humanité a dû beaucoup sacrifier, y compris l'environnement dans lequel nous vivons, ce qui pourrait bientôt être préjudiciable à notre propre survie sur cette planète.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain à Stockholm en 1972 et le Sommet de la Terre à Rio en 1992 ont été les premiers exemples de mesures à prendre pour atténuer les problèmes environnementaux et contribuer au développement des pays du Sud. En 2000, l'adoption de la Déclaration du Millénaire a confié aux décideurs des pays en développement la tâche d'atteindre les huit objectifs de développement international (OMD) visant à améliorer la prospérité et le bien-être de leurs pays.

En 2015, marquant une autre période spéciale dans l'histoire du développement international, les Nations Unies se sont engagées dans les Objectifs de développement durable (ODD) pour lesquels tous les pays se sont engagés à atteindre les 17 objectifs et 169 cibles d'ici 2030. Contrairement aux OMD, les pays en développement et les pays développés ont tous des difficultés à mettre en œuvre les ODD, ce qui, en fait, ébranle la définition de pays « en développement » et « développé ».

La mise en œuvre des ODD sera naturellement plus complexe pour les pays économiquement et technologiquement défavorisés de l'OCI qui ont fait face à des défis dans la réalisation des huit OMD. À cet égard, une bonne planification et un examen attentif des interactions multidimensionnelles entre les cibles des ODD seront essentiels à la réalisation des ODD. Cet exercice devrait sans aucun doute impliquer les parties prenantes nationales, régionales et internationales, et nécessite une hiérarchisation pertinente des ODD et des cibles.

Parallèlement, des discussions ont eu lieu dans plusieurs forums au niveau de l'OCI. À la suite de ces discussions, le COMCEC a adopté les quatre résolutions suivantes:

- La 31ème Session du COMCEC en 2015
 - ODD et la nécessité de fixer un ordre de priorité des 17 objectifs au niveau national, le SESRIC en collaboration avec l'OCC a été sollicité d'identifier les domaines prioritaires des ODD des États membres via des enquêtes, des visites de terrain pour des réunions avec les parties

prenantes et une évaluation des besoins de capacités dans ces domaines prioritaires pour les États membres et la présenter à la trente-deuxième réunion du Comité de suivi et à la trente-deuxième session du COMCEC.

- La trente-deuxième Session du COMCEC en 2016
 - Résolution # 108- Rappelant la résolution pertinente de la 31ème session du COMCEC sur l'identification des domaines prioritaires des ODD pour les États membres, les États membres sont invités à compléter dûment "l'Enquête de tendance sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI" conçue et diffusée par le SESRIC et le SESRIC est sollicité de soumettre un rapport sur les résultats de l'enquête à la 33ème réunion du Comité de suivi et à la 33ème Session du COMCEC.
 - Résolution # 109- Confie au SESRIC d'être le point focal, en coordination avec le Secrétariat Général de l'OCI, au niveau de l'OCI pour le suivi du cadre d'indicateurs des ODD, actuellement développé par la communauté statistique internationale et de rapporter régulièrement les progrès enregistrés dans la finalisation du cadre d'indicateurs des ODD aux sessions annuelles du COMCEC.
- La trente-troisième Session du COMCEC en 2017
 - Résolution # 114- Prenant note avec satisfaction du rapport présenté par le SESRIC sur l'enquête de tendance sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI, les États membres qui n'ont pas encore compléter l'Enquête de tendances sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI "Conçue et diffusée par le SESRIC sont invités de la remplir et demande au SESRIC de soumettre un rapport sur les résultats de l'enquête à la 34ème Réunion du Comité de Suivi et à la 34ème Session du COMCEC.

Dans ce contexte, cette étude intérimaire a été préparée par le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) conformément aux résolutions ci-dessus et couvre le suivi des activités des forums internationaux sur les ODD et les résultats de "l'Enquête de Tendance sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI".

2 Suivi des forums internationaux sur les ODD

2.1 Groupe d'experts et interinstitutions sur les indicateurs des objectifs de développement durable (IAEG-SDGs)

Le SESRIC suit étroitement le Groupe d'experts et interinstitutions sur les indicateurs des objectifs de développement durable (IAEG-SDGs)¹ et l'agenda de la Commission statistique des Nations unis(UNSC). Le Centre a déjà participé aux trois réunions de l'IAEG-SDG tenues à New York en juin 2015, Bangkok, en octobre 2015 et en Mexico en fin mars 2016 et la 47ème et 48ème sessions de CSNU à New York au début de mars 2016 et 2017:

Dans la Première réunion de l'IAEG-SDG (New York, juin 2015), les méthodes du travail de l'IAEG-SDG, le processus de sélection des indicateurs, et les enjeux critiques tels que les liens entre les cibles et la ventilation des données. Après la première réunion, une consultation ouverte a été tenue entre le 11 août et le 14 septembre 2015 qui a classifié la liste prévue des indicateurs des ODD sous trois couleurs à savoir le vert (indicateurs pour lesquels le processus de consultation a été achevé), jaune (indicateurs avec certains points en suspens) et gris (une discussion plus approfondie et le développement de la méthodologie sont nécessaires).

La deuxième réunion de l'**IAEG-SDG** (Bangkok, octobre 2015) a seulement tenu compte des indicateurs jaunes et les a assignés soit aux verts ou aux gris par consensus. Les IAEG-SDG ont mené deux autres consultations ouvertes depuis novembre 2015:

- 4-7 novembre 2015: Une brève consultation ouverte avec des experts d'agences internationales, d'États non membres de l'IAEG et d'autres parties prenantes sur les indicateurs codés « verts ». Des contributions et des propositions ont été reçues de plus de 600 observateurs et autres parties prenantes.
- 9-15 décembre 2015: Une consultation ouverte sur les indicateurs codés "gris".
 Des contributions et des propositions ont été reçues de plus de 400 observateurs et autres parties prenantes.

La **47ème session du CSNU** a également classé les indicateurs ODD en trois niveaux: Les définitions des trois niveaux d'indicateurs, basées sur une explication mise à jour par les IAEG-ODD lors de sa 5ème réunion en mars 2017, sont les suivantes:

¹

¹ 28 membres de l'IAEG-SDG sont comme suit en <u>mars 2018</u>: (6 d'entre eux sont des pays de l'OCI – indiqués en <u>italiques</u>): <u>Afrique orientale</u>: (Tanzanie, Éthiopie (Ouganda auparavant)); <u>Afrique moyenne et Australe</u>: (Botswana, *Cameroun*); <u>Afrique de l'ouest</u>: (Ghana (Cap-Vert auparavant), *Niger* (Sénégal auparavant)); Afrique du Nord: (*Algérie, Égypte*); Asie de l'ouest: (*Bahrein*); <u>Asie centrale, Asie Orientale, Asie du Sud, et Asie du Sud-Est</u>: (Chine, Inde, *Tadjikistan* (auparavant Kirghizstan), les Philippines); <u>l'Océanie</u>: (Fidji, Samoa); les Caraïbes: (Grenade (Cuba précédemment), Trinité-et-Tobago (Jamaïque précédemment)); <u>d'Amérique centrale et du Sud</u>: (Brésil, Colombie, Mexico); <u>Europe orientale</u>: (Bélarusse (Arménie précédemment), Fédération de Russie); <u>Amérique du Nord et l'Europe du Nord, du Sud et de l'ouest</u>. (Canada, France, Allemagne, Pays-Bas, Suède) * Le Kenya, en tant que président actuel de la Commission de statistique des Nations Unies, est membre d'office de l'IAEG-ODD.

- Niveau 1: L'indicateur est conceptuellement clair et dispose d'une méthodologie et de normes établies au niveau international. En outre, des données sont régulièrement produites par les pays pour au moins 50% des pays et des populations dans chaque région où l'indicateur est pertinent.
- Niveau 2: L'indicateur étant conceptuellement claire, il suit une méthodologie établie à l'échelle internationale et les normes sont disponibles mais les données n'étant pas régulièrement produites par pays.
- Niveau 3: Aucune méthodologie ou norme établie au niveau international n'est encore disponible pour l'indicateur, mais la méthodologie / les normes sont (ou seront) développées ou testées.

L'objectif principal de la troisième réunion des ODD sur l'IAEG (Mexico, mars / avril 2016) était d'affiner le système des niveaux pour les indicateurs des ODD. La réunion visait précisément à:

- Établir des procédures pour l'examen méthodologique des indicateurs, y compris les mécanismes d'approbation des révisions nécessaires;
- Élaborer de mécanismes mondiaux d'établissement de rapports, y compris l'identification des entités responsables de la compilation des données pour la production de rapports mondiaux sur les indicateurs individuels et la discussion du flux de données du niveau national au niveau mondial;
- Discuter le plan du travail et les prochaines étapes.

Pour les 232 indicateurs des ODD² disponibles, les indicateurs sous le niveau II et en particulier sous le niveau III doivent être affinés et améliorés au cours des prochaines années à mesure que l'on dispose de meilleurs outils et de plus de données. La réunion de Mexico s'est concentrée sur ces niveaux et a élaboré le plan de travail suivant:

• Finalisation du système des niveaux: Les AEG-SDG ont examiné la proposition du système de niveaux et ont apporté leurs commentaires et suggestions le 25 avril 2016 sur les niveaux I et II. Le Secrétariat a demandé aux agences de fournir les outils et les mécanismes d'établissement de rapports exacts des pays et la référence exacte aux accords, et les agences et standards internationaux ont fourni des réponses le 2 mai 2016. Les niveaux I et II ainsi que des informations supplémentaires ont été renvoyés aux membres de l'IAEG-SDG. L'IAEG-SDG a examiné les propositions révisées et les informations supplémentaires sur les indicateurs de niveau III et devrait soumettre ses

7

² La liste des indicateurs mondiaux comprend 232 indicateurs sur lesquels un accord général a été atteint. Veuillez noter que le nombre total d'indicateurs figurant dans la liste mondiale révisée des indicateurs des ODD est de **244**. Cependant, puisque neuf indicateurs se répètent sous deux ou trois cibles différentes (voir ci-dessous), le nombre total réel d'indicateurs individuels dans la liste est de 232. Les indicateurs de la liste finale qui se répètent sont les suivants: Les <u>6 indicateurs se répétant une fois</u> sont **8.4.1**/12.2.1; **8.4.2**/12.2.2; **10.3.1**/16. b.1; **10.6.1**/16.8.1; **15.7.1**/15. c.1; **15.a.1**/15. b.1 et les <u>3 indicateurs se répétant trois</u> sont **1.5.1**/11.5.1/13.1.1; **1.5.3**/11. b.1/13.1.2; et **1.5.4**/11. b.2/13.1.3

commentaires avant le 31 mai 2016. L'IAEG-SDG ont finalisé le système de niveau initial avant le 29 juillet 2016.

- La création d'un sous-groupe de IAEG-SDGs (désagrégation des données) (15 avril 2016) et de trois groupes de travail sous les auspices de l'IAEG-SDGs (SDMX, informations géospatiales et interconnexions) (15 avril 2016). Les 3 groupes de travail sont ouverts aux autres pays, aux organisations internationales et aux parties prenantes sur invitation en fonction du niveau d'expertise et du domaine de travail.
- Le Secrétariat a demandé **aux membres de l'IAEG-SDG** de fournir des scénarios sur les flux de données du niveau national au niveau international (30 avril 2016)
- Après l'adoption du cadre d'indicateurs mondiaux par l'ECOSOC et l'Assemblée générale, l'IAEG-SDG a pris en compte les propositions spécifiques d'amélioration basées sur la décision 1 (e) de la Commission statistique de l'ONU.
- **Un plan d'examen** du cadre d'indicateurs à élaborer pour soumission à la 48ème session de la Commission de statistique de l'ONU en 2017.
- Le Secrétariat a demandé aux agences internationales de soumettre des plans détaillés pour l'élaboration d'indicateurs de niveau III (29 juillet 2016)
- Examen et finalisation des plans proposés par les agences internationales pour développer des méthodologies pour les indicateurs du niveau III (15 septembre 2016)

La quatrième réunion de l'IAEG-SDG s'est tenue du 15 au 18 novembre 2016 à Genève, en Suisse. Comme lors des trois précédentes réunions IAEG-ODD, la réunion visait à finaliser le système de niveau initial pour les indicateurs; établir un processus d'affinement des indicateurs; examiner les plans de travail pour les indicateurs de niveau III; discuter des options pour les indicateurs qui n'ont pas de dépositaire proposé; et examiner les flux de données du niveau national au niveau régional et mondial et discuter des meilleures pratiques pour la fourniture de ces données.

Le premier Forum mondial des données des Nations Unies (UNWDF) a été organisé du 15 au 18 janvier 2017 par Statistics South Africa au Cap, en Afrique du Sud. Le Plan d'action mondial pour le développement durable du Cap a été lancé pendant le Forum. Le document a été préparé avec les efforts du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités en matière de statistiques pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et présenté à la 48ème session du Conseil pour approbation officielle.

Ce plan, qui succède au Plan d'action de Busan pour les statistiques de 2011, a été proposé lors de la troisième réunion du HLG-PCCB en janvier 2016 et sert à titre de «

cadre de discussion, de planification et de mise en œuvre du renforcement des capacités statistiques nécessaires pour atteindre les objectifs, la portée et l'intention du programme 2030 ". Prévu pour coordonner les efforts statistiques aux niveaux national et régional, ainsi que pour accroître la coopération pour les partenariats sur les données des ODD, le Plan d'action mondial pour le développement durable du Cap a les domaines stratégiques suivants:

- **Domaine de coopération 1:** Coordination et leadership stratégique en matière des données pour le développement durable.
- *Domaine de coopération 2:* Innovation et modernisation des systèmes statistiques nationaux.
- *Domaine de coopération 3:* Renforcement des activités et programmes statistiques de base, en s'attachant en particulier à répondre aux besoins de suivi du Programme 2030.
- *Domaine de coopération 4:* Diffusion et utilisation de données sur le développement durable.
- *Domaine de coopération 5:* Partenariats multipartites pour des données de développement durable.
- *Domaine de coopération 6:* Mobiliser les ressources et coordonner les efforts pour le renforcement des capacités statistiques.

La 48ème session du CSNU en mars 2017 coïncidant avec le 70ème anniversaire du CSNU a approuvé le Plan d'Action Mondial pour le Développement Durable du Cap et le Cadre Global d'Indicateurs des ODD développé par l'IAEG-SDG. La session a également rédigé le 10 mars 2017 une résolution intitulée « Travaux de la Commission de statistique de l'ONU concernant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » qui énonce l'adoption du Cadre mondial des indicateurs et l'adoption officielle du Plan d'action global du Cap par le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).

La Cinquième réunion des IAEG-SDG s'est tenue les 28 et 31 mars 2017 à Ottawa, Canada. La séance plénière des 30 et 31 mars 2017 a examiné les résultats du premier Forum mondial des données des Nations Unies, la 48ème session du Conseil de sécurité, les activités des trois groupes de travail IAEG-SDG (SDMX, informations géospatiales et interconnexions), mis à jour la classification par niveaux, examiné les indicateurs de niveau III et la désagrégation des données.

L'ECOSOC a adopté le Cadre d'indicateurs mondial des ODD élaboré par l'IAEG-SDG lors de sa réunion de coordination et de gestion (RCG) le 7 juin 2017 et a recommandé à l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) de l'adopter.

Lors de sa **71ème session** le 6 juillet 2017, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le **Cadre d'indicateurs mondiaux pour les ODD et objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030**, élaboré par l'IAEG-SDG, en tant qu'instrument volontaire et dirigé par les pays qui comprend l'ensemble initial d'indicateurs à affiner chaque année et examiner de manière exhaustive par la Commission à sa 51ème session, qui se tiendra en 2020, et à sa 56ème session, qui se tiendra en 2025, et seront complétés par des indicateurs aux niveaux régionaux et nationaux, qui seront élaborés par les États membres.

La sixième réunion de l'IAEG-SDG s'est tenue du 11 au 14 novembre 2017 à Manama, au Royaume de Bahreïn. La réunion était présidée par deux coprésidents; à savoir, M. Enrique Ordaz du Mexique et Mme Albina Chuwa de la Tanzanie. Comme indiqué par l'IISD³, l'IAEG-SDG a examiné plusieurs indicateurs concernant leur classification dans la structure à trois niveaux.

En raison du manque de disponibilité des données, huit indicateurs ont été transférés du niveau I au niveau II. Ces indicateurs se rapportent aux objectifs des ODD 4, 6, 8 et 10. D'autre part, 19 indicateurs ont été améliorés du niveau II au niveau I, en reconnaissance de données suffisantes pour les mesurer. Ces indicateurs se rapportent aux cibles des ODD 1, 2, 3, 6, 8, 9, 11 et 15.

De plus, 17 indicateurs du Niveau III ont été déplacés vers le Niveau II, en considération de leur développement méthodologique. Les indicateurs reclassés se rapportent aux cibles des ODD 1, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 12, 14, 15, 16 et 17. Certains indicateurs ont été proposés pour passer du niveau III au niveau II, mais n'ont pas été mis à jour, et l'IAEG a fourni des conseils aux agences dépositaires concernant les étapes nécessaires pour que les indicateurs soient reclassés.

Parmi les indicateurs transférés du niveau III au niveau II sont les indicateurs 1.4.2 sur la sécurité foncière. Les organismes dépositaires de l'indicateur ont mis au point une méthode globale de suivi de l'indicateur, grâce à un processus de consultation multipartite international soutenu par l'Initiative mondiale sur les indicateurs fonciers (GLII), facilité par ONU-Habitat avec un financement du Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas.

En ce qui concerne les flux de données pour la présentation de rapports à l'échelle mondiale, les groupes de travail de l'IAEG-SDG ont examiné un projet de lignes directrices à l'usage des organismes et gouvernements dépositaires afin d'harmoniser leurs statistiques. Parmi les principes inclus dans le projet de directives, ils ont demandé

_

³ http://sdg.iisd.org/news/iaeg-sdgs-reclassifies-indicators-advances-work-on-reporting-flows-data-disaggregation/

que les données nationales soient utilisées chaque fois que possible et que les pays soient consultés chaque fois que d'autres données sont utilisées ou que des estimations / ajustements sont effectués.

L'IAEG-SDG a également discuté des moyens d'incorporer des données « non officielles » dans le processus de rapport et de suivi. Des projets de directives révisés devaient être diffusés entre les pays et les agences dépositaires en décembre 2017 et en janvier 2018, pour être présentés à la 49ème session de la Commission de statistique de l'ONU (CSNU 49) en mars 2018. L'IAEG a également noté que, pour améliorer la transparence et la coordination dans la transmission des données et informations du niveau national au niveau mondial, les agences dépositaires sont invitées à fournir une liste des agences nationales fournissant des données au système international et à partager les calendriers de collecte pour assurer la traçabilité complète des données utilisées dans les sources internationales.

Au sujet de la désagrégation des données, la discussion de l'IAEG-SDG a noté la nécessité d'une « désagrégation minimale » comme point de départ et a mis en garde contre une désagrégation trop normalisée. L'IAEG-SDG prévoient d'élaborer un mécanisme pour demander des contributions et élaborer un document d'information sur les directives pour la ventilation des données, qui sera soumis à la 50ème session de la Commission de statistique de l'ONU (CSNU) en mars 2019.

L'IAEG-SDG a également discuté des progrès accomplis dans le suivi du Programme 2030 à différents niveaux. Concernant les rapports nationaux, les présentateurs ont noté que les pays ont « domestiqué » les cibles et indicateurs mondiaux en fonction des réalités nationales, et que certains ont développé des plates-formes nationales d'établissement de rapports sur les ODD. Concernant les rapports aux niveaux régional, mondial et thématique, les agences ont souligné leur soutien au renforcement des capacités des pays afin d'augmenter la disponibilité des données nationales. En prévision de l'examen exhaustif des indicateurs à la 51ème session du Conseil de sécurité en 2020, l'IAEG mènera une consultation ouverte et finalisera une proposition d'indicateurs supplémentaires, ainsi qu'une liste préliminaire des modifications, améliorations et suppressions possibles du cadre d'indicateurs pour une consultation ouverte au milieu de 2019.

La **septième réunion des ODD sur l'IAEG** se tiendra du 9 au 12 avril 2018 (le 9 avril uniquement pour les membres de l'IAEG-SDG) à Vienne, en Autriche. La réunion sera accueillie par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Les objectifs de la réunion sont d'examiner la classification des niveaux; discuter de la mise en œuvre des lignes directrices sur les flux de données et la

production de rapports sur les données mondiales et de l'élaboration d'un document sur les meilleures pratiques en matière de rapports sur les données mondiales; examiner les propositions d'indicateurs supplémentaires; discuter des progrès réalisés dans le domaine de travail sur la désagrégation des données; et partager les expériences sur la mise en œuvre du suivi des ODD.

2.2 Classification de niveau pour les indicateurs des ODD globaux

La classification par niveau mise à jour (https://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs/tier-classification/) pour les indicateurs mondiaux des ODD au 15 décembre 2017 était basée sur les changements apportés par l'IAEG-SDG après sa 3ème (mars 2016), 4ème (novembre 2016), 5ème (mars 2017) et 6ème (novembre 2017) réunions. La classification de niveau de nombreux indicateurs devrait changer à mesure que les méthodologies sont élaborées et que la disponibilité des données augmente. Par conséquent, l'IAEG-SDG ont développé un mécanisme pour réviser annuellement la classification des niveaux à ses réunions d'automne (ou 4ème trimestre). La classification de niveau mise à jour devrait être publiée à la suite de ces réunions, sauf indication contraire. Les progrès enregistrés jusqu'à présent sont les suivants:

- Fichier original du 21 septembre 2016: Le fichier original contenait la classification par niveau mise à jour des indicateurs ODD révisés par l'IAEG-SDG. Les indicateurs ont été classés en trois niveaux en fonction de leur niveau de développement méthodologique et de la disponibilité des données. L'IAEG-SDG ont passé en revue la classification initiale proposée qui a été présentée à la 3ème réunion l'IAEG-SDG en mars 2016 et ont examiné des informations supplémentaires sur la disponibilité des données, les méthodologies internationalement reconnues et les normes internationales afin de prendre une décision sur la classification de chaque indicateur. Pour la plupart des indicateurs, le niveau proposé initialement pour la troisième réunion de l'IAEG-SDG a été confirmé. Cependant, dans 25 cas, l'IAEG-SDG ont modifié la classification des niveaux en fonction de leur examen des informations disponibles pour l'indicateur (comme indiqué dans la colonne Notes).
- Mise à jour le 11 novembre 2016: Les agences dépositaires possibles ont été mises à jour dans certains cas, sur la base des communications avec les agences dépositaires possibles et la réception de certains plans de travail.
- Mise à jour au 21 décembre 2016: Cette mise à jour contenait des mises à jour fondées sur les interventions et les décisions prises pendant et après la 4ème réunion de l'IAEG-SDG en novembre 2016. Les changements incluaient des

mises à jour de la classification de niveau de certains indicateurs ainsi que des mises à jour pour les agences dépositaires et autres agences impliquées / partenaires.

- Mise à jour au 20 avril 2017⁴: Cette mise à jour contient toutes les mises à jour précédentes ainsi que les modifications basées sur les décisions prises lors de la 5ème réunion de l'IAEG-SDG en mars 2017. Les mises à jour comprennent la désignation d'agences de classement et dépositaires pour tous les indicateurs perfectionnés convenus lors de la 48ème session de la Commission statistique de l'ONU, les changements sur la classification des niveaux pour les indicateurs Sendai mis à jour et les indicateurs de niveau III rapides (les indicateurs qui ont fait avancer le travail méthodologique et ont été pris en compte pour la mise à niveau), et des mises à jour pour les agences dépositaires et autres agences impliquées / partenaires pour certains indicateurs.
- Dernière actualisation du15 décembre 2017⁵: Cette mise à jour contient des mises à jour de toutes les mises à jour précédentes ainsi que des changements basés sur les décisions prises pendant et après la 6ème réunion des IAEG-SDG en novembre 2017. Les changements comprennent des mises à jour de la classification de certains indicateurs de niveau III, des mises à jour de certains indicateurs basés sur l'examen de disponibilité des données menées par la DSNU et discutées lors de la réunion IAEG-SDG ainsi que les mises à jour des agences dépositaires et autres agences partenaires / impliqués pour certains indicateurs. Comme le montre le Tableau 1, la classification actuelle comprend 93 indicateurs de niveau I, 66 indicateurs de niveau II et 68 indicateurs de niveau III. En plus de cela, il y a 5 indicateurs qui ont plusieurs niveaux (différentes composantes de l'indicateur sont classées en différents niveaux).

 $[\]frac{^4}{^6} \underline{\text{https://unstats.un.org/sdgs/indicators/Official\%20Revised\%20List\%20of\%20global\%20SDG\%20indicators.pdf}$

⁵ https://unstats.un.org/sdgs/files/Tier%20Classification%20of%20SDG%20Indicators_15%20Dec%202017_web%20final.pdf

Tableau 1. Répartition des indicateurs des ODD selon l'approche de niveaux

OBJEC	THEME	INDICATEUR A NIVEAU				TOT
TIF	THEME	I	II	III	Multiple	AL
1	Pas de pauvreté	3	7	4	0	14
2	Zéro faim	7	3	3	0	13
3	Bon état de santé et de bien-être	19	5	3	0	27
4	Éducation de qualité	2	5	2	2	11
5	Égalité entre les hommes et les	2	9	2	1	14
J	femmes					
6	Eau potable et assainissement	4	5	2	0	11
7	Énergie non polluante et abordable	4	1	1	0	6
8	Travail décent et croissance	8	5	4	0	17
0	économique					
9	Industrie, innovation et	9	2	1	0	12
	infrastructure					
10	Réduction des inégalités	2	3	5	1	11
11	Villes et communautés durables	4	5	6	0	15
12	Consommation et production	2	1	10	0	13
	responsable					
13	Action pour le climat	1	2	5	0	8
14	Vie sous l'eau	2	1	7	0	10
15	Vie sur terre	7	4	1	2	14
16	Paix, justice, et institutions solides	6	10	7	0	23
17	Partenariats pour les objectifs	15	3	7	0	25
	Avec des indicateurs répétés	97	71	70	6	244
TOTAL	Sans des indicateurs répétés	93	66	68	5	232
	Répétition d'indicateurs	4	5	2	1	12

^{*} Les cases ombrées en jaune indiquent à quels ODD et à quels niveaux les indicateurs répétitifs appartiennent. Voir note #2 en bas de page avec plus de détails.

2.3 Forum politique de haut niveau (FPHN) sur le développement durable

En outre, les processus statistiques entrepris par l'IAEG-SDG directement liés à la Commission de statistique de l'ONU et au Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), les processus politiques sont suivis par le Forum politique de haut niveau (FPHN) sur le développement durable sous les auspices de l'ECOSOC. Le FPHN⁶ est la plate-forme centrale de l'ONU pour le suivi et l'examen du programme 2030 pour le développement durable et les ODD. Le FPHN a adopté le calendrier suivant pour ses réunions annuelles:

,

⁶ https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf

- **2013**: Construire le future : de Rio+20 au Programme de développement de l'après 2015
- **2014**: Atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et tracer la voie d'un programme de développement ambitieux pour l'après 2015, y compris les objectifs de développement durable.
- **2015**: Renforcer l'intégration, la mise en œuvre et l'examen; le FPHN pour l'après 2015
- 2016: S'assurer que personne n'est laissé pour compte
- 2017: Éradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en mutation (en mettant l'accent sur les ODD suivants :)
 - Objectif 1: Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
 - o *BObjectif2:* Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
 - o *BObjectif3:* Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
 - o **BObjectif 5:** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
 - o *Objectif 9:* Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation
 - Objectif 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.
- 2018: Transformation vers des sociétés durables et résilientes (en mettant l'accent sur les ODD suivants :)
 - o *Objectif 6:* Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
 - o *Objectif 7:* Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable
 - Objectif 11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables.
 - o *Objectif 12:* Établir des modes de consommation et de production durables
 - Objectif 15: Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, arrêter et inverser la dégradation des terres et mettre fin à la perte de la biodiversité

- **2019**: Autonomiser les gens et assurer l'inclusion et l'égalité (en mettant l'accent sur les ODD suivants :)
 - o *Objectif 4:* Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
 - o *Objectif 8:* Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi et un travail décent pour tous.
 - Objectif 10: Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
 - o *Objectif 13:* Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*
 - Objectif 16: Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux

Le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) a publié les «Objectifs de développement durable - des cas de mise en œuvre nationale et soutien des Nations Unies» ⁷qui donnent un aperçu de la gamme d'actions et de partenariats pour le déploiement et la mise en œuvre des ODD au niveau national.

Cette publication donne un aperçu des premiers efforts de 16 pays (9 pays de l'OCI: Égypte, Indonésie, Mauritanie, Maroc, Pakistan, Sierra Leone, Somalie, Turkménistan et Ouganda; 7 autres pays: Brésil, Cap-Vert, République dominicaine, El Salvador, Géorgie, Monténégro et Philippines) et donner vie aux ODD mondiaux et au rôle que jouent les équipes de pays des Nations Unies dans ce processus. Il illustre comment ces pays commencent à intégrer le Programme 2030 dans leurs visions, stratégies et plans aux niveaux national, infranational et local.

Les efforts du pays comprennent la sensibilisation du public, l'engagement des différentes parties prenantes, l'adaptation des ODD aux contextes nationaux et locaux, la cohérence entre les domaines politiques et entre les niveaux de gouvernement, l'évaluation des risques et le renforcement des mécanismes de suivi et de responsabilisation.

- Égypte: Harmoniser les plans de la nation avec le Programme 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine et investir dans la capacité de suivi des progrès des ODD
- *Indonésie*: Promouvoir des approches systématiques et inclusives pour localiser les ODD, suivre les progrès et sensibiliser le public

⁷ https://undg.org/wp-content/uploads/2016/12/SDGs-are-Coming-to-Life-UNDG-1.pdf

- *Mauritanie*: Démontrer les premiers efforts pour intégrer les ODD dans une nouvelle stratégie de développement nationale conforme au Programme 2030
- *Maroc:* Exploiter la puissance des forums multipartites pour adapter les ODD aux contextes nationaux et locaux
- *Pakistan:* Avancer sur les ODD grâce à l'engagement et à l'état de préparation des institutions à plusieurs niveaux de gouvernement
- *Sierra Leone*: Illustrer comment un pays affecté par une crise peut préparer la voie à la réalisation des ODD avec engagement
- *Somalie:* Engager un nouveau processus de planification du développement national tout en établissant une structure de gouvernance et un système statistique
- *Turkménistan*: Localiser les ODD et créer un système de suivi avec une approche progressive et inclusive
- *Ouganda*: Harmoniser les plans de développement nationaux et sous nationaux et la budgétisation avec les ODD et assurer la participation multipartite

Au FPHN de 2016 à New York, <u>6 pays de l'OCI</u> sur 22 dont l'Égypte, le Maroc, la Sierra Leone, le Togo, la Turquie et l'Ouganda ont effectué leurs examens nationaux volontaires (VNRs). Les autres pays qui ont présenté leurs VNR étaient la Chine; la Colombie; l'Estonie; la Finlande; la France; la Géorgie; l'Allemagne; le Madagascar; le Mexique; le Monténégro; la Norvège; les Philippines; La République de Corée; les Samoa; la Suisse; et le Venezuela.

Le FPHN s'est réuni sous les auspices de l'ECOSOC du 10 au 19 juillet 2017 à New York, y compris une réunion ministérielle les 17 et 19 juillet 2017. Au cours de la session de 2017 du FPHN, 43 pays (dont 12 étaient des pays de l'OCI) ont présenté leur VNR concernant la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les ODD. Les 12 pays de l'OCI sur 43 pays étaient: l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, le Bénin, l'Indonésie, la Jordanie, la Malaisie, les Maldives, le Nigéria, le Qatar, le Tadjikistan et le Togo. Les autres pays étaient: l'Argentine, le Bélarus, la Belgique, le Belize, le Botswana, le Brésil, le Chili, le Costa Rica, Chypre, la République tchèque, le Danemark, El Salvador, l'Éthiopie, le Guatemala, le Honduras, l'Inde, l'Italie, le Japon, le Kenya, Luxembourg, Monaco, le Népal, les Pays-Bas, le Panama, le Pérou, le Portugal, la Slovénie, le Suède, Thaïlande, l'Uruguay et le Zimbabwe.

Tableau 2. Les pays de l'OCI avec les soumissions de VNR en 2016-2018

N.	Pays	VNR, 2016 ⁸	VNR, 2017 ⁹	VNR, 2018 ¹⁰	
1	Afghanistan		Soumis		
2	Albanie			prévu	
3	Azerbaïdjan		Soumis		
4	Bahreïn			prévu	
5	Bangladesh		Soumis		
6	Bénin		Soumis	prévu	
7	Égypte	Soumis		prévu	
8	Guinée			prévu	
9	Indonésie		Soumis		
10	Jordanie		Soumis		
11	Liban			prévu	
12	Malaisie		Soumis		
13	Maldives		Soumis		
14	Mali			prévu	
15	Maroc	Soumis			
16	Nigeria		Soumis		
17	Nigeria			prévu	
18	Palestine			prévu	
19	Qatar		Soumis	prévu	
20	Arabie saoudite			prévu	
21	Sénégal			prévu	
22	Sierra Leone	Soumis			
23	Soudan			prévu	
24	Tadjikistan		Soumis		
25	Togo	Soumis	Soumis	prévu	
26	Turquie	Soumis			
27	EAU			prévu	
28	Ouganda	Soumis			

^{*} Vous pouvez consulter les liens pour les VNR des pays en jaune dans de la note de bas de page correspondante (note de bas de page 8 ou 9) à la première indication de la colonne de l'année de référence.

https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/egypt || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/morocco || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/togo || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/togo || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/turkey || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/uganda
https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/afghanistan ||

https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/azerbaijan || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/bangladesh || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/benin || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/indonesia || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/indonesia || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/maldives || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/maldives || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/nigeria || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/alari || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/alari || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/alari || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/bahrain || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/bahrain || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/lebanon || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/niger || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/saudiarabia || https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/saudiar

47 pays devraient soumettre leur VNR au FPHN qui se réunira du 9 au 18 juillet 2018. De ceux-là, 15 sont des pays de l'OCI à savoir: l'Albanie, le Bahreïn, le Bénin, l'Égypte, la Guinée, le Liban, le Mali, le Niger, la Palestine, le Qatar, l'Arabie Saoudite, le Sénégal, le Soudan et les EAU. Sur la base des soumissions des pays de l'OCI au FPHN, le Togo est le seul pays membre à soumettre trois VNR, suivis par deux soumissions de VNR du Bénin, de l'Egypte et du Qatar. Les autres pays sont: l'Andorre, l'Arménie, l'Australie, Bahamas, Bhoutan, Cap Vert, Canada, Colombie, Équateur, Grèce, Hongrie, Irlande, Jamaïque, Kiribati, Laos, Lettonie, Lituanie, Malte, Mexique, Namibie, Paraguay, Pologne, République du Congo, Roumanie, Singapour, Slovaquie, Espagne, Sri Lanka, Suisse, Uruguay et le Vietnam.

Le Tableau 2 montre la répartition des 28 pays de l'OCI qui ont soumis des VNR en 2016-2017 et qui devraient les soumettre en 2018.

3 La commission statistique de l'OCI et les ODD

Le Cadre du programme de développement post-2015 a mis les systèmes statistiques nationaux(SSN) au centre des actions de mesure et de suivi des progrès enregistrés dans chaque ODD. L'ensemble des processus des ODD exigent des statistiques de grande qualité pour aider les décideurs à réaliser les 17 objectifs. Les processus des ODD exigent également un suivi assuré par les pays, mené selon une planification stratégique, soutenu sur le plan politique et attribue des ressources de maniéré permanente, et intégré dans les cadres généraux de développement national.

Dans ce contexte, les pays de l'OCI qui ont participé à la réunion avec les délégués des Offices nationaux de statistiques des pays de l'OCI le 10 mars 2016 à New York en marge de la 47ème session de la Commission de Statistiques des Nations Unies dans le but de finaliser la sixième session de la Commission de statistique de l'OCI les 5-6 novembre 2016 à Konya, en Turquie, a demandé l'inclusion du thème «Le rôle des SSN dans la mise en œuvre des indicateurs de développement durable» comme thème principal de la session.

La session portait sur les approches de transformation des SSN basées sur cinq piliers: coordination, communication, intégration, innovation et renforcement des capacités pour soutenir efficacement le suivi des ODD et les défis rencontrés par les SSN concernant la satisfaction des exigences du cadre d'indicateurs des ODD.

Lors de la session, le SESRIC a également fait une présentation sur "l'Enquête de tendance sur les priorités des ODD des pays membres de l'OCI" diffusée aux pays de l'OCI en août 2016 conformément à la Résolution # 117 de la 31ème Session du

COMCEC et a exhorté les pays de l'OCI à soumettre l'Enquête au SESRIC et de faciliter l'achèvement des sections pertinentes de l'enquête par les constituants des SSN dans leurs pays afin de permettre au SESRIC d'avoir un aperçu plus large des inclinations des pays de l'OCI vis-à-vis des ODD. Les présentations des délégués des pays ont indiqué que les pays de l'OCI ont encore besoin de temps pour l'achèvement de l'Enquête car les administrations nationales sont encore en train de discuter les façons de localiser les ODD mondiaux dans leurs contextes nationaux et les processus pour le développement des méthodologies car les indicateurs de niveau III sont toujours en cours.

La réunion annuelle avec les délégués des Offices nationaux de statistique des pays de l'OCI qui s'est tenue le 8 mars 2018 à New York en tant qu'événement parallèle de la 49ème session de la Commission de statistiques de l'ONU a discuté des points de l'ordre du jour de la septième session de la Commission de statistiques de l'OCI les 2 et 3 mai 2018 à Ankara, en Turquie, et s'est félicité de l'inclusion de «l'établissement de Priorités et la mesure des indicateurs des ODD, de leur réconciliation et de leur appropriation au niveau national» lors de la session.

4 Enquête de tendances sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI

4.1 Contexte

Conformément au plan de travail suivi par l'IAEG-SDG, le Secrétariat de l'IAEG-SDG a finalisé le système de niveau initial avant le 29 juillet 2016. Après la finalisation du système de niveau initial, le SESRIC a développé un questionnaire conformément à la Résolution # 117 de la 31ème Session du Sommet du COMCEC et a rendu le questionnaire disponible dans trois langues officielles de l'OCI sur son site web: http://www.sesric.org/activities-announcements-detail.php?id=386 L'enquête ci-jointe a pour objectif d'identifier les priorités des pays membres de l'OCI pour chaque objectif de développement durable (ODD).

Le questionnaire (voir l'annexe C) comprend les quatre sections suivantes:

- i. INTRODUCTION: Une réunion d'information sur l'objectif du questionnaire, champs pour les coordonnées du responsable de l'institution répondant au questionnaire, point focal de l'ODD dans l'institution répondante et le répondant qui complète le questionnaire;
- ii. PARITIE A: Établissement de priorités des ODD, niveaux de réalisation attendus, et facteurs contraignants pour les ODD;

- iii. PARTIE B: Engagement national aux ODD; Organismes compétents, leurs capacités en ressources humaines ; Coopération avec les organismes internationaux; besoins de formation et capacités des ODD; et
- iv. ANNEXE: Liste des ODD et les objectives de chaque ODD.

Le questionnaire a été envoyé aux Offices nationaux de statistique (ONS) des pays de l'OCI et aux ambassades des pays membres à Ankara et dans d'autres pays en utilisant le statut d'accréditation auprès du Secrétariat général de l'OCI. Le 17 juillet 2017, des notes de rappel verbales demandant l'achèvement de l'enquête jusqu'au 1er septembre 2017 ont été envoyées aux ONS et aux Ambassades / Ministères des Affaires étrangères des pays de l'OCI qui n'ont pas fourni de réponses ou de réponses partielles depuis la diffusion du questionnaire en 2016. En janvier, février et mars 2018, le Département des statistiques et de l'information de SESRIC a envoyé des courriels de rappel aux pays de l'OCI qui n'ont pas soumis de réponses à l'enquête depuis 2016 pour l'achèvement et la soumission de l'enquête au SESRIC. Pour les pays de l'OCI ayant des réponses partielles de l'enquête, des courriels de rappel ont également été envoyés aux points focaux indiqués dans les enquêtes reçues.

4.2 Statut d'achèvement du questionnaire

La date limite initiale pour l'achèvement de l'enquête était le 1er septembre 2016 et a été prolongée à plusieurs reprises en raison du faible taux de réponse complet qui a ensuite été même changée au 2 avril 2018 pour être en mesure de recueillir plus de réponses des pays de l'OCI. La répartition du taux de réponse à la date du 10 avril 2018 est comme suit:

Tableau 3. Ventilation du taux de réponse à l'enquête de conjoncture sur les priorités des ODD

C4 4 4	ш	D			
Statut	#	Pays Common Taked Landaria Indexésia Irak Liber Malaisia Dakistan			
Complet dans une	12	Cameroun, Tchad, Jordanie, Indonésie, Irak, Libye, Malaisie, Pakistan, Arabie Saoudite, Togo, Ouganda et Yémen			
mesure plus		Arabie Saoudite, Togo, Ouganda et Yemen			
importante	21	AC1 ' A11 ' A 1 ''!' D 1 '' D 1 1 D ' D 1'			
Incomplet	21	Afghanistan, Albanie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Brunei, Burkina			
		Faso, Gambie, Iran, Kazakhstan, Koweït, Kirghizistan, Maldives, Mali,			
		Palestine, Qatar, Sénégal, Somalie, Soudan, Suriname et Turquie			
		Introduction: 2 (Brunei, Koweït)			
		Partie A: 20 [Afghanistan: priorités, niveaux de réalisation], Albanie [tous],			
		Azerbaïdjan [tous], Bahreïn [niveaux de réalisation, facteurs contraignants], Bangladesh [Ministère de l'agriculture (établissement de			
		priorité, niveaux de réalisation, facteurs contraignants, sauf ODD 2)];			
		[Presque tous], Burkina Faso [Département du suivi et de l'évaluation des			
		politiques économiques et sociales (raisons prioritaires, niveau de			
		réalisation, facteurs contraignants)], Gambie [Tous], Iran [Motifs			
		prioritaires], Kazakhstan [ONS (tous); Affaires étrangères (Tous)]; Koweït			
		[tous]; Kirghizistan [tous]; Maldives [Niveaux de réalisation, facteurs			
		contraignants]; Mali [Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté			
		(priorités, niveaux de réalisation)]; Palestine [OSN (tous); Qatar [Priorité,			
		facteurs contraignants], Sénégal [Ministère de l'économie, des finances et			
		de la planification (facteurs limitatifs)], Somalie [Priorité, niveaux de			
D		réalisation], Soudan (Ministère de l'agriculture [Tous sauf A2 (achèvement			
Parties manqua	ntes	partiel)], ministère de l'Éducation [Tous sauf A4], Ministère de			
		l'Environnement [Tous sauf A11-A15], Ministère de la Santé [Tous sauf			
		A3]); Suriname [Tous]; et Turquie [Ministère du développement et NSO			
		(établissement des priorités (achèvement partiel), facteurs contraignants)]).			
		Partie B: 18 (Afghanistan [B7]; Azerbaïdjan [B3]; Bahreïn [B7];			
		Bangladesh [Ministère de l'Agriculture (B3 (sauf ODD 2) -B8)]; Brunéi			
		[B4]; Burkina Faso [Département du suivi et de l'évaluation des Politiques			
		sociales (B4)], Gambie [Tous], Iran [B6, B8], Kazakhstan [ONS (B3, B4,			
		B7), Ministère des Affaires étrangères (B4, B6)], Koweït [B3-B8] et			
		Kirghizistan [Tous], Maldives [B6], Palestine [OSN (B2-B4), Ministère de			
		l'Agriculture (B3 (sauf SDG2), B4)], Qatar [presque tous], Somalie [B1.2,			
		B1.3, B3-B7 Soudan (Ministère de l'Agriculture [B1-B8], Ministère de			
		l'Éducation (B3-B8), Ministère de l'Environnement [B2-B8], Ministère de			
		la Santé [B1-B8], Suriname [B4, B5] et Turquie [certaines parties			
Augung rénance	23	manquantes dans B7, B8]) Algérie, Bénin, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Gabon, Guinée-			
Aucune réponse	23	Bissau, Guyana, Liban, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Niger, Nigéria,			
		Oman, Sierra Leone, Tadjikistan, Tunisie, Turkménistan, EAU, et			
		Ouzbékistan			
	1	Ouzuckistan			

Selon les commentaires reçus des responsables nationaux contactés, le SESRIC a été informé que certains pays de l'OCI sont encore en train d'adapter les ODD mondiaux à leurs contextes et les discussions sur la finalisation du cadre des indicateurs des ODD sont toujours en cours. À cette fin, l'analyse ci-dessous ne couvre pas les 23 pays de l'OCI qui n'ont pas soumis de réponses au 10 avril 2018.

4.3 Résultats de l'Enquête de tendance sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI

4.3.1 Résultats de la part A du Questionnaire

La partie A du Questionnaire (voir Annexe C) demande aux pays quelle priorité ils ont assignée à chaque ODD et ses cibles depuis l'adoption des ODD en septembre 2015, pourquoi leurs pays ont assigné ces priorités, quels niveaux attendent-ils pour la réalisation de chaque ODD et ces cibles dans l'année où ils ont répondu au questionnaire, 2020 et 2030, et les facteurs contraignants la capacité de leurs pays à atteindre chaque ODD et ses cibles avant 2030.

Notre analyse pour la partie A couvre les réponses des pays de l'OCI entre 19 et 24 au 10 avril 2018 et utilise le nombre de pays qui ont assigné le principe de priorité 'élevé' et de **majorité qualifiée**¹¹ pour déterminer l'ordre de priorité des ODD et des cibles au niveau de l'OCI. Plus de la moitié des pays répondants ($\geq 11^{12}$ ou $\geq 12^{13}$ ou $\geq 13^{14}$ sur la base du nombre total de pays répondants selon les ODD et les cibles) ont classé les ODD en priorité en mettant l'accent *sur la santé, la faim, la pauvreté, l'éducation, l'emploi et l'égalité des sexes*.

Dans l'ensemble, 15 pays sur 23 ont attribué une haute priorité à **l'ODD 3** « *Assurer des vies saines et promouvoir le bien-être de tous et à tous les âges* ». Au niveau des cibles, plus de la moitié des pays interrogés ont classé six cibles parmi les plus élevées. Ceux-ci sont :

- (18 pays) **ODD 3.2** (Prévention des *décès de nouveau-nés*);
- 17 pays) **ODD 3.1** (Prévention des *décès maternels*);
- (16 pays) **ODD 3.3** (mettre fin à l'épidémie du *Sida*, la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles)
- (14 pays) **ODD 3.6** (Réduire de moitié le nombre de décès et de traumatismes dus aux *accidents de la route*) et **ODD 3.c** (Accroître *le financement de la santé*, *le recrutement et la rétention du personnel de santé*); et
- (13 pays) **ODD 3.4** (Réduire la mortalité *prématurée due aux maladies non transmissibles* et traiter et promouvoir *la santé mentale et du bien-être*).
- La moitié des pays interrogés ont également donné la priorité élevée à **l'ODD 3.8** (Réalisation de *la couverture sanitaire universelle*).

¹¹ Une exigence pour une proposition d'obtenir un niveau de soutien spécifique supérieur au seuil de la moitié utilisée pour la majorité.

¹² Le seuil (≥ 11) est valable pour l'ODD 14 (19 répondants).

¹³ Le seuil (≥ 12) est valable pour les ODD 1, 5, 7, 8, 9, 10, 16, 17 (21 répondants) et les ODD 4, 6, 11, 12, 13, 15 (22 répondants).

¹⁴ Le seuil (≥ 13) est valable pour l'ODD 3 (23 répondants) et l'ODD 2 (24 répondants)

Tableau 4. Tableau des priorités des ODD basé sur les réponses reçues des pays de l'OCI

Classement	SDG priorisé	Pays ayant attribué une priorité ''élevée''	Score de priorité moyen
1	ODD 3: Bon état de santé et de bien-être	<i>15</i>	3,43
2	ODD 2: Zéro faim	<i>15</i>	3,29
3	ODD 1: Pas de pauvreté	<i>15</i>	3,24
4	ODD 4: Éducation de qualité	13	3,27
5	ODD 8: Travail décent et croissance économique	12	3,29
6	ODD 5: Égalité entre les hommes et les	12	3,14
	femmes		
7	ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure	11	3,14
8	ODD 13: Action pour le climat	11	2,86
9	ODD 16: Paix, justice, et institutions solides	9	3,14
10	ODD 6: Eau potable et assainissement	9	3,05
11	ODD 15: Vie sur terre	9	3,00
12	ODD 7: Énergie non polluante et abordable	9	2,95
13	ODD 10: Réduction des inégalités	9	2,86
14	ODD 11: Villes et communautés durables	7	3,00
15	ODD 17: Partenariats pour les objectifs	7	2,24
16	ODD 14: Vie sous l'eau	6	2,37
17	ODD 12: Consommation responsable et production	5	2,59

^{*} Les lignes sur un fond jaune montrent les ODD prioritaires des pays de l'OCI interrogés.

L'ODD 2 intitulé « *En finir avec la faim, atteindre la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable* » a été jugé prioritaire par 15 des <u>24 pays répondants</u>. Au niveau des cibles, plus de la moitié des pays répondants ont accordé une haute priorité aux quatre cibles suivantes:

- (17 pays) **ODD 2.1** (Éliminer la faim et assurer l'accès de tous à la nourriture) et **ODD 2.3** (Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires);
- (15 pays) **ODD 2.2** (Mettre fin à toutes les formes de *malnutrition*);
- (13 pays) **ODD 2.a** (Augmenter l'investissement dans *les infrastructures rurales*).

• La moitié des pays interrogés ont également accordé une haute priorité à **2.c** (Assurer le bon fonctionnement des *marchés des produits alimentaires*).

15 des <u>21 pays ayant répondu</u> ont répondu que **l'ODD 1** : « *Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes partout* » est une grande priorité pour eux. Au niveau des cibles, plus de la moitié des pays interrogés ont classé 4 cibles parmi les plus élevées. Celles-ci sont :

- (15 pays) **ODD 1.2** (*Réduire au moins de moitié la proportion de la population vivant dans la pauvreté*);
- (13 pays) **ODD 1.1** (Éradication de l'extrême pauvreté pour tous et partout) et **ODD 1.3** (Mise en œuvre de systèmes et des mesures de protection sociale pour tous);
- (12 pays) **ODD 1.4** (Faire en sorte que les pauvres et les vulnérables aient *des droits égaux aux ressources économiques*);
- La moitié des pays répondants ont attribué une haute priorité à **l'ODD 1.a** (Assurer **une mobilisation significative des ressources** pour mettre en œuvre des programmes et des politiques visant à éradiquer la pauvreté dans toutes ses dimensions) et **ODD 1.b** (Soutien aux *investissements accélérés dans les actions d'éradication de la pauvreté*).

13 pays sur <u>22</u> ont donné une haute priorité à **l'ODD 4**: « Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ». Au niveau des cibles, plus de la moitié des pays interrogés ont classé 5 cibles parmi les plus élevées. Celles-ci sont :

- (14 pays) ODD 4.5 (Élimination des disparités entre les sexes dans l'éducation et assurer un accès égal à tous les niveaux d'éducation et de formation professionnelle);
- (13 pays) **ODD 4.1** (Veiller à ce que tout le monde achève *les études primaires et secondaires*); et **ODD 4.6** (Veiller à ce que tous les jeunes et une proportion substantielle d'adultes atteignent *l'alphabétisation et la numératie*); et
- (12 pays) **ODD 4.4** (Augmenter sensiblement le nombre de *jeunes et d'adultes ayant des compétences techniques et professionnelles pour l'emploi*) et **SDG 4.c** (Augmenter sensiblement *l'offre d'enseignants qualifiés*).
- La moitié des personnes interrogées ont déclaré que **l'ODD 4.a** était hautement prioritaire (la construction et l'amélioration des *infrastructures* éducatives en tant qu'espace d'apprentissage efficace pour tous).

12 pays sur <u>21</u> ont donné une priorité élevée à **l'ODD 8** : «*Promouvoir une croissance* économique inclusive et durable, l'emploi et un travail décent pour tous». Au niveau

des cibles, plus de la moitié des pays interrogés ont classé 4 cibles parmi les plus élevées. Celles-ci sont :

- (13 pays) **ODD 8.3** (Promotion de politiques orientées vers le développement qui soutiennent les activités productives)
- (12 pays) **ODD 8.1** (Maintenir *la croissance économique par habitant* en fonction des circonstances nationales); **ODD 8.2** (Atteinte de niveaux plus élevés *de productivité économique grâce à la diversification*); et **ODD 8.6** (Réduire sensiblement *le chômage des jeunes*).
- La moitié des personnes interrogées a attribué une haute priorité à **l'ODD 8.b** (Développer et opérationnaliser *une stratégie globale pour l'emploi des jeunes*).

12 pays sur <u>21</u> ont une priorité élevée pour **l'ODD 5** avec « *Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles* ». Au niveau des cibles, plus de la moitié des pays répondants (14 pays) ont attribué à **l'ODD 5.2** « *L'élimination de toutes les formes de violence contre toutes les femmes et les filles dans la sphère publique et privée* » une haute priorité. La moitié des personnes interrogées a priorisé **l'ODD 5.1** (Mettre fin à toutes les formes de discrimination contre toutes les femmes et filles partout dans le monde) et **l'ODD 5.3** (Éliminer toutes les pratiques néfastes comme *le mariage des enfants, le mariage précoce et forcé et les mutilations génitales féminines*) comme élevé.

Plus de la moitié des pays répondants (sur la base du nombre total de pays répondants selon l'objectif ODD concerné) ont en outre accordé une haute priorité aux six cibles suivantes des ODD:

- (14 pays) **ODD 6.1** (Assurer un accès universel et équitable à une *eau potable sûre et abordable* pour tous);
- (13 pays) **ODD 7.1** (Assurer l'accès universel à des services énergétiques abordables, fiables et modernes); et **ODD 10.1** (Atteindre et maintenir progressivement la croissance des revenus des 40% de la population à un taux supérieur à la moyenne nationale);
- (12 pays) **ODD 6.2** (Assurer l'accès à un assainissement et à une hygiène adéquats et équitables pour tous); **ODD 9.2** (Promotion de l'industrialisation inclusive et durable); et **ODD 13.1** (Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles dans tous les pays).

La moitié des pays répondants (sur la base du nombre total de pays répondants selon l'objectif ODD concerné) ont accordé une *haute* priorité aux ODD 2 et 8 suivants :

- (11 pays) **ODD 9** (Construire des infrastructures résilientes, promouvoir l'industrialisation durable et encourager l'innovation); **ODD 13** (Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts); **ODD 10.4** (Adopter des politiques, en particulier des politiques fiscales, salariales et de protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité); **ODD 15.5** (Prendre des mesures urgentes et significatives pour réduire la dégradation des habitats naturels); **ODD 16.4** (Réduire de manière significative les flux financiers et d'armes illicites, renforcer la récupération et la restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée); et **ODD 16.9** (Fournir une identité légale pour tous, y compris l'enregistrement des naissances).
- (10 pays) **ODD 7,2** (); **ODD 16.1** (*Réduire* de manière significative toutes les formes de violence et les taux de mortalité connexes partout dans le monde); **ODD 16.3** (Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et assurer l'égalité d'accès à la justice pour tous); et **ODD 16.5** (*Réduire* sensiblement la corruption et la corruption sous toutes leurs formes).

Sur les 33 pays de l'OCI qui ont soumis des réponses complètes ou partielles à l'Enquête, 24 d'entre eux ont fourni les raisons pour lesquelles ils ont assigné les priorités respectives. Sur ces 23 pays, 14 (*Bahreïn, Brunei, Cameroun, Tchad, Indonésie, Jordanie, Koweït, Malaisie, Maldives, Palestine, Arabie Saoudite, Sénégal, Soudan, Turquie* et *Ouganda*) ont expliqué les raisons des pratiques nationales et du développement national alors que 9 d'entre eux ont fourni des commentaires généraux pour les raisons pour lesquelles ils ont assigné la priorité pertinente (*Bangladesh, Irak, Qatar, Pakistan, Somalie, Togo et Yémen*) ou n'ont pas pu établir de priorités (*Libye* et *Suriname*).

D'autre part, 9 pays répondants ont indiqué qu'ils ne pouvaient pas avoir attribué une priorité à chaque ODD dans la partie A. Parmi ceux-ci, 2 pays qui n'ont pas défini de priorités (*Albanie* et *Azerbaïdjan*) ont déclaré que les discussions entre les parties prenantes concernant l'établissement des priorités des ODD se poursuivent. De plus, trois de ces répondants (*Afghanistan*, *Burkina Faso* et *Iran*) n'ont pas précisé les raisons de leurs ODD prioritaires, quatre d'entre eux (*Gambie*, *Kazakhstan*, *Kirghizistan* et *Mali*) n'ont ni fourni d'ODD prioritaires ni de raisons.

En particulier, la **Malaisie** a associé chaque ODD à son plan de développement national avec les stratégies suivantes:

- Renforcer l'inclusivité vers une société équitable (ODD 1, 2.1, 2.2, 5, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 10, 11.1, 11.2, 11.3, 11.4, 11.5),
- Réorganiser la croissance économique pour une plus grande prospérité (ODD 2.3, 2.4, 2.5, 2.a, 2.b, 8.7, 8.8, 8.9, 8.10, 8.a, 8.b, 9.5, 9.a, 9.b, 9.c, 17),

- Renforcer la résilience macroéconomique pour une croissance soutenue (ODD 2.c),
- Améliorer le bien-être de tous (ODD 3, 11.6, 11.7, 11.a, 11.b, 11.c, 16.1, 16.2, 16.3, 16.4, 16.5, 16.6),
- Accélérer le développement du capital humain pour une nation avancée (ODD 4, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6),
- Poursuivre la croissance verte pour la durabilité et la résilience (ODD 6.5, 6.6, 6.a, 6.b, 7.1, 7.2, 7.3, 12, 13, 14, 15),
- Renforcer l'infrastructure pour soutenir l'expansion économique (ODD 7.a, 7.b, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4), et
- Transformer le service public pour la productivité (ODD 16.7, 16.8, 16.9, 16.10, 16.a, 16.b).

Les pays interrogés ont déclaré un très faible nombre d'ODD actuellement réalisés. À l'exception de 2 pays ayant déjà atteint l'ODD 1 (*Malaisie* et *Qatar*) et 1 pays ayant déjà atteint l'ODD 2 (*Qatar*) et l'ODD 6 et l'ODD 7 (*Jordanie*), d'autres n'ont pas indiqué d'ODD actuellement atteints.

Un seul pays (**Irak**) a déclaré qu'il atteindrait les ODD 9, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 d'ici à 2020. 3 pays répondants envisagent d'atteindre l'ODD 3 (*Indonésie, Irak* et *Jordanie*) et 3 d'entre eux ont le même espoir pour la réalisation de l'ODD 4 (*Irak, Jordanie* et *Yémen*) d'ici 2030. En outre, la *Jordanie* est le seul pays qui a fait part de son espoir d'atteindre tous les ODD d'ici 2030.

Les facteurs les plus saillants qui ont un impact contraignant sur la capacité des pays répondants à atteindre chaque ODD sont indiqués ci-dessous:

- **ODD 1:** Manque de ressources financières, manque de données pour surveiller et évaluer
- **ODD 2:** Pénurie de ressources financières; manque de sources de données pour surveiller et évaluer; Manque de moyens technologiques / informatiques
- **ODD 3:** Pénurie de ressources financières; Manque de sources de données pour surveiller et évaluer; Capacité insuffisante en ressources humaines
- **ODD 4:** Pénurie de ressources financières; Insuffisance des ressources humaines; Manque de sources de données pour surveiller et évaluer
- **ODD 5:** Pénurie de ressources financières; manque de sources de données pour surveiller et évaluer; Manque de moyens technologiques / informatiques
- **ODD 6:** Manque de ressources financières, manque de données pour surveiller et évaluer
- **ODD 7:** Pénurie de ressources financières; manque de moyens technologiques / informatiques

- **ODD 8:** Pénurie de ressources financières; manque de sources de données à surveiller et à évaluer; manque de soutien politique
- **ODD 9:** Pénurie de ressources financières; manque de moyens technologiques / informatiques; manque de sources de données pour surveiller et évaluer; manque de soutien politique
- **ODD 10:** Pénurie de ressources financières; Manque de sources de données pour surveiller et évaluer; Capacité insuffisante en ressources humaines
- **ODD 11:** Manque de ressources financières, manque de données pour surveiller et évaluer
- **ODD 12:** Pénurie de ressources financières; manque de sources de données pour surveiller et évaluer; manque de moyens technologiques / informatiques
- **ODD 13:** Pénurie de ressources financières; manque de sources de données pour surveiller et évaluer; manque de moyens technologiques / informatiques
- **ODD 14:** Pénurie de ressources financières; manque de sources de données pour surveiller et évaluer; manque de savoir-faire méthodologique
- **ODD 15:** Pénurie de ressources financières; manque de sources de données pour surveiller et évaluer; manque de savoir-faire méthodologique
- **ODD 16:** Pénurie de ressources financières; manque de sources de données pour surveiller et évaluer; manque de moyens technologiques / informatiques
- **ODD 17:** Manque de sources de données pour surveiller et évaluer; pénurie de ressources financières; manque de connaissances méthodologiques; manque de moyens technologiques / informatiques

En moyenne, 11 répondants ont déclaré que «*la pénurie de ressources financières* » est le facteur contraignant le plus saillant face à la réalisation de tous les ODD. Il est suivi par:

- Le *manque de sources de données pour surveiller et évaluer* (8 répondants en moyenne);
- *Manque de moyens technologiques / informatiques* (7 répondants en moyenne);
- Capacité insuffisante en ressources humaines / manque de connaissances méthodologiques / manque de soutien politique (6 répondants en moyenne);
- Manque de coordination entre les agences / parties prenantes concernées (5 répondants en moyenne); et
- Manque de lois, règlements, politiques (4 répondants en moyenne).

4.3.2 Résultats de la part B du Questionnaire

La partie B du questionnaire (voir annexe C) a interrogé les répondants sur leurs institutions compétentes chargées de coordonner, suivre et / ou rapporter les ODD, si les pays ont ou non un document de stratégie / plan de développement national conforme aux ODD, l'engagement concernant la mise en œuvre des ODD, la capacité des

ressources humaines des institutions nationales liées aux ODD, la coopération avec les agences internationales pour les ODD; les pratiques de collecte de données sur les ODD et les besoins et capacités de formation sur les ODD. Cette partie ne montre que les sections qui ont reçu une réponse suffisante de la part des répondants et ne prend pas en compte celles ayant des réponses insuffisantes dans l'analyse.

S'agissant de la question demandant aux pays répondants de nommer leurs agences de coordination, de suivi et / ou de rapport¹⁵ sur les ODD, 26 des 33 pays répondants ont déclaré avoir des *agences de coordination des ODD*. L'analyse montre que 15 pays de l'OCI ont assigné leurs ministères de Développement / Économie / Environnement / Affaires étrangères / Planification en tant qu'organisme de coordination d'ODD tandis que dans 2 pays le Premier ministre ou le Conseil des ministres sont directement responsables de la coordination des ODD. 4 répondants ont déclaré avoir une coordination distincte des ODD dans le cadre d'un mécanisme du Secrétariat général. 5 pays ont déclaré que leurs ONS sont responsables de la coordination des ODD

Il a été observé que *les agences de suivi des ODD* sont dans 24 pays répondants. En outre, 11 pays de l'OCI ont assigné leurs ministères de Développement / Économie / Environnement / Planification en tant qu'organes de suivi d'ODD correspondant à leur rôle de coordination. Dans quatre pays, le Premier ministre ou le Conseil des ministres sont directement responsables du suivi des ODD, à l'instar de leur rôle de coordination. Alors que 3 pays ont déclaré utiliser un suivi séparé des ODD dans le cadre d'un mécanisme du Secrétariat général (similaire à leur rôle de coordination), dans 6 pays de l'OCI, les ONS sont également directement responsables du suivi des ODD.

On a également constaté que 26 répondants pouvaient nommer leurs *agences d'évaluation des ODD*. 12 répondants ont indiqué que leurs Ministères du Développement / de l'Économie / de l'Environnement / de la Planification constituaient leurs organes de suivi des ODD correspondant à leurs rôles précédents de coordination et de suivi. Les ONS sont la deuxième agence d'évaluation des ODD principalement affectée dans 8 pays répondants, suivis de 3 pays où le Premier ministre et / ou le Conseil des ministres assument le rôle de surveillance des ODD. 3 pays répondants ont également déclaré que le Comité national ODD assure le rôle de surveillance des ODD.

En ce qui concerne *les plans / stratégies de développement nationaux alignés aux ODD*¹⁶, 24 pays sur 33 ont répondu que leurs plans / stratégies de développement actuels sont compatibles avec les ODD, 7 d'entre eux ont répondu que c'est non.

30

¹⁵Veuillez voir le Tableau 25 figurant à <u>l'Annexe B</u> pour plus de détails.

¹⁶Veuillez voir le Tableau 26 figurant à l'Annexe B pour plus de détails.

En ce qui concerne l'engagement actuel de la mise en œuvre des ODD par les pays membres¹⁷, seuls 25 répondants ont fourni leur statut. Parmi ceux-ci, 11 répondants ont déclaré qu'ils sont actuellement engagés dans la mise en œuvre des 17 ODD. En raison de leur statut enclavé, 3 répondants ont déclaré qu'ils s'étaient engagés à mettre en œuvre 16 ODD, à l'exclusion de l'ODD 14 « Vie sous l'eau ». Les 11 répondants restants ont fourni un engagement actuel de mise en œuvre des ODD allant de 1 à 15 ODD. Sur la base des réponses reçues, l'ODD 4 est l'objectif prioritaire pour lequel 23 pays se sont engagés à mettre en œuvre les ODD, suivi des ODD 2, 16 et 13 par 22 pays; ODD 3 et 5 par 21 pays; ODD 1 et 8 par 20 pays; Les ODD 7 et 9 par 19 pays; les ODD 10, 16 et 17 par 18 pays; les ODD 11 et 15 par 17 pays; l'ODD 12 par 15 pays; et l'ODD 14 par 13 pays.

En ce qui concerne la structure des ressources humaines des agences de coordination, de suivi et d'information des ODD dans les pays membres¹⁸, seuls 17 répondants ont pu fournir des chiffres sur leurs effectifs dans leurs organes de coordination des ODD (536 membres du personnel). Les valeurs vont de 2 (Afghanistan) à 287 (Qatar), ce qui montre un fort déficit de ressources humaines parmi les répondants. En ce qui concerne les agences de suivi des ODD, 16 pays auraient pu indiquer leur nombre total de 515 personnel. La Palestine est la plus peuplée avec 209 membres du personnel suivis de l'Irak (116). Les autres 9 répondants restants vont de 1 (Afghanistan) à 72 (Pakistan). S'agissant des ressources humaines des agences de raport des ODD de 18 répondants totalisant 509, la Libye a déclaré le plus grand nombre d'employés avec 211 employés, suivie de l'Irak (116). Les 16 pays restants ont fourni des chiffres sur les ressources humaines entre 1 (Suriname) et 44 (Turquie). Il convient de noter que certains répondants attribuent un rôle de coordination, de suivi et / ou de rapport aux mêmes organismes. À cet égard, l'analyse partagée dans cette section peut inclure un double comptage. De ce fait, le total des ressources humaines des agences de coordination, de suivi et de rapport des ODD dans les pays membres n'a pas été mentionné.

Au sujet des engagements actuels des pays membres pour la mise en œuvre des ODD, 12 répondants ont reconnu *avoir coopéré avec et/ou reçu des conseils des organisations régionales et internationales* 19 des agences des Nations Unies, des Conseils économiques régionaux des Nations Unies, de la Banque mondiale et d'autres organisations internationales et régionales pertinentes concernant les 17 ODD. Un pays enclavé a déclaré avoir une coopération en cours avec les agences des Nations Unies sur 16 ODD, à l'exclusion de l'ODD 14. À l'exception de deux répondants ayant un statut de coopération actuel pour 12 et 10 ODD respectivement, les 10 autres pays maintiennent

_

¹⁷ Veuillez voir le Tableau 27 figurant à <u>l'Annexe B</u> pour plus de détails.

¹⁸Veuillez voir le Tableau 28 figurant à <u>l'Annexe B</u> pour plus de détails.

¹⁹ Veuillez voir le Tableau 29 figurant à <u>l'Annexe B</u> pour plus de détails.

uniquement des liens de coopération pour une gamme de 1 à 9 ODD. De plus, parallèlement aux niveaux d'engagement actuels, l'ODD 4 est l'objectif prioritaire qui attire les activités de coopération et de conseil entre 21 pays et organisations internationales suivis par les ODD 1, 2, 3, 5 et 6 (20 pays); ODD 13 (19 pays); ODD 8 et 16 (18 pays); ODD 7, 11, 15 et 17 (17 pays); et ODD 9, 10, 12 et 14 (15 pays).

En ce qui concerne la collecte / la disponibilité des données sur les ODD, les réponses hétérogènes fournies par les pays ont rendu difficile l'analyse de la situation globale au niveau de l'OCI. Pour remédier à cette lacune, les données actuellement hébergées par la Division de statistique de l'ONU (DSNU) dans sa base de données mondiale sur les indicateurs des ODD²⁰ ont été considérées comme représentant la situation de disponibilité des données des ODD des pays membres de l'OCI. La méthodologie pour l'identification de la disponibilité des données ODD précédemment réalisée par la CESAP²¹ a été adoptée et la disponibilité des données des indicateurs ODD a été examinée en envisageant deux types d'analyses d'indicateurs:

- État d'une situation à un moment donné; et
- Décrire le changement de l'état de la situation tel que mesuré par un indicateur qui nécessite un minimum de deux points de données.

À cet égard, l'analyse de la disponibilité des données des ODD dans cette étude a été réalisée sur la base des quatre critères suivants également adoptés dans la méthodologie de la CESAP:

- Analyse de tendance possible (Tendance OK): Si un indicateur particulier dispose de deux ou plusieurs points de données disponibles pour 50 pour cent (ou plus) des pays de l'OCI entre 2000 et 2017;
- Seule l'analyse d'état est possible (État OK): Si un indicateur particulier n'a qu'un point de données disponible pour 50% (ou plus) des pays de l'OCI entre 2000 et 2017;
- Analyse d'état limitée possible (état LIMITÉ): Si un indicateur particulier a au moins un point de données disponible mais pour moins de 50 pour cent des pays de l'OCI entre 2000 et 2017;
- Aucune analyse possible (aucune donnée): Si aucun point de données n'est disponible pour aucun des pays de l'OCI entre 2000 et 2017.

Conformément aux critères ci-dessus, le Tableau 5 montre l'état de disponibilité des données des ODD des pays de l'OCI sur la base des données mondiales des ODD

https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/
 http://www.unescap.org/sites/default/files/publications/ESCAP-SYB2017.pdf

hébergées dans la base de données mondiale des indicateurs ODD de la DSNU. La dernière mise à jour de la base de données date du 30 novembre 2017.

Tableau 5. État de disponibilité des données des ODD des pays de l'OCI au 30 novembre 2017

ODD	Tenda nce OK	État OK	État LIMITE	Pas de donné es	Total	Tendan ce OK %	Statut OK%	État LIMITE%	Pas de donnée s %
1	2	0	4	8	14	14,3%	0,0%	28,6%	57,1%
2	5	2	2	4	13	38,5%	15,4%	15,4%	30,8%
3	15	5	1	6	27	55,6%	18,5%	3,7%	22,2%
4	3	0	7	1	11	27,3%	0,0%	63,6%	9,1%
5	1	1	6	6	14	7,1%	7,1%	42,9%	42,9%
6	2	2	2	5	11	18,2%	18,2%	18,2%	45,5%
7	3	1	0	2	6	50,0%	16,7%	0,0%	33,3%
8	8	0	5	4	17	47,1%	0,0%	29,4%	23,5%
9	7	1	1	3	<i>12</i>	58,3%	8,3%	8,3%	25,0%
10	2	0	2	7	11	18,2%	0,0%	18,2%	63,6%
11	1	2	2	10	15	6,7%	13,3%	13,3%	66,7%
12	2	1	0	10	13	15,4%	7,7%	0,0%	76,9%
13	0	0	2	6	8	0,0%	0,0%	25,0%	75,0%
14	0	1	0	9	10	0,0%	10,0%	0,0%	90,0%
<i>15</i>	7	2	0	5	14	50,0%	14,3%	0,0%	35,7%
16	5	3	3	12	23	21,7%	13,0%	13,0%	52,2%
17	6	2	3	14	25	24,0%	8,0%	12,0%	56,0%
Tota l	69	23	40	112	244	28,3%	9,4%	16,4%	45,9%

^{*} Les lignes sur fond jaune montrent les ODD avec une disponibilité de données de 50% et plus pour les indicateurs correspondants.

Sur 244 indicateurs mondiaux, l'analyse des tendances est possible pour 69 indicateurs (28,3% des indicateurs totaux) avec un minimum de deux points de données disponibles pour les indicateurs des ODD pour au moins 50% des pays de l'OCI. Au niveau de l'OCI, la disponibilité des données pour l'ODD 9 (58,3%) et l'ODD 3 (55,6%) permet d'analyser les tendances pour plus de la moitié des indicateurs correspondants. De même, les données disponibles dans le cadre des ODD 7 et 15 permettent une analyse des tendances pour la moitié des indicateurs correspondants. Alors que les ODD 7 et 15 représentent

la dimension environnementale du développement, l'ODD 3 représente la dimension sociale et l'ODD 9 représente les dimensions économiques²².

On observe également que pour 112 indicateurs, il est impossible de faire une analyse de tendance ou une analyse de situation en raison du manque de données. Parmi ces 112 indicateurs SDG, 67 sont classés en catégorie III, 34 sont du niveau II et 11 des indicateurs de niveau I. Parmi les objectifs, les ODD 1, 10, 11, 12, 13, 14, 16 et 17 ont une situation alarmante car l'indisponibilité des données varie entre 52,2% (ODD 16) et 90% (ODD 14). Les ODD 1, 10, 11 et 16 sont des dimensions sociales du développement alors que les ODD 12, 13 et 14 sont des dimensions environnementales. Outre ces 8 ODD, 42,9% des indicateurs de l'ODD 5 et 45,5% des indicateurs de l'ODD 6 sont sans données. Seule une analyse de statut limité est possible pour l'ODD 4 puisque 63,6% des indicateurs ont au moins un point de données disponible mais seulement pour moins de 50% des pays de l'OCI entre 2000 et 2017.

Le Tableau 6 résume l'état de disponibilité des données des ODD des pays de l'OCI sur la base des trois dimensions du développement; à savoir, économique, sociale et environnementale. Alors qu'une analyse de tendance pour 52% des indicateurs sous la dimension économique est possible, le manque de données pour les dimensions environnementales et sociales rend difficile l'analyse des tendances et même l'identification de la situation actuelle de l'OCI en tant que groupe.

Tableau 6. État de disponibilité des données des ODD des pays de l'OCI selon les 3 dimensions

	Économie (ODD 8-9)	Social (ODD 1-5, 10-11, 16)	Environnement (ODD 6-7, 12-15)	Non classifié (ODD 17)
Tendance OK	51,7%	26,6%	22,6%	24,0%
État OK	3,4%	10,2%	11,3%	8,0%
État LIMITÉ	20,7%	21,1%	6,5%	12,0%
Pas de données	24,1%	42,2%	59,7%	56,0%

Parallèlement aux résultats de l'engagement actuel pour la mise en œuvre des ODD et les liens de coopération avec les agences internationales, 13 répondants ont déclaré avoir besoin d'activités de renforcement des capacités pour ²³les 17 ODD. Alors que 3 répondants ont déclaré avoir besoin de renforcement des capacités pour 16 ODD

Veillez consulter le lien suivant: (https://www.stakeholderforum.org/fileadmin/files/Balancing%20the%20dimensions%20in%20the%20SDGs%20FINAL.pdf)

[&]quot;Objectifs de développement durable et intégration: Atteindre un meilleur équilibre entre les dimensions économique, sociale et environnementale "(Conseil allemand pour le développement durable, 2015) pour la classification des ODD dans les dimensions économique, sociale et environnementale du développement.

²³Veuillez voir le Tableau 30 figurant à <u>l'Annexe B</u> pour plus de détails.

différents, les 13 autres répondants ont déclaré avoir besoin de programmes de renforcement des capacités pour une gamme de 2 à 15 ODD. Au niveau de l'objectif, les ODD 4, 8 et 11 ont le plus grand nombre de répondants (24) demandant le renforcement des capacités et ont été suivis par les ODD 1, 7, 10 et 12-14 (23 pays); ODD 2, 3, 5, 6, 16 et 17 (22 pays); ODD 15 (21 pays); et ODD 9 (19 pays).

La partie B se termine par la question demandant aux répondants s'ils peuvent *fournir un renforcement des capacités sur les ODD aux autres pays membres de l'OCI*²⁴. Hormis la Jordanie et le Pakistan qui ont déclaré pouvoir renforcer les capacités des autres pays de l'OCI pour l'ensemble des ODD, les 15 répondants restants ont déclaré qu'ils peuvent renforcer les capacités sur les ODD aux autres pays de l'OCI sur différents aspects des 17 ODD. Ces derniers sont la Palestine (15 ODD), le Cameroun (12 ODD), la Turquie et l'Ouganda (10 ODD). Les 11 autres répondants ont déclaré qu'ils peuvent fournir des activités de renforcement des capacités dans une gamme de 1 à 6 ODD. Au niveau des objectifs, l'ODD 1 est le premier domaine pour lequel 11 répondants ont déclaré pouvoir fournir des programmes de renforcement des capacités. Il a été suivi par l'ODD 5 (9 pays prestataires), les ODD 2, 4, 6 et 10 (8 prestataires); les ODD 3, 8 et 16 (7 prestataires); les ODD 9 et 17 (6 prestataires); l'ODD 15 (5 prestataires) les ODD 7 et 12 (4 prestataires); et les ODD 11, 13 et 14 (3 fournisseurs).

_

²⁴Veuillez voir le Tableau 31 figurant à <u>l'Annexe B</u> pour plus de détails.

ANNEXE A: TABLEAU X D'ATTRIBUTION DES PRIORITÉS DES ODD

Tous les Tableau x sont classés par ordre décroissant en fonction du nombre de pays ayant attribué une priorité "élevée" aux ODD et / ou aux cibles. Dans le cas d'égalité, le score de priorité moyen a été utilisé.

Tableau 7. Priorités accordées par les répondants à chaque ODD

	Cote de	Non	ibre des pa	ys affectant	une prior	ité de		
ODD	priorité moyenne	Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)	Total	Aucune réponse
ODD 3	3,43	15	4	3	1	0	23	10
ODD 2	3,29	15	4	3	1	1	24	9
ODD 1	3,24	15	0	3	2	1	21	12
ODD 4	3,27	13	3	5	1	0	22	11
ODD 8	3,29	12	4	4	1	0	21	12
ODD 5	3,14	12	2	5	2	0	21	12
ODD 9	3,14	11	3	6	1	0	21	12
ODD 13	2,86	11	3	4	2	2	22	11
ODD 16	3,14	9	8	2	2	0	21	12
ODD 6	3,05	9	6	6	1	0	22	11
ODD 15	3,00	9	6	5	2	0	22	11
ODD 7	2,95	9	5	5	1	1	21	12
ODD 10	2,86	9	4	5	2	1	21	12
ODD 11	3,00	7	9	5	1	0	22	11
ODD 17	2,24	7	3	3	4	4	21	12
ODD 14	2,37	6	3	5	2	3	19	14
ODD 12	2,59	5	7	7	2	1	22	11

Tableau 8. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.1

	Cote de	No	mbre des pa	ys affectan	t une prior	ité de		
Cible ODD	priorité moyenne	Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)	Total	Aucune réponse
ODD 1	3,24	15	0	3	2	1	21	12
Cible 1.2:	3,43	15	3	1	1	1	21	12
Cible 1.3:	3,33	13	5	1	1	1	21	12
Cible 1.1:	2,86	13	1	2	1	4	21	12
Cible 1.4:	3,15	12	2	4	1	1	20	13
Cible 1.5:	3,05	10	6	2	2	1	21	12
Cible 1.b	3,00	10	4	2	1	2	19	14
Cible 1.a	2,95	10	4	3	1	2	20	13

Tableau 9. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.2

	Cote de	No	mbre des pa	ys affectant	t une priori	ité de		
Cible ODD	priorité moyenne	Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)	Total	Aucune réponse
ODD 2:	3,29	15	4	3	1	1	24	9
Cible 2.1:	3,33	17	3	1	1	2	24	9
Cible 2.3:	3,33	17	2	2	2	1	24	9
Cible 2.2:	3,27	15	3	1	1	2	22	11
Cible 2.a	3,04	13	2	5	2	1	23	10
Cible 2.4:	3,09	11	6	3	3	0	23	10
Cible 2.c	3,00	11	5	3	1	2	22	11
Cible 2.b	3,00	9	7	3	3	0	22	11
Cible 2.5:	2,61	7	6	6	2	2	23	10

Tableau 10. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.3

Tubicuu 10			mbre des pa					
Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)	Total	Aucune réponse
ODD 3	3,43	15	4	3	1	0	23	10
Cible 3.2	3,38	18	2	1	1	2	24	9
Cible 3.1	3,35	17	2	1	1	2	23	10
Cible 3.3	3,52	16	4	2	1	0	23	10
Cible 3.c	3,39	14	5	3	1	0	23	10
Cible 3.6:	3,35	14	4	4	1	0	23	10
Cible 3.4:	3,32	13	6	1	1	1	22	11
Cible 3.8:	3,26	12	6	4	1	0	23	10
Cible 3.7:	3,09	10	5	6	1	0	22	11
Cible 3.a	3,05	9	7	4	2	0	22	11
Cible 3.9:	2,91	9	5	5	3	0	22	11
Cible 3.d	2,82	8	6	5	2	1	22	11
Cible 3.5:	2,77	8	6	5	1	2	22	11
Cible 3.b	2,68	8	4	7	1	2	22	11

Tableau 11. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.4

Tubicuu 11			mbre des pa					
Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)	Total	Aucune réponse
ODD 4	3,27	13	3	5	1	0	22	11
Cible 4.5	3,45	14	5	2	1	0	22	11
Cible 4.1:	3,27	13	5	2	1	1	22	11
Cible 4.6:	3,26	13	4	5	1	0	23	10
Cible 4.4:	3,32	12	6	3	1	0	22	11
Cible 4.c	3,14	12	4	4	1	1	22	11
Cible 4.a	3,14	11	5	3	1	1	21	12
Cible 4.3:	3,24	10	7	3	1	0	21	12
Cible 4.2:	3,05	9	6	6	1	0	22	11
Cible 4.7:	3,00	7	8	3	2	0	20	13
Cible 4.b	2,24	5	6	4	1	5	21	12

Tableau 12. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.5

	Cote de	No	ombre des pa	ys affecta	nt une prio	rité de		
Cible ODD	priorité moyenne	Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)	Total	Aucune réponse
ODD 5	3,14	12	2	5	2	0	21	12
Cible 5.2:	3,33	14	1	5	1	0	21	12
Cible 5.1:	3,05	10	4	4	1	1	20	13
Cible 5.3:	2,95	10	4	3	1	2	20	13
Cible 5.5:	3,14	9	8	2	2	0	21	12
Cible 5.b	2,81	9	3	6	2	1	21	12
Cible 5.a	2,80	8	4	5	2	1	20	13
Cible 5.c	2,52	8	3	5	2	3	21	12
Cible 5.6:	2,80	6	6	6	2	0	20	13
Cible 5.4:	2,70	4	8	6	2	0	20	13

Tableau 13. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.6

Tableau 13	7. I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	5 accord	rees par it	os i epoi	iuuiits u	un cibies a	CIODE	1110
	Cote de	No	mbre des pa	ys affecta	nt une prio	rité de		
Cible ODD	priorité moyenne	Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)	Total	Aucune réponse
ODD 6	3,05	9	6	6	1	0	22	11
Cible 6.1:	3,27	14	3	3	1	1	22	11
Cible 6.2:	3,09	12	5	2	1	2	22	11
Cible 6.3:	3,14	10	5	5	1	0	21	12
Cible 6.4:	3,05	9	6	4	2	0	21	12
Cible 6.5:	3,14	8	9	3	1	0	21	12
Cible 6.6:	2,95	7	6	6	1	0	20	13
Cible 6.b	2,90	5	9	5	1	0	20	13
Cible 6.a	2,30	5	6	3	2	4	20	13

Tableau 14. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.7

	Cote de	No	ombre des pa	ys affecta	nt une prio	rité de		
Cible ODD	priorité moyenne	Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)	Total	Aucune réponse
ODD 7	2,95	9	5	5	1	1	21	12
Cible 7.1:	3,18	13	3	4	1	1	22	11
Cible 7.2:	3,15	10	4	5	1	0	20	13
Cible 7.3:	2,70	6	6	5	2	1	20	13
Cible 7.b	2,40	3	7	7	1	2	20	13
Cible 7.a	2,00	2	7	5	1	5	20	13

Tableau 15. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.8

	Cote de	No	ombre des pa	ys affectant	une priorit	té de		
Cible ODD	priorité moyenne	Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)	Total	Aucune réponse
ODD 8	3,29	12	4	4	1	0	21	12
Cible 8.3:	3,35	13	2	4	1	0	20	13
Cible 8.6:	3,35	12	4	3	1	0	20	13
Cible 8.2:	3,24	12	3	5	1	0	21	12
Cible 8.1:	3,15	12	3	2	2	1	20	13
Cible 8.5:	3,24	10	7	3	1	0	21	12
Cible 8.b	3,00	10	3	5	1	1	20	13
Cible 8.9:	3,15	9	6	4	1	0	20	13
Cible 8.8:	3,05	9	4	6	1	0	20	13
Cible 8.10:	3,05	8	7	5	1	0	21	12
Cible 8.7:	2,76	7	7	4	1	2	21	12
Cible 8.4:	2,60	6	3	8	3	0	20	13
Cible 8.a	2,25	5	5	4	2	4	20	13

Tableau 16. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.9

	Cote de	No	mbre des pa	ys affecta	nt une prio	rité de		
Cible ODD	priorité moyenne	Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)	Total	Aucune réponse
ODD 9	3,14	11	3	6	1	0	21	12
Cible 9.2:	3,18	12	3	6	1	0	22	11
Cible 9.1:	3,00	10	3	6	2	0	21	12
Cible 9.c	3,14	9	7	4	1	0	21	12
Cible 9.3:	3,05	9	5	6	1	0	21	12
Cible 9.5:	3,00	8	5	6	1	0	20	13
Cible 9.4:	2,65	6	4	7	3	0	20	13
Cible 9.b	2,65	5	6	7	1	1	20	13
Cible 9.a	2,35	4	7	4	2	3	20	13

Tableau 17. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.10

	Cote de	Non	nbre des pay	s affectar	nt une prio	rité de		
Cible ODD	priorité moyenne	Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)	Total	Aucune réponse
ODD 10	2,86	9	4	5	2	1	21	12
Cible 10.1:	3,20	13	2	2	2	1	20	13
Cible 10.4:	3,14	11	4	4	2	0	21	12
Cible 10.2:	3,10	10	5	4	2	0	21	12
Cible 10.3:	3,05	9	5	4	2	0	20	13
Cible 10.6:	2,45	8	3	3	2	4	20	13
Cible 10.b	2,40	7	3	4	3	3	20	13
Cible 10.5:	2,76	6	8	4	2	1	21	12
Cible 10.7:	2,57	5	6	7	2	1	21	12
Cible 10.c	2,00	4	5	4	5	4	22	11
Cible 10.a	2,10	3	7	3	3	4	20	13

Tableau 18. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.11

	Cote de	Nor	nbre des pay	ys affectan	t une prior	ité de		
Cible ODD	priorité moyenne	Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)	Total	Aucune réponse
ODD 11	3,00	7	9	5	1	0	22	11
Cible 11.2:	3,09	9	7	5	1	0	22	11
Cible 11.3:	3,00	9	5	7	1	0	22	11
Cible 11.1:	3,05	8	8	5	1	0	22	11
Cible 11.6:	2,91	8	6	8	1	0	23	10
Cible 11.5:	2,90	7	7	5	2	0	21	12
Cible 11.4:	2,90	6	8	6	1	0	21	12
Cible 11.7:	2,81	5	8	7	1	0	21	12
Cible 11.a	2,57	5	5	8	3	0	21	12
Cible 11.b	2,57	5	6	7	2	1	21	12
Cible 11.c	1,90	3	4	7	2	5	21	12

Tableau 19. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.12

	Cote de	Nor	nbre des pay	ys affectan	t une prior	ité de		
Cible ODD	priorité moyenne	Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)	Total	Aucune réponse
ODD 12	2,59	5	7	7	2	1	22	11
Cible 12.4:	2,78	9	4	7	2	1	23	10
Cible 12.5:	2,74	9	3	8	2	1	23	10
Cible 12.2:	2,68	6	7	6	2	1	22	11
Cible 12.7:	2,57	5	6	7	2	1	21	12
Cible 12.8:	2,52	5 7		5	2	2	21	12
Cible 12.b	2,43	5	5	7	2	2	21	12
Cible 12.3:	2,48	4	6	8	2	1	21	12
Cible 12.6:	2,29	4	7	4	3	3	21	12
Cible 12.a	2,05	4	3	8	2	4	21	12
Cible 12.c	2,05	3	4	8	3	3	21	12
Cible 12.1:	2,24	2	7	8	2	2 2		12

Tableau 20. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'<u>ODD N.13</u>

	Cote de	Nor	nbre des pay	s affectan	t une prior	ité de		
Cible ODD	priorité moyenne	Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)	Total	Aucune réponse
ODD 13	2,86	11	3	4	2	2	22	11
Cible 13.1:	3,09	12	4	3	2	1	22	11
Cible 13.2:	2,90	10	3	5	2	1	21	12
Cible 13.3:	2,81	10	3	4	2	2	21	12
Cible 13.a	1,95	6	1	6	4	5	22	11
Cible 13.b	1,86	5	2	5	3	6	21	12

Tableau 21. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.14

	Cote de	Nor	nbre des pay	s affectan	t une prior	rité de		
Cible ODD	priorité moyenne	Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)	Total	Aucune réponse
ODD 14	2,37	6	3	5	2	3	19	14
Cible 14.b	2,42	8	2	3	2	4	19	14
Cible 14.4:	2,37	8	3	1	2	5	19	14
Cible 14.5:	2,55	7	5	3	2	3	20	13
Cible 14.2:	2,37	6	3	5	2	3	19	14
Cible 14.6:	2,21	6	4	2	2	5	19	14
Cible 14.7:	1,75	4	3	4	2	7	20	13
Cible 14.c	1,75	4	3	4	2	7	20	13
Cible 14.1:	2,11	3	5	5	3	3	19	14
Cible 14.a	1,95	3	5	5	2	5	20	13
Cible 14.3:	1,60	2	5	3	3 7		20	13

Tableau 22. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.15

	Cote de	No	ombre des p	ays affectan	t une prio	rité de		
Cible ODD	priorité moyenne	Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)	Total	Aucune réponse
ODD 15	3,00	9	6	5	2	0	22	11
Cible 15.5:	3,29	11	6	3	1	0	21	12
Cible 15.1:	3,05	10	7	2	2	1	22	11
Cible 15.3:	2,86	9	5	4	4	0	22	11
Cible 15.2:	2,86	9	4	5	2	1	21	12
Cible 15.7:	3,05	8	7	5	1	0	21	12
Cible 15.b	2,76	7	6	5	2	1	21	12
Cible 15.9:	2,68	7	6	5	3	1	22	11
Cible 15.a	2,71	6	7	5	2	1	21	12
Cible 15.c	2,57	6	6	5	2	2	21	12
Cible 15.8:	2,48	6	5	5	3	2	21	12
Cible 15.4:	2,57	5	6	5	1	3	20	13
Cible 15.6:	2,38	5	6	4	4	2	21	12

Tableau 23. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.16

	Cote de	N	ombre des p	ays affectar	t une prio	rité de		
Cible ODD	priorité moyenne	Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)	Total	Aucune réponse
ODD 16	3,14	9	8	2	2	0	21	12
Cible 16.4	3,00	11	5	2	3	1	22	11
Cible 16.9	2,95	11	4	2	2	2	21	12
Cible 16.1	3,20	10	6	2	2	0	20	13
Cible 16.6	3,19	10	7	2	2	0	21	12
Cible 16.5	3,15	10	4	5	1	0	20	13
Cible 16.3:	3,10	10	4	4	2	0	20	13
Cible 16.10:	3,05	9	5	4	2	0	20	13
Cible 16.a	3,05	9	5	4	2	0	20	13
Cible 16.b	2,95	9	6	3	2	1	21	12
Cible 16.2:	3,05	7	9	2	2	0	20	13
Cible 16.7:	3,05	7	10	2	2	0	21	12
Cible 16.8:	2,20	5	4	5	2	4	20	13

Tableau 24. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.17

	Cata da	No	ombre des p	ays affectar	nt une prio	rité de		
Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Élevée Moyenne (4) (3)		Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)	Total	Aucune réponse
ODD 17	2,24	7	3	3	4	4	21	12
Cible 17.1:	2,75	9	3	3	4	1	20	13
Cible 17.14:	2,65	9	3	2	4	2	20	13
Cible 17.19:	2,60	9	3	2	3	3	20	13
Cible 17.11:	2,48	9	2	3	4	3	21	12
Cible 17.17:	2,80	8	5	3	3	1	20	13
Cible 17.16:	2,45	8	2	4	3	3	20	13
Cible 17.6:	2,52	7	5	3	4	2	21	12
Cible 17.18:	2,45	7	4	3	3	3	20	13
Cible 17.8:	2,36	7	5	3	3	4	22	11
Cible 17.13:	2,29	7	3	3	5	3	21	12
Cible 17.5:	2,20	7	2	3	4	4	20	13
Cible 17.3:	2,19	7	2	4	4	4	21	12
Cible 17.12:	2,14	7	1	4	6	3	21	12
Cible 17.4:	2,30	6	4	3	4	3	20	13
Cible 17.9:	2,25	6	4	3	3	4	20	13
Cible 17.15:	2,30	5	5	3	5	2	20	13
Cible 17.10:	2,24	5	6	3	3	4	21	12
Cible 17.2:	1,82	5	3	3	5	6	22	11
Cible 17.7:	2,00	4	4	3	6	3	20	13

ANNEXE B: RÉSULTATS DE LA PART B DU QUESTIONNAIRE

Tableau 25. Liste des agences de coordination, de suivi et de rapport des ODD dans les pays répondants

Pays	Organisme coordinateur des ODD	Organisme de suivi des ODD	Organisme établissant le rapport sur les ODD
Afghanistan	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie
Albanie	Comité de l'ODD	Premier ministre	Premier ministre
Azerbaïdjan	Comité de l'ODD	Comité de l'ODD	Comité de l'ODD
Bahreïn	Comité de l'ODD	Comité de l'ODD	Autorité statistique nationale
Bangladesh	Ministère de la Planification	Autorité statistique nationale	Premier ministre
Brunei	Premier ministre	Premier ministre	Autorité statistique nationale
Burkina Faso	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie
Cameroun	Ministère de l'Économie	Willistere de l'Economic	Autorité statistique nationale
Tchad	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie
Gambie	Willistere de l'Economie	Willistere de l'Economie	Willistere de l'Economie
Indonésie	Comité de l'ODD	Comité de l'ODD	Comité de l'ODD
Iran	Connic de l'ODD	Autorité statistique nationale	Autorité statistique nationale
Irah	Ministère de la Planification	Ministère de la Planification	Ministère de la Planification
Jordanie	Ministère de la Planification	Ministere de la Flanification	Willistere de la Flaillication
Kazakhstan	Ministère des Affaires	Ministère des Affaires	Ministère des Affaires
Kazaknstan	étrangères et de la coopération	étrangères et de la	étrangères et de la
	etrangeres et de la cooperation	coopération	coopération
Koweït		Cooperation	Cooperation
Kirghizistan			
Libye			Autorité statistique nationale
Malaisie	Autorité statistique nationale	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie
Maldives	Ministère de l'Environnement	Ministère de l'Environnement	Ministère de l'Environnement
Mali	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie
Pakistan	Ministère de la Planification	Autorité statistique nationale	Autorité statistique nationale
Palestine		Premier ministre	Comité de l'ODD
Oatar	Autorité statistique nationale Ministère de la Planification	Ministère de la Planification	Ministère de la Planification
Arabie Saoudite	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie
	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie
Sénégal Somalie	Autorité statistique nationale	Ministère de l'Economie	Ministère de l'Economie
Soudan	Autorité statistique nationale	Autoritá statistique notionale	Autoritá statistique nationale
Suriname	Autorne stanstique nationale	Autorité statistique nationale	Autorité statistique nationale
Togo	Autorité statistique nationale	Autorité statistique nationale	Autorité statistique nationale
Turquie	Ministère du Développement	Autorité statistique nationale	Ministère du Développement
Ouganda	Premier ministre	Premier ministre	Premier ministre
Yémen	rienner ministre	rienner ministre	rienner ministre
1 emen			

^{*} Les noms originaux des agences concernées des ODD ont été raccourcis pour présenter un aperçu du mécanisme des ODD dans les pays répondants. Les pays écrits en italiques n'ont pas fourni de réponse.

Tableau 26. Est-ce que votre pays dispose actuellement d'un(e) stratégie/plan national(e) de développement conforme au processus des ODD?

OUI	Afghanistan, Albanie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Burkina Faso,
	Cameroun, Indonésie, Iran, Irak, Jordanie, Libye, Malaisie, Mali, Pakistan,
	Palestine, Qatar, Arabie Saoudite, Sénégal, Somalie, Soudan, Togo, Turquie,
	Ouganda
NON	Brunei, Tchad, Kazakhstan, Koweït, Maldives, Suriname, Yémen
AUCUNE	Gambie, Kirghizistan
RÉPONSE	

Tableau 27. Est-ce que votre pays est actuellement engagé dans la mise en œuvre des ODD ci-dessous?

Pays	ODD	Total																
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	1 otai
Afghanistan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	16
Albanie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1			1	1	14
Bahreïn	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Bangladesh		1																1
Brunei		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	15
Burkina Faso	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	16
Cameroun	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Tchad				1	1	1							1		1		1	6
Indonésie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Iran	1		1	1				1	1				1			1		7
Irak	1	1	1	1	1	1				1			1					8
Jordanie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Koweït	1	1	1	1	1	1		1	1				1					9
Malaisie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Maldives	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Mali	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	16
Pakistan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Palestine		1																1
Qatar	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Sénégal	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Soudan				1		1	1				1	1	1	1	1			8
Togo	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Turquie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Ouganda	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1			1	1	13
Yémen	1	1	1	1	1	1	1	1										8
Total	20	22	21	23	21	22	19	20	19	18	17	15	22	13	17	18	18	

1 égale 'OUI'.

Tableau 28. Quel est le nombre total de personnel des organismes cités ci-dessous ayant les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des ODD?

Pays	Organisme coordinateur des	Organisme coordinateur des	Organisme établissant le
	ODD	ODD	rapport sur les ODD
Afghanistan	2	1	2
Albanie	14	9	3
Azerbaïdjan	18	12	18
Bahreïn	22	22	3
Cameroun			12
Tchad	10	10	10
Iran		10	10
Irak	32	116	116
Jordanie	4	4	4
Libye			211
Malaisie	6	2	2
Maldives	6	6	17
Pakistan	12	72	20
Palestine		209	
Qatar	287		
Arabie saoudite	6		
Sénégal	20	20	20
Soudan	27		
Suriname			1
Togo	20	10	10
Turquie	44	2	44
Ouganda	6	10	6
Total	536	515	509

Tableau 29. Votre pays a-t-il eu une coopération avec/ou a-t-il reçu une consultation de la part des organisations régionales/internationales à propos des ODD ci-dessous?

Pays	ODD	ODD	ODD	ODD	Total													
·	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
Afghanistan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	16
Bahreïn			1	1		1	1	1			1		1	1	1			9
Burkina Faso	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Cameroun	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Tchad				1	1	1							1		1		1	6
Indonésie	1	1	1			1										1		5
Irak	1	1	1	1	1	1		1		1	1		1			1	1	12
Jordanie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Kazakhstan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Koweït																	1	1
Libye	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Malaisie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Maldives	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Mali	1	1	1	1	1		1		1				1			1		9
Palestine		1																1
Qatar	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Arabie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Saoudite																		
Soudan				1		1	1				1	1	1	1	1			8
Togo	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Turquie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Ouganda	1	1	1	1	1		1	1	1	1						1		10
Yémen	1	1	1	1	1	1					,			,		,		6
Total	17	18	18	19	17	18	16	15	14	14	15	13	17	13	15	16	15	
1 égale 'OUI'.																		

Tableau 30. Votre pays, a-t-il besoin d'un renforcement de capacités dans les ODD ci-dessous?

Pays	ODD	Total																
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
Afghanistan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Albanie	1	1	1	1	1	1		1		1	1					1		10
Azerbaïdjan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Bahreïn	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Brunei	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Burkina Faso				1			1		1		1		1				1	6
Cameroun							1						1					2
Tchad	1	1	1				1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	14
Indonésie		1		1				1			1	1	1	1				7
Iran	1	1	1			1		1		1	1	1	1	1	1	1	1	13
Irak	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	16
Jordanie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Kazakhstan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Libye	1			1		1		1						1				5
Malaisie		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	16
Maldives	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Mali	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Pakistan	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1		1	1	1		14
Palestine	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Qatar	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Arabie saoudite	1				1		1			1		1	1				1	7
Sénégal	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Somalie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Soudan				1									1	1	1			4
Suriname	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Togo	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	15
Turquie					1					1	1	1	1	1		1	1	8
Ouganda	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	16
Yémen	1	1	1	1	1	1	1	1										8
Total	23	22	22	24	22	22	23	24	19	23	24	23	23	23	21	22	22	
1 41- (OLII															•			

1 égale 'OUI'.

Tableau 31. Votre pays, peut-il fournir aux autres pays de l'OCI un renforcement de capacité sur les ODD ci-dessous ?

Pays	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	Total
·	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
Albanie																1		1
Bahreïn	1					1												2
Burkina					1													1
Faso																		
Cameroun	1	1	1	1	1	1		1	1	1		1				1	1	12
Tchad				1	1	1												3
Indonésie	1									1						1		3
Irak	1				1					1								3
Jordanie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Koweït								1										1
Malaisie	1																	1
Pakistan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Palestine	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1	1	1	15
Arabie saoudite		1																1
Soudan				1									1	1	1			4
Togo	1	1	1		1					1							1	6
Turquie	1	1	1	1		1	1	1	1						1		1	10
Ouganda	1	1	1	1	1	1		1	1	1						1		10
Total	11	8	7	8	9	8	4	7	6	8	3	4	3	3	5	7	6	

¹ égale 'OUI'.

ANNEXE C: ENQUETE DE TENDENCES SUR LES ODD PRIORITAIRES DES PAYS MEMBRES DE L'OCI



ENQUETE DE CONJONCTURE SUR LES PRIORITES DES PAYS MEMBRES DE L'OCI CONCERNANT LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF

Conformément à la Résolution #117 du trente-et-unième session du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale (COMCEC) de l'organisation de coopération islamique (OIC) qui a été tenue les 23-26 novembre 2015 à Istanbul, Turquie, l'enquête actuelle vise a identifier les priorités accordes par les pays membres de l'OCI a chacun des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD).

STRUCTURE DE L'ENOUETE

Le questionnaire comporte trois différentes parties: PARTIE A, PARTIE B, et L'ANNEXE:

Partie A: Prioritisation des ODD, niveaux de réalisation attendus, et facteurs contraignants pour les ODD;

Part B: Engagement national aux ODD; Organismes compétents, leurs capacités en ressources humaines; Coopération avec les organismes internationaux; besoins de formation et capacités des ODD; et

ANNEXE: Liste des ODD et les objectives aux termes de chaque ODD

Pour les « Questions Fermées » , veuillez cocher ou mettre un (\mathbf{X}) dans la case correspondante.

Pour les « Questions Ouvertes », veuillez écrire uniquement dans l'espace réserve disposé sous chaque question. Vous pouvez ajouter une page si nécessaire.

Veillez, en répondant aux questions, de prendre compte de toutes les sources d'informations, y compris d'autres entités/ organismes gouvernementaux.

Si vous avez des questions concernant le contenu du questionnaire, veuillez les envoyer par courriel à: statistics@sesric.org

Veuillez remplir le formulaire en ligne et l'envoyer à statistics@sesric.org au plus tard le 2 avril 2018.

AVIS

SESRIC rassemblera les réponses et fera une synthèse des résultats de l'enquête qui peuvent être utilisés dans des recherches connexes. SESRIC peut également les partager et les discuter avec les organisations partenaires au niveau régional et international pour effectuer une analyse affiné et applicable au niveau international.

INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES I.1 Veuillez fournir les coordonnées de votre institution: Nom de l'institution: Nom du responsable de l'institution: Le titre du responsable de l'institution: Code de Code du Numéro de téléphone: Numéro : la ville: pays: Code du Code de Numéro de Fax: Numéro: la ville: pays: Adresse électronique: E-mail(s): Compte Twitter (s'il existe): Adresse Postale: Ville : Pays 1.2 Veuillez fournir les coordonnées du chef du département compétent responsable de coordonner le processus des ODD: Nom: Département: Code du Code de Numéro de téléphone: Numéro : la ville: pays: Code du Code de Numéro de Fax: Numéro : la ville: pays: E-mail(s): I.3 Veuillez fournir les coordonnées du point focal ayant répondu au questionnaire: Nom: Titre: Département: Code du Code de Numéro de téléphone: Numéro : pays: la ville: Code du Code de Numéro de Fax: Numéro : pays: la ville: E-mail(s):

						PARTIE A	E A									
		PRIORI	PRIORITISATION	NI	NIVEAUX DE RÉALISATION	LISATION				FAC	FACTEURS CONTRAIGNANTS	CONTR	AIGNA	SLN		
QUESTION NO	ODD et OBJECTS (Veuillez cliquer sur la cases pertinentes dans cette colonne pour	Depuis l'adoption des Objectifs de Développement Durables (ODD) en septembre 2015, quel est la priorité que votre pays a désigné à chacun des ODD et à ses objectifs?		Quel est l chacun des (V [afin de fau colonnes ce voir les in mesu	Quel est le niveau de réalisation attendu par votre pays pour clascum des ODD et leuro objectifs dans les périodes indiquées el- après? "Tevellar conclet 181 u cloume correspondante l' l'affin de facilite et l'estimation des nivants de réalisation sous les colonnes correspondantes, voile et ous reporter à l'amone pour voir les indicateurs provisoires pour mars 2016 conques pour mesurer le progrès des pays vieà-vie chaque (ODD)	ulu par votre pa 39 pour les périodes indiquées ci- correspondante) x de réalisation sous les reporter à l'a muex pour mars 2016 conçus pour l-vis chaque (DD)]	One	ls sont les f	ek sont les facteurs contraignants la capacité de votre pays à réaliser chacun des ODD et ses objectifs avant 20 (Veuillez cocher [x] dans la/les colonne(s) correspondante (s). Plus de cochez autant de cases que nécessaire)	ignants la c la/les colom	ipacité de vo ie(s) corresp	tre pays à ondante (s)	réaliser cl	hacun des O cochez auta	ODD et ses ob nt de cases q	Quels sont les facteurs contraignants la capacité de votre pays à réaliser chacun des ODD et ses objectifs avant 2030? (Veuillez cocher [x] dans lades colonne(s) correspondante (s). Plus de cochez autant de cases que nécessaire).
	longues versions disponibles dans l'onglet "ANNEXE")	Voulke choise pure la éche les de valeus et- demands siven per pass accoucht profit aux ODT classons et la ópcific ounces. ALOTRING. 1. BASER 1. ALCUNE 1. BASER 1. ALCUNE Priorité accordée	Pouvez vous préciser la raison pour laquelle votre pays a désigné cette priorité?	Déja réalisée? OUI NON	Dega Si NON, le miveau de Si NON, le niveau de réalisation attendu d'ici realisation attendu d'i	Si NON, le niveau de réalisation attendu d'ici 2030 25% 50% 75% 100%		Insuffisance des Aucune capacités en ressources n humaines	Manque de connaissances méthodologiques	Manque de sources de données pour surveiller et	Manque des Insuffixance outlis des reclandogiques ressources finformatiques financières		Manque du soutien politique		Manque de coordination parmi les organismes/ parties prenantes	Autres, vauillez préciser ci- dessoux:
A.1	ODD															
A.1.1																
A.1.2	Objectif 1.2	7.0														
A.1.4		ত ব														
A.1.5		5														
A.1.6		a														
	Objectif 1.b	P														
A.2	9															
A.2.1	Objectif 2.1	1														
A.2.2		77.0														
A.2.5		0 4											İ			
A.2.5	Objectif 2.5	1 0														
A.2.6		1 0											İ			
A.2.7		q														
Ш	П	0														
A.3	000															
A.3.1																
A.3.2	Objectif 3.2	3 2														
A.3.4		4														
A.3.5		5														
A.3.6		9														
A.3.7		7														
A.3.8		000														
A.3.9	Objectif 3.9	6														
A.3.b		: 4														
A.3.c		0														
A.3.d		P														
A.4	000															
A.4.1	Objectif 4.1	1														
A.4.3		7 6														
A.4.4		4														
A.4.5		2														
A.4.6		9														
A.4.7		7														
A.4.8	Objectif 4 h	a 1														
A 4 9													İ			
Α.5	a															
A.5.1	ľ															
A.5.2		7											ľ			
A.5.3		m														
A.5.4		4														
A.5.5																
A.5.6		9														
A.5.7		a														
A.5.8		q														
A.5.9	Objectif 5.c	c		_										_	_	

						L	PARTIE A	IE A									
		PRIORI	PRIORITISATION	NI	NIVEAUX DE RÉALISATION	RÉALIS	ATION				FAC	FACTEURS CONTRAIGNANTS	CONTR	AIGNAN	LS		
QUESTION NO		Degnis Padoption des Objectifs de Dévelopement Durables (ODD) en septembre 3015, que est la priorité que votre pays a désigné à chacun des ODD et à ses objectifs?		Quel est l chacun des (V) [afin de fau colonnes co voir les in mesu	Onet est le inveau de réalisation attendu par voire pays pour chacun des ODD et leurs objectifs dans les périodes indiquées et- uprès? (Veuillez cocher [8] la colome correspondant() [affin de facilite l'Testimation des nivaux de réalisation sons les colomes correspondantes, veiller vous reporter à l'amore pour voir les indicateurs provisoires pour mans 2016 coupre pour mesurer le progrès des pays vissà-vis chaque ODD]	artion attendu par après? la colonne corre n des nivaux de r reiller vous repor vires pour mars 2 s pays vis-à-vis c	ériodes indiquée ériodes indiquée espondante) éalisa don sous l ter à l'annexe p 2016 conçus por rhaque ODD]		uels sont les (Veuillez c	els sont les facteurs contraignants la capacité de votre pays à réaliser chacun des ODD et ses objectifs avant 20 (Veuillez cocher [x] dans la/les colonne(s) correspondante (s). Plus de cochez autant de cases que nécessaire).	aignants la c i la/les coloni	apacité de voi ne(s) correspi	tre pays à r	éaliser chacı Plus de coc <mark>l</mark>	un des ODI hez autant (D et ses obj de cases qu	Quels sont les facteurs contraignants la capacité de votre pays à réaliser chacun des ODD et ses objectifs avant 2030? (Veuillez cocher [x] dans la/les colonne(s) correspondante (s). Plus de cochez autant de cases que nécessaire).
	les visualiser en long ues versions disponibles dans l'ong let "ANNEXE")	Veally choisin pum les cheles de valeus co- veally choisin pum les cheles de valeus co- ODO cidesson et les dyculis commoss. A MOYENE 2. BASSE 1. ANGUNE 1. ANGUNE 1. ANGUNE 1. ANGUNE PRINCIPE PRINCIPE PRINCIPE PRINCIPE 1. ANGUNE 1	Pouvez vous préciser la raison pour laquelle voir nava a désigné ette miorité?		Deja Si NON, le niveau de Si NON, le niveau de réalisée? réalisea fon aftendu d'ici réalisée? 2020 UN NON 25% 50%, 75%, 100%, 25%, 50%, 75%, 100%,	u d'ici réal	Si NON, le niveau de réalisation attendu d'ici 2030 25% 50% 75% 100%		Insuffisance des Aucune capacités en ressources humaines	Manque de connaissances méthodologiques	Manque de sources de données pour surveiller et évaluer	Manque des Insuffisance Manque Manque de outifs des des des la fais, technologiques ressources souden régulations fasformatiques financières politique et politiques	Insuffisance A des ressources s financières p	Insuffisance Manque Manque de des du las, ressources soutien régulations financières politique et politiques		Manque de coordination parmi les organismes/ parties prenantes	Aures, vaiillez préciser ci- dessous:
A.6	ODD 6 (total)																
A.6.1																	
A.6.3	Objectif 6.3	33 7				+											
A.6.4		4															
A.6.5		2															
A.6.6	Objectif 6.6	9															
A.6.8																	
A.7	opp																
		1															
A.7.2		2															
A.7.3		8												+	+		
A.7.5	Objectif 7.h	a						+									
A.8	ODD																
		1															
A.8.2		2													+		
A.8.3	Objectif 8.3																
A.0.4		† v				+											
A.8.6		9															
A.8.7		1															
A.8.8		00															
A.8.5		6		Ī													
A.8.b	Objectif 8.a	0 88															
A.9	000																
A.9.1																	
A.9.2	Objectif 9.3	3										1					
A.9.4		4															
A.9.5		2															
A.9.6		8				+											
A 9.8	Objectif 9.6	9															
A 10	1																
A.10.1																	
A.10.2		2				H							П				
A.10.3		8															
A.10.4		4				+											
A.10.5		2		f	+	+	Ī	$\frac{1}{2}$				T	T	+	+	+	
A.10.6	Objectif 10.6	9		<u> </u>													
A.10.8																	
A.10.9																	
A.10.a		0															

						DADTIEA	< [7									
						ITANI	1									
		PRIORE	PRIORITISATION	N	NIVEAUX DE RÉALISATION	NEISATION				FAC	FACTEURS CONTRAIGNANTS	CONTR	AIGNA	SLN		
QUESTION	ODD et OBJECTS (Veuillez Cliquer sur la cases pertinentes dans cette	Depuis l'adoption des Objectifs de Développement Durables (ODD) en septembre 2015, quel ext la priorité que votre pays a désigné à chacun des ODD et à ses objectifs?		Quelest I chacun des (V) [afin de fau colonnes co voir les in mesu	Onel est le niveau de réalisation attendit par votre pays pour chacun des ODD et leur objectifs dans les périodes indiquées citames (Veullez cocher ISI la colonne correspondante) l'affin de faciliter l'estimenton des nivaux de réalisation sons les colonnes correspondantes, voille vious represent a l'innece pour voile les indicateurs provisoires pour mans 2016 conque pour massurer le progrès des pays vicia-cis chaque ODD)	Onel est le niveau de réalisation attendu par votre pays pour chacum des ODD et leurs objectife dans les spériodes indiquées ci- après? Le colone (al no clonne correspondante) [affin de Inciliteral Pestimation des nivaux de réalisation sons les colonnes correspondantes, votre vous reporters il l'amace pour voir les indicateurs provisoires pour mans 2016 conque pour mesurer le pragrès des pays vis-à-vis chuque ODD.]	Quels	sont les fact euillez coch	eurs contraig er [x] dans la	nants la ca /les colonn	pacité de voi e(s) correspa	tre pays à r andante (s).	éaliser cha Plus de co	acun des Ol	DD et ses ob at de cases q	Quels sont les facteurs contraignants la capacité de votre pays à réaliser chacun des ODD et ses objectifs avant 2030? (Veuillez cocher [x] dans la/les colonne(s) correspondante (s). Plus de cochez autant de cases que nécessaire).
	les visualiser en longues versions disponibles dans l'onglet "ANNEXE")	Voulke Choir prim It schelles de valens et- voulke Choir prim It schelles de valens et- en et al Antorie 1. Antor	Pouvez vous préciser la raison pour laquelle voire? navs a désiené cette priorité?	Deja Si N réalisée? réalis OUI NON 25%	Si NON, le niwau de réalisation attendu d'ici 2020 25% 50% 75% 100%	Si NON, le niveau de réalisation attendu d'ici 2030 25% 50% 75% 100%	Aucune		Manque de s connaissances méthod ologiques su	Manque de sources de données pour te surveiller et si évaluer	Manque des I outils technologiques /informatiques	Insuffisance Manque des du ressaurces soutien financières politique	Manque Manque de du lois, soutien régulations politique et politiques		Manque de coordination parmi les parmi les parties parties prenantes pertinents	Aures, vauillez, préciser ci- dessous:
	ODD 11 (total)															
A.11.1	Objectif 11.1	1		H												
A.11.2	Objectif 11.2	2 2 3					+									
A.11.4	Objectif 11.	4														
A.11.5	Objectif 11.	8														
A.11.6	Objectif 11.6	9														
A.11.7	Objectif 11.	7														
A.11.8	Objectif II.a	a; t		-												
A.11.a	Objectif 11.c															
A.12	ODD 12 (total)															
A.12.1	Objectif 12.1	1														
A.12.2	Objectif 12.2	2														
A.12.3	Objectif 12.3	3														
A.12.4	Objectif 12.4	4 0		1												
A.12.6	Objectif 12.6	9														
A.12.7		7														
A.12.8	Objectif 12.8	8		1												
A.12.9		1.1		-			1									
A.12.b		0 4														
A.13	15															
	Objectif 13.1															
A.13.2	Objectif 13.2	2														
A.13.3	Objectif 13.3	3														
A.13.5	Objectif 13.b	4 4														
A.14	ODD 14 (total)															
A.14.1	Objectif 14.1	1														
A.14.2	Objectif 14.2	22														
A.14.4	Objectif 14.4	0 4														
A.14.5		S														
A.14.6	Objectif 14.6	9														
A.14./		, 4							+			Ī				
A.14.9		P. P.					_					Г	H			
		0														
A.15	ODD 15 (total)															
A.15.1	Objectif 15.1			-	+		+	+	+				+	+	+	
A.15.2	Objectif 15.2	2.5		+			+	+								
A.15.4	Objectif 15.4	4		+	+		_						T	+		
A.15.5	Objectif 15.5											Ī	l			
A.15.6	Objectif 15.6	9														
A.15.7	Objectif 15.7	7														
A.15.8	Objectif 15.8	8														
A.15.9		6		Ŧ												
A.15.b		# C														
A.15.c	Objectif 15.c	0					_									
				-				-					-	-	-	

						PARTIE A	A F									
		PRIORE	PRIORITISATION	NIV	NIVEAUX DE RÉALISATION	LISATION				FAC	FACTEURS CONTRAIGNANTS	CONTR	AIGNA	NTS		
QUESTION	OBJECTS (Veuillez cliquer sur la cases pertinentes dans cette colome pour	Depuis Fadoption des Objectifs de Développement Durables (ODD) en septembre 2015, quel est la pirotié que votre pays a désigné à chac un des ODD et à ses objectifs?		Quel est le chacun des 1 (Ve [afin de fac colonnes col voir les int mesun	One lest le niveau de réalisation attendu par votre pays pour chaeun des ODD et leurs objectis fauts les périodes indiquées ci-après? Veuillez cochet [3] la colonne correspondante] [afin de faciliter l'estimation des niva ux de réalisation sous les colonnes ou respondantes, veiller vous reporter al 3 names pour voir les indicateurs provisoires pour mars 2016 conque pour massurer le progrès des pays viscia-vis chaque ODD]	du par votre pays pour les périodes indiquées ci- e correspondante) x de réalisation so us les reporter à l'amoe pour mars 2016 conçus pour	Quel	ls sont les fa	cteurs contrai	gnants la c: la/les coloni	apacité de vo	re pays à r indante (s).	éaliser cl	hacun des C	ODD et ses o	Quels sont les facteurs contraignants la capacité de votre pays à réaliser chacun des ODD et ses objectifs avant 2030? (Veuillez cocher [x] dans la/les colonne(s) correspondante (s). Plus de cochez autant de cases que nécessaire).
	les visualiser en longues versions disponibles dans l'onglet "ANNEXE")	Veuller cheine prum is eichelts de valeus ei- dessons ei viere poly a seconder la princia un ODD cidesson et les objetifs counces. A: BAUTEN B: MOTENNE B: ANNENNE B:	Ponvez vous préciser la raison pour laquelle voire pays a désiené cette priorité?	Deja réalisée? OUI NON	Si NON, le niveau de réalisa fion attendu d'ici 2020 25% 50% 75% 100%	Deja réalisée? réalisa fion aftendu d'ici réalisée? 2020 2030 2030 OUI NON 25% 50% 75% 100% 25% 50% 75% 100%		Insuffisance des Aucune appacités en c ressources m humaines	Manque de connaissances méthod ologiques s	Manque de sources de données pour t	Manque des Insuffsance Manque Manque de aulis des du lois, technologiques ressources soutien régulations informatiques financières politique et politique	Instiffsance Manque Manque de des da lois, ressources soutien régulations financières politique et politique	Mangue M du soutien re politique et		Manque de coordination parmi les organismes/ parties prenantes	Aures, veuillez préciser ci- dexous:
A.16	ODD 16 (total)															
A.16.1																
A.16.2		2														
A.16.3	3 Objectif 16.3 1 Objectif 16.4	K 4														
A.16.5		t vo											İ			
A.16.6		9														
A.16.7		7														
A.16.8		8														
A.16.9		6,														
A.16.h	a Objectif 16.10	0														
A.16.c		Q														
A.17	8															
A.17.1	1 Objectif 17.1															
A.17.2		2														
A.17.4	Objectit 17.3	2														
A.17.5		2														
A.17.6	6 Objectif 17.6	9														
A.17.7		7														
A.17.8		×														
A.17.9 A.17.a	Objectif 17.9 Objectif 17.10	6,0														
A.17.b																
A.17.c		2		F												
A.17.d		20														
A.17.e	e Objectif 17.14	7														
A.17.e		.5														
A.17.f	f Objectif 17.16	91														
A.17.h		8		F									T			
A.17.i	i Objectif 17.19	6														

Voter pays set dicksigne unides expenience) sycietique(s) on thange dia Processus des ODD? Cockez [S] OII dia NONI All Copanience des ODD Cockez [S] OII dia NONI All Copanience des ODD Cockez [S] OII dia NONI dia neutralitate des ODD All Copanience des ODD Cocker [S] OII dia Nove metale lement of unit) STRATGOETAN All ODD descenate Copanience des ODD Copanience des ODD All ODD descenate Copanience des ODD Copanience des ODD Copanience des ODD Copanience des ODD All ODD descenate Copanience des ODD Co			PA	PARTIE B	EB	
Street que votre pays de pore acuellement et survéillance de condination de companion de combando de combando de combando de combando	B.1		ООП	NON	SI OUI, veuillez taper ci-dessous le nom du principale organisme responsable:	SI disponibe, veuillez taper ci-dessous l'adresse électronique de organisme principale responsable:
Act of the worte pays dispose attendement of rapport was to ODD Act of the worte pays dispose attendement of rapport was to ODD Act of the worte pays of attendement of miles STANT (STELPLAN) Act of the worte pays of attendement of miles STANT (STELPLAN) Act of the worte pays of attendement organish dams in mise on curve des Act of the worte pays of attendement organish dams in mise on curve des Act of the worte pays of attendement organish dams Act of the worte pays of attendement organish dams Act of the worte pays of attendement organish dams Act of the worte pays of attendement organish dams Act of the worte pays of attendement organish dams Act of the worte pays of attendement organish dams Act of the worte pays of attendement organish Act of the worte pays of attendement of a pays of attendement of a pays of attendement of a pays of attendement of a pays of attendement of a pays of attendement of a pays of attendement of a pays of attendement of a pays of a p	B.1.1					http://
Extre que votre pass dispose attuellement d'unic) SIRAT GERPLAN OUT NON SI OUI, pouvez-ouns parlet brièvement de ce	B.1.2					http://
Extre que votre pays depose actuellement d'unic) STRATÉGIE/PLAN NATIONALGE DE DÉVELOPPEAIENT conforme au processus des ODD? NON de Carte que votre pays est actuellement engagé dans la mise en œuvre des OCII NON de Carte que votre pays est actuellement engagé dans la mise en œuvre des OCII NON de Carte que votre pays est actuellement engagé dans la mise en œuvre des OCII NON de Carte d	B.1.3	Organisme établissant le				http://
Exce que votre pays est actuellement engagé dans la mise en œuvre des ODD édessours' Combine de la mise ODD édessours' Combine de la mise ODD Edessours' Compine de la mise ODD Edessours' Compine de la mise ODD Edessours' Compine de la mise ODD Edessours'	B.2	Est-ce que votre pays dispose actuellement d'un(e) STRATÉGIE/PLAN NATIONAL(E) DE DÉVELOPPEMENT conforme au processus des ODD?	ооп	NON	Si OUI, pouvez-vous parler brièvement de ce document?	S OUI, pouvez-vous joindre une copie de ce document à l'email?
Control of classons of class	B.2.1					
3.3 ODD 1- Pac de pontroeté Pac de pontroeté Pac de pontroeté Pac de pontroeté 3.3 ODD 2- Entroetine de ce ben-être pontroeté A DOD 2- Entroetine de ce ben-être pontroeté de pontroeté de l'activité entre les sexes A DOD 2- Entroetine de telévaillée entre les sexes A DOD 2- Entroetine de considérent et précation de l'activité entre les sexes A DOD 2- Entroetine de considérent et crité sancé de controllée entre crité sancé de controllée entre crité sancé de controllée entre crité sancé de controllée entre crité sancé de controllée entre crité sancé de controllée entre crité de controllée entre crité de controllée entre crité de controllée entre entre les processes de sont de personnel de personnel de personnel de personnel de personnel de sont production et au l'activité de l'activité entre crité de continent les plus élevés et travaillent sur le processes de sont de la méchane de continent et au l'activité entre combre tout de personnel de personnel de personnel de personnel de personnel de continent de conti	B.3	Est-ce que votre pays est actuellement engagé dans la mise en œuvre des ODD ci-dessons? (Veuillez cochez [x] soit OUI, NON, ou NE SAIS PAS) (Pour plus de details, veuillez cocher l'ODD correspondant)	INO	NON	NE SAIS PAS	Remarques supplémentaires (le cas échéant)
3.3. ODD 2. Zero faim 3.3. ODD 2. Zero faim 3.3. ODD 3. Born deat de sonif et cle ben-être 3.4. ODD 4. Educate de crois sonne de conomique 3.3. ODD 5. Educate de crois sonne de conomique 3.5. ODD 5. Educate de trois sonne de conomique 3.3. ODD 6. Born travail décent et crois sonne de conomique 3.5. ODD 6. Born travail décent et crois sonne de conomique 3.3. ODD 9. Industré, innovation et infrastructure 3.5. ODD 1. Consemmanté durables 3.3. ODD 1. Consemmanté durables 3.5. ODD 1. Consemmanté durables 3.4. ODD 1. Consemmanté durables 3.5. ODD 1. Consemmanté durables 3.4. ODD 1. Consemmanté durables 3.5. ODD 1. Consemmanté durables 3.4. ODD 1. Consemmanté durables 3.5. ODD 1. Consemmanté durables 3.4. ODD 1. Consemmanté durables 3.5. ODD 1. Consemmanté durables 3.4. ODD 1. Consemmanté durables 3.5. ODD 1. Consemmanté durables 3.4. ODD 1. Consemmanté durables 3.5. ODD 1. Consemmanté durables 3.4. ODD 1. Consemmanté durables 3.5. ODD 1. Consemmanté de coordination de coordinat	B.3.1	ODD 1: Pas de pauvreté				
3.3. ODD 3. Bon data de samé et de bien-dire Achien de de de bien-dire 3.3. ODD 4. Education de gaullié Achien de de de bien-dire 3.3. ODD 5. Education de gaullié Achien de la seaves 3.3. ODD 6. Eu prochée et resultainsement Achien de la seave de la s	B.3.2	ODD 2: Zéro faim				
3.3. ODD 2. Earling centre last sexus According to the case sexus According centre last sexus According centre last sexus 3.3. ODD 2. Earling centre cards sexus According centre cards sexus According centre cards sexus According centre cards sexus According centre cards sexus According centre cards sexus According centre cards sexus According centre cards sexus According centre cards sexus According centre cards sexus According centre cards sexus According centre cards sexus According centre cards sexus According centre cards sexus According centre cards sexus According centre cards sexus	B.3.3	ODD 3: Bon état de santé et de bien-être				
3.4.5 ODD 5. Energials cannot be caused cannot be caused be cau	B.3.4	ODD 4: Éducation de qualité				
3.3. ODD 0. Energie non pollustre et abordable A.3. ODD 1. Energie non pollustre et abordable A.3. ODD 2. Energie non pollustre et abordable A.3. ODD 2. Industre, innovation et alrecatione et abordable A.3. ODD 1. Energie non pollustre et abordable A.3. ODD 1. Vales et communates durables A.3. OD	B.3.5	ODD 5: Égalité entre les sexes				
3.3.7 ODD 7: Efergie non polluante et abroclable A.3.7 ODD 7: Efergie non polluante et abroclable A.3.8 ODD 8: Travail décent et croissance économique A.3.9 ODD 9: Industre, innovation et infrastructure A.3.9 ODD 9: Industre, innovation et infrastructure A.3.9 ODD 12: Consumation et production responsable A.3.9 ODD 12: Consumation et production responsable A.3.9 ODD 12: Consumation et production responsable A.3.9 ODD 13: Mesures en faveur du climat 3.3.4 ODD 13: Mesures en faveur du climat ODD 14: Vie sous feau A.3.9 ODD 14: Vie sous feau A.3.9 ODD 14: Vie sous feau 3.3.4 ODD 15: Natureur et production responsable A.3.9 ODD 14: Vie sous feau A.3.9 ODD 15: Vie sur terre A.3.9 ODD 15: Vie sur terre 4.3.5 ODD 16: Pair, institucions ODD 15: Vie sur terre A.3.9 ODD 15: Vie sur terre A.3.9 ODD 15: Vie sur terre A.3.9 ODD 15: Vie sur terre 4.3.6 ODD 16: Pair, institucions ODD 17: Vie sur terre A.3.9 ODD 16: Vie sur terre A.3.9 ODD 16: Vie sur terre A.3.9 ODD 16: Vie sur terre A.3.9 ODD 16: Vie sur terre A.3.9 ODD 16: Vie sur terre A.3.9 ODD 16: Vie sur terre A.3.9 ODD 16: Vie sur terre A.3.9 ODD 16: Vie sur terre A.3.9 ODD 16: Vie sur terre A.3.9 ODD 16: Vie sur terre A.3.9 ODD 16: Vie sur terre A.3.9 ODD 16: Vie sur terre A.3.9 ODD 16: Vie sur terre A.3.9 ODD 16: Vie sur terre A.3.9 ODD	B.3.6	ODD 6: Eau potable et assainissement				
3.3.8 ODD 8. Travail décent et croissance économique A.3.8 ODD 8. Travail décent et croissance économique A.3.9 ODD 9. Industré, invovairon et infrastructure 3.3.a ODD 10. Réduction des inégalifés 3.3.4 ODD 11. Villes et communautés durables A.3.0 ODD 11. Villes et communautés durables 3.3.d ODD 12. Consonnation et production responsable 3.3.4 ODD 12. Consonnation et production responsable A.3.0 ODD 12. Consonnation et production responsable 3.3.d ODD 12. Consonnation et production responsable A.3.0 ODD 12. Consonnation et production responsable A.3.0 ODD 12. Consonnation et production responsable 3.3.d ODD 12. Consonnation et production responsable A.3.0 ODD 12. Consonnation et production responsable A.3.0 ODD 12. Consonnation et production responsable 3.3.d ODD 12. Visual retree A.3.0 ODD 12. Visual retree A.3.0 ODD 12. Consonnation responsable A.3.0 ODD 12. Consonnation responsable 3.3.d ODD 12. Visual retree to fortes institutions and responsable responsab	B.3.7	ODD 7: Énergie non polluante et abordable				
3.3.d ODD 9. Inclusive, innovation et infrastructure Annovation et infrastructure Annovation et infrastructure 3.3.d ODD 10. Reduction des insgalités ODD 11. Villes et communation et production responsable Annovation et production responsable 3.3.d ODD 13. Mesures en faveur du climat ODD 13. Mesures en faveur du climat Annovation et production responsable 3.3.d ODD 13. Mesures en faveur du climat ODD 13. Mesures en faveur du climat Annovation et production responsable 3.3.d ODD 13. Mesures en faveur du climat ODD 14. Vie sous Feau Annovation et production responsable 3.3.d ODD 15. Vie sur terre B. 3.f ODD 15. Vie sur terre Annovation et production responsable 3.3.d ODD 17. Parenariats pour les objectifs Annovation et production des organismes cités ci-dessous ayant Inférieur au science en science en science on plus en science sou plus Quel est le nombre total de personnel des organisme de coordination des ODD Annovation des ODD Inférieur au ciquivalent Onganisme de surveillance des ODD Annovation des ODD Annovation des ODD Annovation des ODD 3.4.d. Annovation des ODD Annovation des ODD Annovation des ODD Annovation des ODD	B.3.8	ODD 8: Travail décent et croissance économique				
3.3.a ODD 10. Reduction des inégalités ODD 10. Réduction des inégalités April 1. Villes et communautés durables 3.3.b ODD 12. Consommation et production responsable April 1. Villes et communautés durables April 1. Villes et communautés durables 3.3.c ODD 12. Consommation et production responsable April 1. Villes et communautés durables April 1. Villes et communautés durables 3.3.d ODD 13. Mesures en favour du climat April 1. Vie sous l'eau April 1. Vie sous l'eau 3.3.d ODD 15. Vie sur terre B. 3.f ODD 15. Vie sur terre April 1. Vie sous l'eau 3.3.d ODD 15. Vie sur terre B. 3.f ODD 15. Vie sur terre April 1. Vie sous l'eau 3.3.d ODD 15. Vie sur terre B. 3.f ODD 15. Vie sur terre April 1. Vie sous l'eau Abrelle cet le nombre total de personnel des organismes cités ci-dessous ayant les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des ODD? April 1. Air cence flicence en sciences ou plus en sciences ou plus circles ou deuivainent des ODD 3.4.1	B.3.9	ODD 9. Industrie, innovation et infrastructure				
3.3.6 ODD 12: Consommation et production responsable Production responsable	B.3.a	ODD 10: Réduction des inégalités				
3.3.6 ODD 12: Consommation et production responsable Concommation et source Concommat	B.3.b	ODD 11: Villes et communautés durables				
ODD 13. Mesures en faveur du climat ODD 14. Vie sous Feau ODD 14. Vie sous Feau ODD 15. Vie sur terre ODD 16. Paix, insité, et de fortes institutions ODD 16. Paix, insité, et de fortes institutions ODD 10. Partenariats paur les objectifis ODD 17. Partenariats paur les objectifis Inférieur au ODD 17. Partenariats paur les objectifis QUE lest le nombre total de personnel des organismes cités ci-dessous ayant les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des cyclorieres Licence/licence en sciences ou plus en scie	В.3.с	: ODD 12: Consommation et production responsable				
8.34 ODD 15. Ve sur tere 8.34 ODD 15. Ve sur tere 8.3.5 ODD 15. Ve sur tere 8.3.6 ODD 15. Ve sur tere 8.3.6 ODD 15. Partenarius pour les objectifs Quel est le nombre total de personnel des organismes cités ci-dessous ayant les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des ODD? 9.3.1 Onganisme de coordination des ODD 9.3.2 Organisme établissant le rapport sur les ODD 9.3.3 Organisme établissant le rapport sur les ODD	B.3.d	1 ODD 13: Mesures en faveur du climat				
8.3.4 ODD 15. Ve sur tere 3.3.6 ODD 16. Paix, justice et de fortes institutions. 3.3.6 ODD 16. Paix, justice et de fortes institutions. 3.3.6 ODD 17. Partenarius pour les objectifs. Quel est le nombre total de personnel des organismes cités ci-dessous ayant les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des ODD? Onganisme de coordination des ODD 3.4.1 Organisme établissant le rapport sur les ODD 3.4.2 Organisme établissant le rapport sur les ODD	B.3.e	ODD 14: Vie sous l'eau				
3.3.6 ODD 16. Pair, institutions. ODD 17. Partenarius pour les objectifs. Inférieur au les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le coordination des ODD? Inférieur au Licence/licence en sciences ou plus en sciences ou plus en sciences ou plus en sciences ou équivalent en sciences ou équivalent en sciences ou équivalent en sciences ou équivalent en sciences ou équivalent en sciences ou équivalent en sciences ou équivalent en sciences ou équivalent en sciences ou plus en sciences ou équivalent en sciences ou plus en sciences ou plus en sciences ou plus en sciences ou plus en sciences ou plus en sciences ou plus en sciences ou équivalent en sciences ou plus en sciences ou plus en sciences ou plus en sciences ou plus en sciences ou plus en sciences ou plus en sciences ou plus en sciences ou plus en sciences ou plus en sciences ou plus en sciences ou plus en sciences ou plus en sciences ou équivalent en sciences ou plus en sciences en sciences ou plus en sciences en sciences en sciences en sciences en sciences	B.3.f	f ODD 15: Vie sur terre				
3.3.h ODD 17. Partenarius pour les objectifs Quel est le nombre total de personnel des organismes cités ci-dessous ayant les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des orgenisme de coordination des ODD An	B.3.g	ODD 16: Paix, justice, et de fortes institutions				
Quel est le nombre total de personnel des organismes cités ci-dessous ayant les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des Inférieur au Licence/licence Licence/licence en sciences ou plus Premier en sciences ou plus Companisme de coordination des ODD Creation Companisme de surveillance des ODD Companisme établissant le rapport sur les ODD	B.3.h	ODD 17: Partenariats pour les objectifs				
Organisme de coordination des ODD Organisme de surveillance des ODD Organisme établissant le rapport sur les ODD	B.4	Quel est le nombre total de personnel des organismes cités ci-dessous ayant les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des ODD?	Inférieur au premier cycle/licence en sciences	Licence/licence en sciences ou équivalent	Licence/licence en sciences ou plus	Total
Organisme de s Organisme établissant le	B.4.1					
Organisme établissant le	B.4.2					
	B.4.3	Organisme établissant le				

		PA	PARTIE B	EB	
B.5	Votre pays a t-il eu une COOPERATION avec/ou a t-il reçu une CONSULTATION de la part d'organisations régionales/internationales à propos des ODD ci-dessous? (Pour voir plus de détails , veuillez cocher l'ODD correspondant figurant en annexe)	Ino	NON	Si OUI, de quelle(s) organisation(s)?	Si OUI, quel est l'étendue de cette coopération?
B.5.	B.5.1 ODD 1: Pas de pauvreté				
B.5.	B.5.2 ODD 2: Zéro faim				
B.5.	B.5.3 ODD 3: Bon état de santé et de bien-être				
B.5.	B.5.4 ODD 4: Éducation de qualité				
B.5.	B.5.5 ODD 5: Égalité entre les sexes				
B.5.	B.5.6 ODD 6: Eau potable et assainissement				
B.5.	B.5.7 ODD 7: Énergie non polluante et abordable				
B.5.	B.5.8 ODD 8: Travail décent et croissance économique				
B.5.	B.5.9 ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure				
B.5.	B.5.a ODD 10; Réduction des inégalités				
B.5.	B.5.b ODD 11: Villes et communautés durables				
B.5.	B.5.c ODD 12: Consomnation et production responsable				
B.5.	B.5.d ODD 13: Mesures en faveur du clinat				
B.5.	B.5.e ODD 14: Vie sous l'eau				
B.5	B.5.f ODD 15: Vie sur terre				
B.5.	B.5.g ODD 16: Paix, justice, et de fortes institutions				
B.5.	B.5.h ODD 17: Partenariats pour les objectifs				
	Votre pays, collecte-t-il les données sur les indicateurs pertinents sur les			nyporiton and promise on amorphis it of alone MOM is	
B.6	ODD ci-dessous? (veuillez cocher l'ODD pertinent pour voir les indicateurs correspondants a chame ODD fémant en annexe)	OUI	NON	Sur la base de la capacité actuelle de votre Système Sur la base de la capacité actuelle de votre Système Statistique National?	REMARQUES SUPPLIMENTAIRES (LE CAS ECHÉANT)
B.6.	B.6.1 ODD 1: Pas de pauvreté				
B.6.	B.6.2 ODD 2: Zéro faim				
B.6.	B.6.3 ODD 3. Bon état de santé et de bien-être				
B.6.	B.6.4 ODD 4: Éducation de qualité				
B.6.	B.6.5 ODD 5: Égalité entre les sexes				
B.6.	B.6.6 ODD 6: Eau potable et assainissement				
B.6.	B.6.7 ODD 7: Énergie non polluante et abordable				
B.6.	B.6.8 ODD 8: Travail décent et croissance économique				
B.6.	B.6.9 ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure				
B.6.	B.6.a ODD 10: Reduction des inégalités				
B.6.	B.6.b ODD 11: Villes et communautés durables				
B.6.	B.6.c ODD 12: Consomnation et production responsable				
B.6.	B.6.d ODD 13: Mesures en faveur du climat				
B.6.	B.6.e ODD 14: Vie sous l'eau				
B.6	B.6.f ODD 15: Vie sur terre				
B.6.	B.6.g ODD 16. Paix, justice, et de fortes institutions				
B.6.	B.6.h ODD 17: Partenariats pour les objectifs				

NOTE Note			PAI	PARTIE B	B	
2000 DE Park de pancerde 2000 DE Park de bincitée de sanicée et é biciétée 2000 DE Park de biciétée 2000 DE Park de la sanicée de biciétée 2000 DE Park de sanicée de sanicéesement 2.5 000 DE Park de sanicéesement	B.7	Votre pays, a-t-il besoin d'un RENFORCEMENT DE CAPACITÉS dans les ODD ci-dessons? (Pour voir plus de détails , veuillez cocher l'ODD correspondant)	ino	NON	Si OUI, sur quels sujets/indicateurs?	REMARQUES SUPPLIMENTAIRES (LE CAS ECHÉANT)
17.2 2010 2. Effect de tanté et de bardiere	B.7.1	ODD 1: Pas de pauvreté				
27.2 ODD 2 Floration to annule control for the bencheme 27.3 ODD 2 Floration to annule control for the bencheme 27.3 ODD 2 Floration to annule control for the bencheme 27.3 ODD 2 Floration to annule control for the bencheme 27.3 ODD 2 Floration to annule control for the bencheme 27.3 ODD 2 Floration and a possible seem 27.3 ODD 2 Floration to annule control for the bencheme 27.3 ODD 2 Floration and a possible seem 27.3 ODD 2 Floration and a possible seem 27.3 ODD 2 Floration and a possible seem 27.4 ODD 1 Fe Concommination of the floration and a possible seem 27.4 ODD 1 Fe West are the control and a possible seem 27.4 ODD 1 Fe West are the control and a possible seem 27.4 ODD 1 Fe West are the seem 27.5 ODD 2 Floration and a possible seem 27.5 ODD 2 Floration	B.7.2	ODD 2: Zéro faim				
2.25 2.010 2.5 feat feat me to sease statement of the content feat a samin-term of the conten	B.7.3	ODD 3: Bon état de santé et de bien-être				
1.75 ODD 2. Fluente entre las seases 1.75 ODD 2. Fluente entre las seases 1.75 ODD 2. Fluente entre las seases 1.75 ODD 2. Fluente entre la constante et hereithe 1.75 ODD 2. Fluente entre la constante et hereithe 1.75 ODD 2. Fluente entre la meante et hereithe 1.75 ODD 2. Fluente entre la meante et hereithe 1.75 ODD 1. Fluente entre la meante et hereithe 1.75 ODD 1. Fluente entre la meante et hereithe 1.75 ODD 1. Fluente entre la meante et hereithe 1.75 ODD 1. Fluente et hereithe et hereithe 1.75 ODD 1. Fluente et hereithe 1.75 ODD 1. Fluente et hereithe 1.75 ODD 1. Fluente et hereithe 1.75 ODD 1. Fluente et hereithe 1.75 ODD 1. Fluente et hereithe 1.75 ODD 1. Fluente et hereithe 1.75 ODD 1. Fluente et hereithe 1.75 ODD 1. Fluente et hereithe 1.75 ODD 1. Fluente et hereithe 1.75 ODD 2. Fluente et hereithe 1.75 ODD 2. Fluente et hereithe 1.75 ODD 2. Fluente et hereithe 1.75 ODD 2. Fluente et hereithe 1.75 ODD 2. Fluente et hereithe 1.75 ODD 2. Fluente et et hereithe 1.75 ODD 2. Fluente et h	B.7.4	ODD 4: Éducation de qualité				
27.75 OLD 27 Fleanize ann relations at a breathful section of the factor of the fa	B.7.5	ODD 5: Égalité entre les sexes				
2000 10 Reduction de nimére en riverable	B.7.6	ODD 6: Eau potable et assainissement				
2000 Di S'Trousil décent et roissance économique	B.7.7	ODD 7: Énergie non polluante et abordable				
7.72 ODD 9: Industries, innovation of infrastructure NO 7.73 ODD 12 Concommation of trotheries resonable NO 7.74 ODD 13 Mearers on flower during mineral surfaces of trotheries resonable NO 7.74 ODD 12 Concommation of trotheries resonable NO 7.74 ODD 12 Wearer of the forest institutions NO 7.74 ODD 12 Wearer of the forest institutions NO 7.75 ODD 12 Wearer of the forest institutions NO 7.74 ODD 12 Wearer of the forest institutions NO 7.75 ODD 12 Parametrials bening the contract pays de l'OCI un RENTORCEMENT NO 7.75 ODD 12 Wearer forest forest accountement to the contract pays de l'oci un retale de details , venilez coche l'ODD correspondant) NO 7.75 ODD 12 Wearer forest forest accountement to the companie of the comp	B.7.8	ODD 8: Travail décent et croissance économique				
27.20 20.00 10.0	B.7.9	ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure				
1.7. ODD 11. Viles et communatés durables	B.7.a	ODD 10: Réduction des inégalités				
N.7.6 ODD 12 Concommution of production responsible N.7.6 ODD 12 Concommution of production responsible N.7.6 ODD 12 We same earl forward of climat N.7.6 ODD 15 We same earl forward of climates N.7.7 ODD 15 We same feet the forward and same pays of POCI un RENFORCEMENT OUT 12 Pertenantists round seed of climits, we address or coher PODD correspondant) NON Si ODI, sur quirds surject sources N.7.7 ODD 12 Pertenantists round seed of climits, verifles cocher PODD correspondant) NON Si ODI, sur quirds surject sources S.8.1 ODD 12 Penetral control climits of climits, verifles cocher PODD correspondants Si ODD 12 Penetral control climits of cocher population Si ODI, surject sources S.8.2 ODD 12 Penetral control climits of climits	B.7.b	ODD 11: Villes et communautés durables				
1.7.d ODD 13. Mesares en faveur du cinnat	В.7.с	ODD 12: Consomnation et production responsable				
1.7.6 ODD 14. Vie sone Team	B.7.d	ODD 13: Mesures en faveur du climat				
1.74 ODD 15 Vez sur terre	B.7.e	ODD 14: Vie sous l'eau				
1.7.g ODD 1/2 Parkeninate pour les observities	B.7.1	ODD 15: Vie sur terre				
Votre pays, peut-if fournir and autres pays de l'OCI un RENFORCEMENT OCI NON Si OUI, sur quels sujets/indicateurs? Votre pays, peut-if fournir and autres pays de l'OCI un RENFORCEMENT OCI OCI Sur quels sujets/indicateurs? Votre pays, peut-if fournir and autres pays de l'OCI un RENFORCEMENT OCI Sur quels color Clore acceleration Clore	B.7.g	ODD 16: Paix, justice, et de fortes institutions				
Votre pays, peut-il fournir aux autres pays de l'OCI un RENFORCEMENT DE CAPACITÉ sur les ODD c-éessons? Proprovir aux autres pays de l'OCI un RENFORCEMENT DE CAPACITÉ sur les ODD c-éessons? Proprovir aux autres pondant)	B.7.h	ODD 17: Partenariats pour les objectifs				
PD CATACLES SUPERIOR PROPERIOR	Ģ	Votre pays, peut-il fournir aux autres pays de l'OCI un RENFORCEMENT		i i i i i i i i i i i i i i i i i i i		REMARQUES SUPPLIMENTAIRES (LE CAS
B. 8.1 ODD 1: Pax de pauvené B. 8.2 ODD 2: Zéro fain B. 8.3 ODD 2: Zéro fain B. 8.3 ODD 3: Élevairé et de bienêtre B. 8.4 ODD 4: Élevairé ne de qualifé B. 8.4 ODD 4: Élevairé ne de qualifé B. 8.5 ODD 5: Étables inne polluaire et abordable B. 8.5 ODD 5: Étables inne polluaire et abordable B. 8. ODD 7: Évaire et et considere et information et abordable B. 8.3 ODD 1: Vaire et communatés durables B. 8. ODD 1: Vaire et communatés durables B. 8.4 ODD 1: Vaire et communatés durables B. 8. ODD 1: Vaire et communatés durables B. 8.4 ODD 1: Vaire et communatés durables B. 8. ODD 1: Vaire et communatés durables B. 8.4 ODD 1: Vaire et communatés durables B. 8. ODD 1: Vaire et communatés durables B. 8.4 ODD 1: Vaire et de fortes institutions B. 8.4 ODD 1: Parteuniries pour les objectifs B. 8. DOD 1: Parteuniries pour les objectifs B. 8.4 ODD 1: Parteuniries pour les objectifs B. 8.4 ODD 1: Parteuniries pour les objectifs	0.0	DE CAFACITE SUF RES ODD CI-dessous : (Pour voir plus de détails , veuillez cocher l'ODD correspondant)	1 00	NO.	St OO4, sur quets sujetstinateateurs:	ECHÉANT)
B.8.2 ODD 2: Zefo faim B.8.3 ODD 3: Boulfeat de sandé et de bien-être A ODD 4: Éducation de quallié B.8.4 ODD 4: Éducation de quallié A ODD 5: Égailé entre les seves B.8.5 ODD 5: Égailé entre les seves B.8.6 ODD 7: Éara pratable et assinéerment B.8.7 ODD 7: Érangé inon polluante et abordable B.8.6 ODD 7: Évançai décent et croissance économique B.8.8 ODD 9: Industrie, imovation et infrastructure B.8.9 ODD 9: Industrie, imovation et infrastructure B.8.9 ODD 1: Villes et communantés durables B.8.6 ODD 10: Réduction des inégalités B.8.9 ODD 11: Villes et communantés durables B.8.9 ODD 13: Westers en flavair du climat B.8.9 ODD 13: Ves sous l'eau B.8.6 ODD 14: Ves sous l'eau B.8.6 ODD 14: Ves sous l'eau B.8.8 ODD 14: Ves sous l'eau B.8.8 ODD 15: Patramairs pour les chiectifs B.8.8 ODD 16: Paix, justice, et de fortes institutions B.8.6 ODD 17: Patramairs pour les chiectifs B.8.8 ODD 17: Patramairs pour les chiectifs	B.8.1	ODD 1: Pas de pauvreté				
B.8.3 ODD 3: Bon efant de sanfé et de bien-être B.8.4 ODD 4: Éducation de quulifé B.8.5 ODD 5: Égalide euroe se secas B.8.6 ODD 5: Égalide euroe se vecas B.8.7 ODD 7: Élergie non polluante et abordable B.8.8 ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure B.8.8 ODD 1: Villas et communatés durables B.8.9 ODD 1: Villas et communatés durables B.8.6 ODD 1: Villas et communatés durables B.8.6 ODD 14-Villas et communatés durables B.8.6 ODD 14-Villas et communatés durables B.8.6 ODD 14-Villas et communatés durables B.8.6 ODD 14-Villas et communatés durables B.8.6 ODD 14-Villas configuration B.8.6 ODD 15-Vie sur euro B.8.6 ODD 14-Vie sous l'emerce B.8.7 ODD 15-Vie sur euro B.8.6 ODD 15-Vie sur euro B.8.8 ODD 16-Vie sur euro B.8.6 ODD 16-Vie sur euro B.8.8 ODD 16-Vie sur euro B.8.6 ODD 16-Vie sur euro B.8.8 ODD 16-Vie sur euro B.8.6 ODD 16-Vie sur euro B.8.9 ODD 17-Partennánts pour les objectifs B.8.6 ODD 17-Partennánts pour les objectifs	B.8.2	ODD 2: Zéro faim				
B.84 ODD 4: Education de qualifé B.85 ODD 5: Écultie entre les sexes B.86 ODD 6: Eau peable et assainissement B.87 ODD 7: Écurgie non pollante et alordable B.88 ODD 9: Travail décent et croissance économique B.80 ODD 10: Réduction des inégalifés B.80 ODD 11: Vilès et communités durables B.80 ODD 12: Consommaine le production responsable B.80 ODD 13: Mesures en faveur du climat B.84 ODD 14: Vie sons feau B.85 ODD 15: Vie sur terre B.86 ODD 15: Vie sur terre B.87 ODD 16: Ne sur terre B.88 ODD 16: Vie sur terre B.86 ODD 16: Vie sur terre B.87 ODD 17: Partenarists pour les objectifs	B.8.3	ODD 3: Bon état de santé et de bien-être				
B.85 ODD 5: Egalité entre les sexes B.86 ODD 6: Eau porable et assainissement B.87 ODD 7: Énergie non pollunine et alroitable B.88 ODD 9: Travail décent et croissance économique B.89 ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure B.80 ODD 12: Villes durables B.84 ODD 12: Voiles ouver du climat B.84 ODD 13: Mesures en faveur du climat B.84 ODD 14: Vile sous l'eau B.84 ODD 15: Vie sur terre B.85 ODD 16: Vie sur terre B.86 ODD 17: Vie sur terre B.87 ODD 17: Vie sur terre B.88 ODD 16: Paix, instice, et de fortes institutions B.89 ODD 17: Partenarius pour les objectifs	B.8.4	ODD 4: Éducation de qualité				
B.8.6 ODD 6: Eau potable et assainissement B.8.7 ODD 7: Énergie non polluante et abordable B.8.8 ODD 7: Énergie non polluante et abordable B.8.8 ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure B.8.a ODD 10: Vides et communatée durables B.8.b ODD 11: Vides et communation et production responsable B.8.b ODD 12: Consommation et production responsable B.8.c ODD 13: Vides ous l'eau B.8.c ODD 14: Vie sous l'eau B.8.c ODD 15: Vie sur terre B.8.f ODD 15: Vie sur terre B.8.f ODD 15: Vie sur terre B.8.f ODD 15: Vie sur terre B.8.g ODD 16: Vie sous l'eau B.8.c ODD 16: Vie sur terre B.8.c ODD 17: Partenarists pour les objectifs	B.8.5	ODD 5: Égalité entre les sexes				
B.8.7 ODD 7: Energie non polluante et abordable P.8.7 ODD 7: Energie non polluante et abordable B.8.8 ODD 9: Industrie innovation et infrastructure B.8.0 ODD 10: Vides et communautés durables B.8.0 ODD 11: Vides et communautés durables B.8.0 ODD 12: Consommation et production responsable B.8.0 ODD 13: Vides eu faver du climat B.8.0 ODD 14: Vie sous l'eau B.8.1 ODD 15: Vie sur terre B.8.2 ODD 15: Vie sur terre B.8.2 ODD 16: Vie sur terre B.8.3 ODD 16: Vie sur terre B.8.4 ODD 17: Partenariats pour les objectifs B.8.1 ODD 17: Partenariats pour les objectifs	B.8.6	ODD 6: Eau potable et assainissement				
B.83 ODD 8. Travail décent et croissance économique B.84 ODD 9. Travail décent et croissance économique B.84 ODD 1. Valles et communautés durables B.8. ODD 1. Valles et communautés durables B.8. ODD 1. Valles et communautés durables B.8. ODD 1. Valles et communautés durables B.8. ODD 1. Valles et communautés durables B.8. ODD 1. Valles et communautés durables B.8. ODD 1. Valles et communautés durables B.8. ODD 1. Valles et communautés durables B.8. ODD 1. Valles et communautés durables B.8. ODD 1. Valles et communautés durables B.8. ODD 1. Valles et de fortes institutions B.8. ODD 1. Valles et de fortes institutions	B.8.7	ODD 7: Énergie non polluante et abordable				
B.84 ODD 9. Industric innovation et infrastructure B.8. ODD 10. Réduction des inégalités Condition des inégalités Consommation et infrastructure Condition des inégalités Cond	B.8.8	ODD 8: Travail décent et croissance économique				
B.8a ODD 10. Réduction des inégalités Pond 11. Villes et communautés durables Pond 11. Villes et communautés durables B.8b ODD 11. Villes et communation et production responsable B.8c ODD 12. Consommation et production responsable Pond 12. Consommation et production responsable B.8c ODD 13. Mesures en faveur du climat B.8c ODD 14. Vie sous l'eau B.8c ODD 15. Vie sur terre B.8g ODD 16. Vie sur terre B.8d ODD 16. Paix, instite, et de fortes institutions B.8c ODD 17. Partenariats pour les objectifs	B.8.9	ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure				
B.8b ODD 11: Villes et communautés durables P.8c ODD 12: Consommation et production responsable P.8c ODD 12: Consommation et production responsable P.8c ODD 13: Mesures en faveur du climat P.8c ODD 14: Vie sous l'eau P.8c ODD 15: Vie sur terre P.8c ODD 15: Vie sur terre P.8c ODD 15: Vie sur terre P.8c ODD 16: Vie sur terre P.8c ODD 16: Vie sur terre P.8c ODD 16: Vie sur terre P.8c ODD 16: Vie sur terre P.8c ODD 16: Vie sur terre P.8c ODD 17: Partenariats pour les objectifs P.8c ODD 18: Partenariats pour les objectifs P.8c ODD 18: Partenariats pour les objectifs P.8c ODD 18: Partenariats pour les objectifs P.8c ODD 18: Partenariats pour les objectifs P.8c ODD 18: Partenariats pour les objectifs P.8c ODD 18: Partenariats pour les objectifs P.8c ODD 18: Partenariats pour les objectifs P.8c	B.8.a	ODD 10: Réduction des inégalités				
B.8c ODD 12. Consommation at production responsable P.8c ODD 13. Measures on favour du climat B.8d ODD 14: Vie sous l'eau B.8d ODD 15. Vie sur terre B.8g ODD 16: Vie sur terre B.8g ODD 16: Paix, institutions B.8d ODD 17: Partenariats pour les objectifs	B.8.b	ODD 11: Villes et communautés durables				
B.8d ODD 13. Mesures en faveur du climat B.8. ODD 14. Vie sous Teau B.8. ODD 14. Vie sur terre B.8. ODD 15. Vie sur terre B.8. ODD 16. Paix, instice, et de fortes institutions B.8. ODD 17. Partenariats pour les objectifs	В.8.с	ODD 12: Consommation et production responsable				
B.8c ODD 14: Vie sous leau B.8.f ODD 15: Vie sur terre B.8.g ODD 16: Paix, instice, et de fortes institutions B.8.h ODD 17: Partenariats pour les objectifs	B.8.d	ODD 13: Mesures en faveur du climat				
B.8.f. ODD 15. Vie sur terre B.8.g. ODD 16 Paix, instice, et de fortes institutions B.8.h. ODD 17. Partenariats pour les objecuifs	B.8.e	ODD 14: Vie sous l'eau				
B.8.g ODD 16: Paix, itstice, et de fortes institutions B.8.h ODD 17: Partenariats pour les objectifs	B.8.1	f ODD 15: Vie sur terre				
B.8.h ODD 17. Partenariats pour les objectifs	B.8.g	ODD 16: Paix, justice, et de fortes institutions				
	B.8.h	ODD 17: Partenariats pour les objectifs				

FRANÇAIS

But 1:	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	Indicateurs Pertinents
Objectif 1.1	D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de	Indicateur 1.1.1 Population en dessous du seuil international de pauvreté, selon le sexe, l'âge, la situation
g	vivre avec moins de 1,25dollar par jour)	professionnelle et la situation geographique (urbaine/ rurale))
	D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui	Indicateur 1.2.1 Proportion de la population en dessous du seuil international de pauvreté, selon le sexe et l'âce.
Objectif 1.2	vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les	
	formes.	dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales
		Indicateur 1.3.1 Proportion de la population qui bénéficient des systèmes de protection sociale/minimale
	Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y	calon la cava nombra d'anfante parconnac au chômaga parconnac âgéas parconnac handicanéas fammas
Objectif 1.3	compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres	enceintes, nouveau-nés, victimes de blessures du travail, les pauvres et les groupes vulnérables
	et des personnes vulnérables en bénéficient.	
	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes	Indicateur 1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages et qui a accès au services de base
Objectif 1.4	vumerables, aient les memes droits aux ressources economiques et qu'ils aient acces aux services de base, a	Indicateur 1.4.2 Proportion de la population adulte totale jouissant des droits de la sécurité d'occupation des terres, disposant de documents légaux reconnus et qui perçoivent leurs droits fonciers comme garantis, selon
	et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance.	le sexe et le avec le type d'occupation
		Indicateur 1.5.1 Nombre de décès, personnes disparues et personnes touchées par une catastrophe pour
	D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur	100.000 personnes
Objectif 1.5	exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes	Indicateur 1.5.2 Pertes économiques directes causées par les catastrophes par rapport au produit intérieur brut mondial(PIB)
	d'ordre économique, social ou environnemental.	Indicateur 1.5.3 Nombre de pays qui ont des stratégies nationales et locales de réduction des risques de
		catastrophe
	Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le	Indicateur 1.a.1 Proportion des ressources allouées directement par le gouvernement aux programmes de
Objectif 1.a	renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et	Indicateur 1 a 2 Proportion des dépenses totales du gouvernement sur les services essentiels (éducation
	politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes	santé et protection sociale)
Objectif 1.h	Mettre en place aux niveaux national, regional et international des principes de politique generale viables, qui se fondent sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique	Indicateur 1.b.1 Proportion des dépenses courantes et des dépenses en immobilisations du gouvernement pour les secteurs qui avantagent de manière disproportionnée les femmes, les pauvres et les groupes
J	hommes-femmes, d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté	vulnérables
	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture	
But 2:	durable	
	D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en	
	situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	Indicateur 2.1.2 Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère dans la population, selon l'Échelle d'Expérience de l'Insécurité Alimentaire (EEIA)
	numero es surrealisto	Indicateur 2.2.1 Prévalence du retard de croissance(Taille pour l'âge <-2 écart-type de la médiane de
	D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs	TO STATE OF THE ST
Objectif 2.2	arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins	ans
	de 3 ans, et repondre aux besoins nutrinonners des adoiescentes, des rennnes encentes ou anaitantes et des	Thursday 2.2.2 Prevalence de la manifurnion (pous pour la talle» +2 ou <-2 écart-type de la médiane des
	personnes âgées	normes de croissance de l'enfant de l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans, par type (émaciation et surpoids)
	D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier	Indicateur 2.3.1 Volume de la production par unité de travail par classe de taille d'entreprise agricole/
Objectif 2.3	las fammas las autochtonas las avploitante familiaux las álavaurs et las nâchaurs y compris an assurant	
Objectii 2.3	l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers,	Indicateur 2.3.2 Revenu moyen des producteurs de denrées alimentaires à petite échelle, selon le sexe et le
	aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en oeuvre des pratiques	statut d'autochtone
	agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation	
Objectif 2.4	des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes	
	météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent	
	progressivement la qualité des terres et des sols	
	D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes	Indicateur 2.5.1 Nombre de ressources génétiques végétales et animales pour l'alimentation et l'agriculture
Objectif 2.5	bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que	Consenti dans les installations de Conservation à moyen ou à long terme.
•	présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé et le partage juste et	
	équitable de ces avantages, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale	
	Accroître, notamment dans le cadre du renforcement de la coopération internationale, l'investissement en faveur de l'infrastructure rurale, des services de recherche et de vulgarisation agricoles et de la mise au point	indicateur 2.a.1 maice a orientation agricole pour les dépenses gouvernementales
Objectif 2.a	de technologies et de banques de gènes de plantes et d'animaa d'élevage, afin de renforcer les capacités productives avricules des paus en dévalonments en particulier des paus les moires avancée.	Indicateur 2.a.2 Total des flux officiels (aide publique au développement ainsi que d'autres flux officiels) au
	productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés	secteur de l'agriculture
	Corriger et prévenir les restrictions et distorsions commerciales sur les marchés agricoles mondiaux, y	
Objectif 2.b	compris par l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de toutes les mesures relatives aux exportations aux effets similaires, conformément au mandat du Cycle de	Indicateur 2.b.1 Estimation du Soutien à la Production
	développement de Doha	Trucateur 2.0.2 Subventions aux exportations agricores
	Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et des	
Objectif 2.c	produits dérivés et faciliter l'accès rapide aux informations relatives aux marchés, y compris les réserves	Indicateur 2.c.1 Indicateur des anomalies dans les prix des denrées alimentaires
	alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité du prix des denrées alimentaires	
But 3:	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	
011 11024	D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances	Indicateur 3.1.1 Taux de mortalité maternelle
Objectif 3.1	vivantes	Indicateur 3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié
	D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant	
Objectif 3.2	chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus	Indicateur 3.2.2 Taux de mortalité néonatale
	emants de mons de 3 ans a 23 pour 1 000 naissances vivantes au pris	
		Indicateur 3.3.1 Nombre de nouvelles infections à VIH par 1000 de population non infectée, selon le sexe,
	D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales	l'âge et les populations clés Indicateur 3.3.2 Incidence de la tuberculose pour 1000 habitants
Objectif 3.3	négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	Indicateur 3.3.3 Incidence du paludisme pour 1000 habitants
		Indicateur 3.3.4 Incidence de l'hépatite B pour 100.000 habitants
		Indicateur 3.3.5 Nombre de personnes nécessitant des interventions contre les maladies tropicales négligées
	D'ici à 2030 réduire d'un tiers par la prévention et le traitement, la touv de mortalité prémeturée dus à des	Indicateur 3.4.1 Taux de mortalité attribuable aux maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète et les
Objectif 3.4	D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	maladies respiratoires chroniques
		Indicateur 3.4.2 Taux de mortalité par suicide Indicateur 3.5.1 La couverture des interventions de traitement (pharmacologique, psychosocial et de
	Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et	réadaptation et de postcure) pour usage de substances psychotropes
	d'alcool	Indicateur 3.5.2 L'usage nocif de l'alcool, definie en fonction du contexte national par la consommation
		d'alcool par habitant (15 ans et plus) au cours d'une année civile en litres d'alcool pur
Objectif 3.6	D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route	Indicateur 3.6.1 Taux de décès résultant d'accidents de la route
, Dio		
	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des	
Objectif 3.7	fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans	Indicateur 3.7.2 taux de natalité chez les adolescentes (10-14 ans, 15-19 ans) pour 1000 femmes dans ce
	les stratégies et programmes nationaux	groupe d'âge
		Indicateur 3.8.1 La couverture des services de santé essentiels (définie en tant que la couverture moyenne
	Faire en sorte que chacun bénéficie d'une assurance-santé, comprenant une protection contre les risques	
Objectif 3.8	financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins	
	essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	Indicateur 3.8.2 Nombre de personnes couvertes par l'assurance maladie ou par un système de santé publique
		pour 1000 habitants
	DU 1 2000 (1)	Indicateur 3.9.1 Taux de mortalité causée par la pollution domestique et la pollution de l'air ambiant
Objectif 3.9	D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques	Indicateur 3.9.2 Taux de mortalité causée par l'eau impropre, assainissement et hygiène inadéquats
	dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol	(exposition à l'eau impropre, services de l'assainissement et l'hygiène pour tous (WASH)) Indicateur 3.9.3 Taux de mortalité causée par l'empoisonnement accidentel
	Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation	Indicateur 3.9.3 l'aux de mortalite causee par l'empoisonnement accidentel Indicateur 3.a.1 Les taux de prévalence ajustés selon l'âge de l'usage courant du tabac parmi les personnes
Objectif 3.a	Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac	âgées de 15ans ou plus

FRANÇAIS

	LES OBJECTIFS DU DE VELO	
	Appuyer la recherche et la mise au point de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable.	Indicators 2 h 1 December de la constituir constituir à des médicaments abandables et des consisse de
011	à des médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC	manière durable
	et la sante publique, qui rearritme le droit qu'ont les pays en developpement, pour proteger la sante publique	Indicateur 3.6.2 Total d'aide publique au developpement nette destinée aux secteurs de la recherche medicale
	et, en particulier, assurer l'accès universel aux médicaments, de recourir pleinement aux dispositions de l'Accord sur les ADPIC qui ménagent une flexibilité à cet effet	et de la same de base
	Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le	
	maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement	Indicateur 3.c.1 Densité et distribution des travailleurs de santé
	Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière	
Objectif 3.d	Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux	Indicateur 3.d.1Règlement sanitaire international (IHR) préparation et capacité aux urgences sanitaires
	Assured Provided town Assure Schooling de modité and manifold Pérolité et automobile les associables	
But 4:	Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	
	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle	Indicateur 4.1.1 Proportion des enfants et jeunes: (a) 2/3 années (b) fin du cycle primaire; et(c) fin du
	complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile	premier cycle du secondaire réalisant au mois un niveau minimum de compétence en (i) lecture et (ii)en maths, par sexe
		Indicateur 4.2.1 Proportion des enfants de moins de 5 ans qui ont un bon niveau de développement dans le
Objectif 4.2	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à	domaine de la santé, l'éducation et le bien-être psychosocial, selon le sexe
	suivre un enseignement primaire	Indicateur 4.2.2 Taux de participation dans l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), par sexe
Objectif 4.3	D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable	formelle et non formelle au cours des 12 mois, selon le sexe
	D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences,	
	notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à	Indicateur 4.4.1 Proportion des jeunes et personnes adultes ayant des compétences en Technologies de l'information et de la communication (TIC) selon le type de compétence
	l'entrepreneuriat	
	des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation	Indicateur 4.5.1 Indicateurs de parité (femme/homme, rural/urbain, quintile de richesse de haut en bas, statut d'invalidité peuples autochtones et affectés par les conflits, à mesure que l'on dispose de données) pour tous
	17 11 27 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	1 1 2 4 10 1 10 1 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10
Objectif 4.6	D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes,	Indicateur 4.6.1 Pourcentage de la population dans un groupe d'âge donné réalisant au moins un niveau défini
	sachent lire, écrire et compter D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour	de mantise des competences fonctionnelles (a) d'alphabetisation(b) et en numéroterie, seion le sexe
	promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de	développement durable y compris l'équité entre les saves et les droits de l'homme sont prises en
	vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-	
	violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable	l'éducation des professeurs et (d) l'évaluation des étudiants
	Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux	Indicateur 4.a.1 Proportion des écoles qui ont accès à: (a) électricité; (b) l' Internet à des fins pédagogiques
Objectif 4.a	deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui	(c) ordinateurs à des fins pédagogiques; (d) Une infrastructure et des matériels adaptés aux étudiants
	soit sûr, exempt de violence et accessible à tous	handicapés; (e) eau potable; (f) installations d'assainissement de base unisexe s; et (g) installations pour le lavage des mains (selon les définitions d'indicateurs WASH)
	D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux	
	pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en	Indicateur 4 h 1 Volume des flux d'aide publique au développement pour les hourses par secteur et type
	développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays	d'étude
	développés et d'autres pays en développement	
	D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la	Indicateur 4.c.1 Proportion des enseignants dans les niveaux: (a) préprimaire; (b) primaire; (c) ler cycle du
Objectif 4.c	coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les	secondaire; et (d) 2ème cycle du secondaire qui ont reçu au moins une formation minimale des enseignants (e.g. Formation pédagogique) une formation initiale ou continue requise pour enseigner le niveau
	pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement	correspondant dans un pays donné
But 5:	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	Indicateur 5.1.1 Si les cadres législatifs sont en place pour promouvoir, appliquer et garantir la non
Objectif 5.1	Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	discrimination fondée sur le sexe
		indicateur 5.2.1 Proportion des remmes en coupie et des filles agées de 15ans et plus victimes de violence
	Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, v	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers
	Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée
		physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge 1.Idicateur 5.22 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa
Objectif 5.2	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 aus et plus victimes de violence sexuelle inflige par des personnes autre que leurs partenaires intimes de since les referes 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de fermose finés de 20.2.2 aus dirent mariées ou dans vivant dans un comb-
Objectif 5.2	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les praitiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant 1âge de 15ans et 18ans
Objectif 5.2		physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant l'âge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision.
Objectif 5.3	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la muitation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 dernifers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle inflige par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et leu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge
Objectif 5.3 Objectif 5.4	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les durniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge
Objectif 5.3 Objectif 5.4	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutulation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le méage et la famille, en fonction du contexte national	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location
Objectif 5.3 Objectif 5.4	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements boaux
Objectif 5.3 Objectif 5.4	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutulation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le méage et la famille, en fonction du contexte national	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location
Objectif 5.3 Objectif 5.4 Objectif 5.5	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgées de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15ans et 18ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements locaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.6.1 Proportion de femmes occupant des postes de direction
Objectif 5.3 Objectif 5.4 Objectif 5.5 Objectif 5.5	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publis, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il à eté décidé dans le Programme d'action de la Conférence	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.2 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements locaux Indicateur 5.6.1 Proportion de femmes agées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées en ce qui concerne les relations sexuelles, Indicateur des contracters et es de santé reproductives en ce qui concerne les relations sexuelles, Indicateur des contracters et es soins de santé reproductives en ce qui concerne les relations sexuelles, Indicateur des contracters et ce soins de santé reproductives en ce qui concerne les relations sexuelles, Indicateur des contracters et actuelles aux des aux des aux des partenants des aux des partenants de la concerne de la contracte de la concerne de la con
Objectif 5.3 Objectif 5.4 Objectif 5.5 Objectif 5.6	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publies, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il à été décisé dans le Programme d'action de la Conférence	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.2 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements locaux Indicateur 5.6.1 Proportion de femmes agées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées en ce qui concerne les relations sexuelles, Indicateur des contracters et es de santé reproductives en ce qui concerne les relations sexuelles, Indicateur des contracters et es soins de santé reproductives en ce qui concerne les relations sexuelles, Indicateur des contracters et ce soins de santé reproductives en ce qui concerne les relations sexuelles, Indicateur des contracters et actuelles aux des aux des aux des partenants des aux des partenants de la concerne de la contracte de la concerne de la con
Objectif 5.3 Objectif 5.4 Objectif 5.5 Objectif 5.6	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décide dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et de développement et le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et de développement et le Programme d'action de la Gonférence de internationale sur la population et de développement et le Programme d'action de la Gonférence de l'accidence les princes de devenuels sur la respective et le Programme d'action de la Gonférence de l'accidence les princes de devenuels sur la respective et le Programme d'action de la Gonférence de l'accidence les programmes d'action de la Gonférence de l'accidence les princes de l'accidence les programmes d'action de la Gonférence de l'accidence les programmes d'action de la Gonférence de l'accidence les programmes d'action de l'accidence les programmes d'accidence les programm	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plans victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements beaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.6.1 Proportion de femmes ôgées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées en ce qui concerne les relations secuelles, Putilisation des contraceptifs et les soins de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des bis et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux soins de santé revende et reproductive, Tinformation et l'éducation
Objectif 5.3 Objectif 5.4 Objectif 5.5 Objectif 5.6	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le méage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses drois en maitère de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examme qu'uni suivil Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soi actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un coupk avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements boaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes ôgées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairée en ce qui concerne les relations sexuelles, futilisation des contraceptifs et les soins des santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 aux faccès aux soins de santé excuelle et reproductive. Information et l'édication Indicateur 5.a.1 (a) Proportion de la population agricole toule ayant la propriée ou droits fonciers des terre agricoles, sedon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriédaires ou détenieurs de droits de terres
Objectif 5.3 Objectif 5.4 Objectif 5.5 Objectif 5.6	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de drection à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en maitre de procréation, nissi qu'il a ét décisée dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'il a l'accès à la propriété et au contrôte des terress et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.2 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements beaux Indicateur 5.6.2 Proportion de femmes agées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées en ce qui concerne les relations sexuelles, futilisation des contracepties et les sois de santé reproductive. Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui grannitsent aux femmes âgées de 15-49 ans Taccès aux soins de santé sexuelle et reproductive, l'information et l'éducation Indicateur 5.6.1 (1) Proportion de la population agricole totale ayant la propriété ou droits fonciers des terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de te
Objectif 5.3 Objectif 5.4 Objectif 5.5 Objectif 5.6	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de drection à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en maitre de procréation, niast qu'il a été décisé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôt des terresse et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infigée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements boaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des bis et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 aus faccès aux soiss de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des bis et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 aus faccès aux soiss de santé reproductive Indicateur 5.6.1 Proportion de proportion de la population agricol totale ayant la propriée ou droits fonciers des terres afracès aux sois de santés excelle et reproductive, Talformation of l'éducation Indicateur 5.6.1 par des femmes par les propries de un freibe ation Indicateur 5.6.1 par les femmes par les propries de un fortier son circles de terres services de sois et services de terres de travel de terres de l'éducation de terres de l'éducation de la population agricol totale ayant la propriée ou droits fonciers des terres de l'éducation de le population agricol totale ayant la propriée ou droits fonciers des terres de l'éducation de la population agricoles, selon et section de l'éducation de le population agricoles selon e
Objectif 5.3 Objectif 5.4 Objectif 5.5 Objectif 5.6	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale (éminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le méage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en mailère de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examen qu'un suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôte des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources atturclles, dans le respect du droit interne. Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infâgée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements boaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des bis et règlements qui parantissent aux femmes âgées de 15-49 aux faccès aux soits de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des bis et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 aux faccès aux soits de santé sexuelle et reproductive. Information et l'édication Indicateur 5.a.1 (a) Proportion de la population agricole totale ayant la propriée ou droits fonciers des terres agricoles, par type d'occupation Indicateur 5.a.2 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit coutumier) garantis aux femmes agricoles, par type d'occupation
Objectif 5.3 Objectif 5.4 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publise, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le méage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de samté sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses drois en matière de procréation, ainsi qu'i à l'accès als propriéte de procréation, ainsi qu'i à l'accès à la propriéte et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examme qu'unt suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriéte et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources autreulles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvour l'autonomisation des femmes	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements boaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des bis et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux soits de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des bis et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux soits de santé sexuelle et reproductive, Tiformation et l'éducation Indicateur 5.6.2 Proportion de papopalation agricole totale ayant la propriéé ou droits fonciers des terres agricoles, par type d'occupation Indicateur 5.6.2 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit coutumier) garantit aux femmes l'égainté des droits à la propriété /ou au contrôle des terres Indicateur 5.6.1 Proportion de personnes possédant un téléphone portable, par sexe
Objectif 5.5 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.0	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publies, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décisé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'il a l'accès à la propriété et au contrôte des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvolr l'autonomisation de toutes les dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les filles à tous les niveaux et	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et files âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.3.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.3.2 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements locaux Indicateur 5.3.2 Proportion de femmes agées et de 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées en ce qui concerne les relations accuelles, furilisation des contracepties et les sois et santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 ans l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive, l'information et l'éducation Indicateur 5.4.1 Proportion de la population agricole totale ayant la propriété ou droits fonciers des terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, par type d'occupation Indicateur 5.6.1 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit coutumie
Objectif 5.5 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.0	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publise, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le méage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de samté sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses drois en matière de procréation, ainsi qu'i à l'accès als propriéte de procréation, ainsi qu'i à l'accès à la propriéte et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examme qu'unt suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriéte et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources autreulles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvour l'autonomisation des femmes	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un coupk avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision par âge Indicateur 5.3.2 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements boaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui parantisent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux soits de santé excuelle et reproductive. Information et l'édication Indicateur 5.6.1 Proportion de la population agricole toule ayant la propriéé ou droits fonciers des terres agricoles, par type d'occupation Indicateur 5.6.2 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit coutumier) garantit aux femmes âgricoles, par type d'occupation Indicateur 5.6.2 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit coutumier) garantit aux femmes fegalité des droits à la propriété (ou au contrôle des terres Indicateur 5.6.1 Proportion de personnes possédant un téléphone portable, par exec
Objectif 5.3 Objectif 5.4 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publies, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décisé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'il a l'accès à la propriété et au contrôte des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvolr l'autonomisation de toutes les dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les filles à tous les niveaux et	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et leu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.3.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements locaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes agées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées en ce qui concerne les relations sexuelles, Tutilisation des contraceptits et les soins de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui garantisent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux soins de santé sexuelle et reproductive, Information et l'éducation Indicateur 5.a.1 (a) Proportion de la population agricole totale ayant la propriété ou droits fonciers des terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmit les proprétaires ou détenieurs de drois de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmit les proprétaires ou détenieurs de drois de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmit les proprétaires ou détenieurs de drois de terres agricoles, selon le sace; et (b) la part des femmes parmit les proprétaires ou détenieurs de drois de terres agricoles, selon la la propriété (ou au contrôle des terres grâceles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmit les proprétaires ou détenieurs de drois de terres l'adicateur 5.a.1 Proportion des pays qui ont des systèmes po
Objectif 5.3 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 5.0	Elminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publis, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers. à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvor l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation ét toutes les films et toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements locaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes âgées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées en ce qui concerne les relations sexuelles, furtilisation des contracepties et les soins de santé expedient l'adicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux soins de santé excuelle et reproductive, Information et l'éducation Indicateur 5.a.1 (a) Proportion de la population agricole totale ayant la propriété ou droits fonciers des terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les proprétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les proprétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les proprétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les proprétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon la la propriété (ou au contrôle des terres Indicateur 5.c.1 Proportion de pays qui ont des systèmes pour le suivi et l'attribution des allocutions publiques pour l'égalité des fortois de sexes et l'autonomisatio
Objectif 5.3 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 5.0	Eliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation enière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procretaive et faire en sorte que chacun puisse excrer ess drois en maitrè de procretaion, ainsi qu'i a été décisé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le dévelappement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui exitent Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et leu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.3.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements locaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes agées en des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements locaux Indicateur 5.6.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.6.2 Proportion de femmes âgées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées en ce qui concerne les relations sexuelles, truitlisation des contraceptits et les soins de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui garantisent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux soins de santé sexuelle et reproductive, Information et l'éducation Indicateur 5.a.1 (a) Proportion de la population agricole totale ayant la propriété ou droits fonciers des terres agricoles, selon le sæc; et (b) la part des femmes parmi les proprietaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sæc; et (b) la part des femmes parmi les proprietaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sæc; et (b) la part des femmes parmi les proprietaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon à la propriété (ou au contrôle des terres Indicateur 5.a.1 Proportion de pays qui ont des systèmes pour le suivi et l'attribution des
Objectif 5.3 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6	Elminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publis, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers. à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvor l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation ét toutes les films et toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence excuelle infigée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements beaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des bis et règlements qui garantissent aux fermes âgées de 15-49 ans faccès aux soits de santé excuelle et reproductive. Information et l'éducation Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des bis et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux cois de santé excuelle et reproductive. Filormation et l'éducation Indicateur 5.6.2 Proportion de la population agricole totale ayant la propriéé ou droits fonciers des terres agricoles, par type d'occupation Indicateur 5.6.2 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit coutumier) garantit aux femmes l'égalité des droits à la propriété /ou au contrôle des terres Indicateur 5.6.1 Proportion de pays qui ont des systèmes pour le suivi et l'attribution des allocutions publiques pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes Indicateur 5.1.1 Proportion de la population qui a recours aux services de traitement de l'eau potable Indicateur 6.2.1 Proportion de la population qui a recours aux services d
Objectif 5.3 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 5.0	Elminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publis, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilirés dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'i à eté décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers. à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgée de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements locaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes agées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées en ce qui concerne les relations sexuelles, futilisation des contracepties et les soins de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux soins de santé sexuelle et reproductive, l'information et l'éducation Indicateur 5.a.1 (a) Proportion de la population agricole totale ayant la propriété ou droits fonciers des terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétares ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétares ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétares ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétares ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétares ou détenteurs de droits de terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétares ou détenteurs de droits de terres agricole
Objectif 5.3 Objectif 5.4 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 5.0	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publis, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le méage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôte des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conques et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent Carantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources as eau. D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans les conditions le, un coût abordas bevices d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en acc	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plans victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et leu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgée de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements beaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.6.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.6.2 Proportion de femmes âgées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées ne ca qui concerne les relations sexuelles, futilisation des contraceptifs et les soins de santé vecude et reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux soins de santé sexuelle et reproductive, Information et fédication Indicateur 5.6.1 Proportion de la population agricole totale ayant la propriété ou droits fonciers des terres agricoles, par type d'occupation Indicateur 5.6.2 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit coutumier) garantit aux femmes l'égalité des droits à la propriété /ou au contrôle des terres Indicateur 5.6.1 Proportion de pays qui ont des systèmes pour le suivi et l'attribution des allocutions publiques pour l'égalité des exex et l'autonomisation des femmes par le suivi et l'attribution des allocutions publiques pour l'égalité des exex es caratonomisation qui a recours aux services de trait
Objectif 5.3 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 6.1	Elminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publis, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilirés dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'i à eté décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers. à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infigiée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un coupte avant fâge de 15 ans et 18ms Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe âges et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements boaux Indicateur 5.6.1 Proportion de femmes agées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées en ce qui concerne les relations sexuelles, futilisation des contraceptifs et les soins de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui garantisent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux soins de santé excuelle et reproductive. Information et féducation Indicateur 5.a.2 Proportion de la population agricole totale ayant la propriété ou droits fonciers des terres agricoles, par type d'occupation Indicateur 5.a.1 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit coutumier) garantit aux femmes gagicoles, soin es sexe; et (b) le part des femmes parmi les propriété ou détine un service de droits de terres agricoles, par type d'occupation Indicateur 5.a.1 Proportion de la population qui a recours aux services de traitement de l'auxion des des des des des des des des des des
Objectif 5.3 Objectif 5.4 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 6.1	Elminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publis, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilirés dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers. à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conques et des dispositions kégislatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des seus et de l'autonomisation des toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en cau D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux bessoins des femmes et des filles et des pe	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par fome de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements boaux Indicateur 5.5.1 Proportion de femmes agées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées en ce qui concerne les relations sexuelles, Tutlisation des contraceptifs et les soins de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux soins de santé escuelle et reproductive, Information et l'éducation Indicateur 5.a.2 Proportion de la population agricole totale ayant la propriété ou droits fonciers des terres agricoles, par type d'occupation Indicateur 5.a.1 Proportion des pays où le cadre légal (y compris de droit contumier) garantit aux femmes gagicoles, par type d'occupation Indicateur 5.a.1 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit contumier) garantit aux femmes gagicoles, par type d'occupation Indicateur 5.b.1 Proportion de la population qui a recours aux services d'assainissement gérés en sécurité, y compris des nistallutions pour se livre la population qui a recours aux services d'assainissement gérés en sécurité, y compris des installutions pour se livre les mans avec de l'eun et du savon Indicateur 6.3.1 Proportion des masses d'eau avec une e
Objectif 5.3 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 5.0	Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et proreétaitve et faire sorte que chacun puisse exercer ses droits en maitrère de procréation, nissi qu'il a été décisé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôte des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoi	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18ms Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.5.2 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.2 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements beaux Indicateur 5.6.2 Proportion de femmes agées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées en ce qui concerne les relations sexuelles, futilisation des contracepties et les soits de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux soins de santé sexuelle et reproductive, l'information et l'éducation Indicateur 5.a.1 (a) Proportion de la population agricole totale ayant la propriété ou droits fonciers des terres agricoles, sedon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les proprétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, sedon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les proprétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, sedon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les proprétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, se don le sexe; et (b) la part des femmes parmi les proprétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, aux price d'occupation Indicateur 5.a.1 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit
Objectif 5.3 Objectif 5.4 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 6.1 Objectif 6.3	Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publies, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et proreéative et faire sonte que chacun puisse exercer ses droits en maitrère de procréation, naiss qu'il a été décisé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôte des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources enaturelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les promotion de l'Égalité des sexes et de l'autonomisation des toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable D'ici à 2030, assurer l	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence te par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infâge par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les demiers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15ans et 18ms Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe âge et location Indicateur 5.5.2 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements beaux Indicateur 5.2.2 Proportion de femmes âgées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairée en ce qui concerne les relations sexuelles, Tutilisation des contracepties et les soits de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-45 ans faccès aux soins de santé sexuelle et reproductive, l'information et féducation Indicateur 5.a.1 (a) Proportion de la population agricole totale ayant la propriété ou droits fonciers des terres agricoles, sedon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, sedon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, sedon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, sedon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, sedon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, par type d'occupation Indicateur 5.a.1 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit coutumier) gar
Objectif 5.3 Objectif 5.4 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 6.1 Objectif 6.3	Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publies, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et proreéative et faire sonte que chacun puisse exercer ses droits en maitrère de procréation, naiss qu'il a été décisé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôte des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources enaturelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les promotion de l'Égalité des sexes et de l'autonomisation des toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable D'ici à 2030, assurer l	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence te par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infâge par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les demiers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15ans et 18ms Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe âge et location Indicateur 5.5.2 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements beaux Indicateur 5.2.2 Proportion de femmes âgées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairée en ce qui concerne les relations sexuelles, Tutilisation des contracepties et les soits de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-45 ans faccès aux soins de santé sexuelle et reproductive, l'information et féducation Indicateur 5.a.1 (a) Proportion de la population agricole totale ayant la propriété ou droits fonciers des terres agricoles, sedon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, sedon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, sedon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, sedon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, sedon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, par type d'occupation Indicateur 5.a.1 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit coutumier) gar
Objectif 5.3 Objectif 5.4 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 6.1 Objectif 6.1 Objectif 6.2 Objectif 6.4 Objectif 6.4	Elminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminane Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publis, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et le famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en maitrère de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions ne de l'autorité des filles en faveur de la promotion de l'égali	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18ms Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.2 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements beaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes agées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées en ce qui concerne les relations sexuelles, Tutilisation des contracepties et les soits de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux soins de santé sexuelle et reproductive, l'information et féducation Indicateur 5.6.1 (a) Proportion de la population agricole totale ayant la propriété ou droits fonciers des terres agricoles, sedon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les proprétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, sedon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les proprétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, sedon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les proprétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, sedon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les proprétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, se don le sexe; et (b) la part des femmes parmi les proprétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, par type d'occupation Indicateur 5.a.1 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit coutumier)
Objectif 5.3 Objectif 5.4 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 6.1 Objectif 6.3 Objectif 6.4 Objectif 6.4	Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publies, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en maitrère de procréation, ainsi qu'il a ét décisé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôte des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvol' l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'Égalide des sexes et de l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'Égalide des sexes et de l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'Égalide des sexes et de l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'Égalide	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/exclsion, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements boaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des bis et règlements qui prennent leurs propres décisions éclairées en ce qui concerne les relations sexuelles, Iutilisation des contraceptifs et les soins de santé vecuelle et reproductive. Information et l'éducation Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des bis et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux cous de santé vecuelle et reproductive. Information et l'éducation Indicateur 5.6.2 Proportion de la population agricole totale ayant la propriéé ou droits fonciers des terres agricoles, par type d'occupation Indicateur 5.6.2 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit coutumier) garantit aux femmes l'égalité des droits à la propriété /ou au contrôle des terres Indicateur 5.6.1 Proportion de pays qui ont des systèmes pour le suivi et l'attribution des allocutions publiques pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes Indicateur 6.2.1 Proportion de pays qui ont des systèmes pour le suivi et l'attribution des allocutions p
Objectif 5.3 Objectif 5.4 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 6.1 Objectif 6.1 Objectif 6.2 Objectif 6.3 Objectif 6.3 Objectif 6.4 Objectif 6.5	Elminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publies, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabiliés dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi! Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et cenforcer celles qui existent Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau Divis à 2000, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des per	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par fome de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence et sexuelle infigée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et leu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgée de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements beaux Indicateur 5.5.1 Proportion de fémmes occupant des postes de direction Indicateur 5.6.1 Proportion de fémmes occupant des postes de direction Indicateur 5.6.2 Proportion de fémmes agées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées en ce qui concerne les relations sexuelles, Tutilisation des contraceptifs et les soins de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux soins de santé sexuelle et reproductive, Information of Efducation Indicateur 5.a.1 (a) Proportion de la population agricole totale ayant la propriété ou droits fonciers des terres agricoles, par type d'occupation Indicateur 5.a.2 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit coutumier) garantit aux femmes légalité des droits à la propriété ou au contrôle des terres Indicateur 5.a.1 Proportion de pays qui ont des systèmes pour le suivi et l'attribution des allocutions publiques pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour le suivi et l'attribution des allocutions publiques pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes Indicateur 6.1.1 Proportion de la populat
Objectif 5.3 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 6.1 Objectif 6.1 Objectif 6.2 Objectif 6.3 Objectif 6.3 Objectif 6.5	Eliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publies, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en maitrèr de procréation, ainsi qu'il a été décisé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôte des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources enaturelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvol' l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'Égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'Égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'Égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions ségislatives applicables en faveur de la promotion de l'Égalit	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par fome de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18ms Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.2 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements locaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes agées en travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.6.2 Proportion de femmes agées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairés en ce qui concerne les relations sexuelles, Tutilisation des contracepties et les soits de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Proportion de femmes âgées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairés en ce qui concerne les relations sexuelles, Tutilisation des contracepties et les soits de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux soits de santé sexuelle et reproductive, Information et fédicaction Indicateur 5.a.1 (a) Proportion de la population agricole totale ayant la propriété ou droits fonciers des terres agricoles, se don le sexe; et (b) la part des femmes parmi les proprétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, se don le sexe; et (b) la part des femmes parmi les proprétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, se par que d'occupation Indicateur 5.a.1 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit c
Objectif 5.3 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 6.1 Objectif 6.2 Objectif 6.2 Objectif 6.3 Objectif 6.4 Objectif 6.6	Eliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publies, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvorl l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité es sexes et de l'autonomisation des toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent D'ici à 2030, aussurer l'accès de tous, dans des conditions équitable, à des services d'assainissement et réduisant au minimum les émissions de produits chainiques et de mattres dangerceuses, en dim	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par fome de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18ms Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.2 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements locaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes agées en travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.6.2 Proportion de femmes agées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairés en ce qui concerne les relations sexuelles, Tutilisation des contracepties et les soits de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Proportion de femmes âgées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairés en ce qui concerne les relations sexuelles, Tutilisation des contracepties et les soits de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux soits de santé sexuelle et reproductive, Information et fédicaction Indicateur 5.a.1 (a) Proportion de la population agricole totale ayant la propriété ou droits fonciers des terres agricoles, se don le sexe; et (b) la part des femmes parmi les proprétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, se don le sexe; et (b) la part des femmes parmi les proprétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, se par que d'occupation Indicateur 5.a.1 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit c
Objectif 5.3 Objectif 5.4 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.0 Objectif 5.0 Objectif 6.1 Objectif 6.2 Objectif 6.3 Objectif 6.4 Objectif 6.5 Objectif 6.6	compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale (éminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publis, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le méage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de samé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses drois en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examme qui out suivil Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôte des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources autruelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulter l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conques et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en caux de la 2030, ausurer l'accès un microsel et équiable à l'eau potable, à un coût abordable D'ici à 2030, ausurer l'accès de tous, dans des conditions équiables, à des services d'a	Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes ef files âgées de 15 ams et plas véctimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les demires 12 mois, par âge et lieu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ms Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgée de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge et location Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements boaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.6.1 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.6.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.6.2 Proportion de femmes agées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées en ce qui concerne les relations secuelles, Itulisation des contraceptifs et les soins de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des bis et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux soins de santé sexuelle et reproductive, Information of réducation Indicateur 5.a.1 (a) Proportion de la population agricole totale ayant la propriéé ou droits fonciers des terres agricoles, par type d'occupation Indicateur 6.a.2 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit coutumier) garantit aux femmes l'égalité des droits à la propriété /ou au contrôle des terres Indicateur 5.b.1 Proportion de personnes possédant un téléphone portable, par sexe Indicateur 5.a.2 Proportion des pays qui ont des systèmes pour le suivi et l'attribution des allocutions publiques pour l'égalité des sexes et l'autonomisaion des femmes Indicateur 6.1 Proportion des masses d'eau avec une eau ambiante de b
Objectif 5.3 Objectif 5.5 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 5.6 Objectif 6.1 Objectif 6.1 Objectif 6.2 Objectif 6.3 Objectif 6.4 Objectif 6.5	Elminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publies, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Bejing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvorl' autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'Egalité des sexes et de l'autonomisation des femmes Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'Egalité es sexes et de l'autonomisation des toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent D'ici à 2030, aussurer l'accès de tous, dans des conditions équidables, à des services d'assainissement et réduisant au minimum les émissions de produits chainiques et de mattres dangereuses, en dimun	physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plas victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et leu de sa survenance Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgée de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant fâge de 15 ans et 18 ms Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge et location Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements boaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction Indicateur 5.6.2 Proportion de femmes sexuelles, futilisation des contraceptifs et les soins de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des bis et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 ans faccès aux soins de aunté excuelle et reproductive, Fufformation et l'éducation Indicateur 5.a.1 (a) Proportion de la population agricole totale ayant la propriéé ou droits fonciers des terres agricoles, par type d'occupation Indicateur 5.a.2 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit coutumier) garantit aux femmes l'égalité des droits à la propriété /ou au contrôle des terres agricoles, soin excexe; et (b) la part des femmes parmi les propriété ou droits fonciers des terres agricoles, par type d'occupation Indicateur 5.a.2 Proportion des pays qui ont des systèmes pour le suivi et l'attribution des allocutions publiques pour l'égalité des droits à la propriété /ou au contrôle des terres Indicateur 5.4.1 Proportion de la population qui a recours aux services d'assainissement gérés en

FRANÇAIS

	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable	
Objectif 7.1	D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	Indicateur 7.1.1 Proportion de la population qui à accès à l'électricité Indicateur 7.1.2 Proportion de la population s'appuyant principalement sur le carburant et les technologies
	D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique	propres Indicateur 7.2.1 Part de l'énergie renouvelable dans le total final de la consommation d'énergie Indicateur 7.3.1 L'intensité énergétique mesurée en termes d'énergie primaire et du PIB
Objectif 7.a	D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies returies à l'êmergie propre, notammer l'ênergie renouvelable, l'efficiacié émergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure êmergétique et les technologies relatives à l'êmergie propre	
Objectif 7.b	D'ici à 2030, développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin d'approvisionner en services inergétiques modernes et durables tous les habitants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petis États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, dans le respect des programmes d'aide qui les concernent	Indicateur 7.b.1 Les investissements dans l'efficacité énergétique en tant que pourcentage du PIB et le montant des investissements étrangers directs dans le transfert financier favorisant l'infrastructure et la technologie pour les services de développement durable
Dut o:	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	
Objectii 8.1	Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés	Thursdeed 6.1.1 Taux de croissance annuel du l'ib reel par naordant
Objectif 8.2	Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main- d'œuvre	
Objectif 8.3	Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers	Indicateur 8.3.1 Proportion de l'emploi informel dans l'emploi non agricole, par sexe
Objectif 8.4	Amdiore progressivement, jusqu'en 2030, l'efficienc de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production de s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennel de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple de la matière	Indicateur 8.4.2 Consommation intérieure de matières par habitant, et empreane de matières par FIB par PIB par PIB
Objectif 8.5	D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	Indicateur 8.5.2 Taux d'emploi, par sexe, âge et personnes handicapées
	D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne	Indicateur 8.6.1 Proportion des jeunes (âgés de 15-24 ans) qui ne suivaient pas un enseignement ou une formation ou qui étaient sans emploi.
Objectif 8.7	et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les prèss formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes	Indicateur 8.7.1 Proportion et nombre d'enfants âgés entre 5_17ans qui sont astreints au travail, par sexe et âge Indicateur 8.8.1 Taux de fréquence des accidents du travail mortels et non mortels, selon le sexe et le statut
	Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire	de migrant Indicateur 8.8.2 Augmentation de la conformité des droits nationaux du travail (liberté d'association et le droit de négociation collective) sur la base des sources textuelles de l'Organisation internationale du travail (CIT) et la légistation nationale, selon le sexe et le statut de migrant
Objectif 8.9	D'îci à 2030, élaborer et mettre en oeuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux	Indicateur 8.9.1 Fourisme direct en proportion du total du PIB et du taux de croissance Indicateur 8.9.2 Nombre d'emplois dans les industries touristiques en proportion du total des emplois et le taux de la croissance d'emploi, selon le sexe
	Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance	institution financière ou avec des services de transfert d'argent par téléphone
Objectif 8.a	Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, y compris par l'intermédiaire du cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés	Indicateur 8.a.1 Aide aux engagements commerciaux et aux décaissements
Objectif 8.b	D'îci à 2020, élaborer et mettre en oeuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail	Indicateur 8.b.1 Les dépenses totales du gouvernement dans les programmes de protection sociale et l'emploi en tant que proportion des budgets nationaux et le PIB
But 9:	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation	
Objectif 9.1	Pinnovation Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en	
Objectif 9.1 Objectif 9.2	Finnovarion Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité l'Promouvoir une industrialisation durable qui proffice à tous et, d'éci à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.	Indicateur 9.1.1 Proportion de la population rural qui vit a deux kilomètres d'une route utilisable en toute saison Indicateur 9.1.2 Volumes de passagers et de marchandises, par mode de transport Indicateur 9.2.1 La valeur manufacturière ajoutée comme proportion du PIB et par habitant Indicateur 9.2.2 L'emploi manufacturier en tant que proportion de l'emploi total
Objectif 9.1 Objectif 9.2 Objectif 9.3	Finnovation Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur una accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité Promovoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'isi à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés Accordire, en particuler dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînés de valuer et sur les marchés	saison Indicateur 9.1.2 Volumes de passagers et de marchandises, par mode de transport Indicateur 9.2.1 La valeur manufacturière ajoutée comme proportion du PIB et par habitant
Objectif 9.1 Objectif 9.2 Objectif 9.3 Objectif 9.4	Finnovarion Mettre en place une infrastructure de qualité, fable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'isi à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit indérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés Accroître, en particuler dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés D'éci à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la meaure de se moyence	saison Indicateur 9.1.2 Volumes de passagers et de marchandises, par mode de transport Indicateur 9.2.1 La valeur manufacturière ajoutée comme proportion du PIB et par habitant Indicateur 9.2.2 L'empòri manufacturière en tant que proportion de l'empòri total Indicateur 9.3.1 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.2 Proportion des industries à petite échelle avec un prêt ou une marge de crédit
Objectif 9.1 Objectif 9.2 Objectif 9.3 Objectif 9.4 Objectif 9.5	Finnovation Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontère, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur una accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équiéle Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'isi à 2030, augmenter nettement la multiplier par deux dans les pays les moins avancés Accoriter, en particuler dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consents à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînés de valuer et sur les marchés D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une unitaisation plus rationnelle des resources et un recours accru aux technologies et procéds industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et développement (vié à 2030).	saison Indicateur 9.1.2 Volumes de passagers et de marchandises, par mode de transport Indicateur 9.2.1 La valeur manufacturière ajoutée comme proportion du PIB et par habitant Indicateur 9.2.2 L'emploi manufacturière nunt que proportion de Temploi total Indicateur 9.3.1 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.2 Proportion des industries à petite échelle avec un prêt ou une marge de crédit Indicateur 9.4.1 Les émissions de CO ₂ par unité de valeur ajoutée Indicateur 9.5.1 Les dépenses en recherche et en développement en tant que proportion du PIB Indicateur 9.5.1 Les dépenses en recherche et en développement en tant que proportion du PIB
Objectif 9.1 Objectif 9.2 Objectif 9.3 Objectif 9.4 Objectif 9.5 Objectif 9.5	Finnovarion Mettre en place une infrastructure de qualité, fable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontère, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'iei à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie la l'emploi et au produit inférieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés. Accordire, en particuler dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des peties entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaines de valeur et sur les marchés et leur intégration dans les chaines de valeur et sur les marchés et leur intégration dans les chaines de valeur et sur les marchés et leur intégration dans les chaines de valeur et sur les marchés et leur entre de se moyens et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mestre de se moyens et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mestre de se moyens et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mestre de se moyens et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mestre de se moyens et respectueux de l'environnement, et pays en développement, notamment en encouragent l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travallant dans le secteur de la recherche et au développement pour l'imilion d'habatant et en acciossant les dépenses publiques et privées consacréés à la recherche et au développement en infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en rentroquant l'appout financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement en sanctions de la respectue de la recherche et au développeme	saison Indicateur 9.1.2 Volumes de passagers et de marchandises, par mode de transport Indicateur 9.2.1 La valeur manufacturière ajoutée comme proportion du PIB et par habitant Indicateur 9.2.2 L'emploi manufacturière en tant que proportion de l'emploi total Indicateur 9.3.1 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.2 Proportion des industries à petite échelle avec un prêt ou une marge de crédit Indicateur 9.4.1 Les émissions de CO ₂ par unité de valeur ajoutée Indicateur 9.5.1 Les dépenses en recherche et en développement en tant que proportion du PIB Indicateur 9.5.1 Les dépenses en recherche et en développement en tant que proportion du PIB
Objectif 9.1 Objectif 9.2 Objectif 9.3 Objectif 9.4 Objectif 9.5 Objectif 9.a Objectif 9.a	Finnovarion Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontère, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur una accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équiélé Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'isi à 2030, augmenter nettement la multiplier par deux dans les pays les moins avancés Accortive, no particuler dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consents à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînés de valuer et sur les marchés D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des resources et un recours accru aux technologiques des secteurs industriels dous les pays, en particuler dans les pays en développements les capacités technologiques des secteurs industriels dtous les pays, en particulier des pays en développement et es capacités technologiques des secteurs industriels dtous les pays, en particulier des pays en développement les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche de chiffé i à 2030 Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement et l'imnovation et echnique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement et l'imnovation technologique et retenhque aux pays en développement et l'imnovation technologique en attonibate dans les pays en développement et l'imnovation technologique en attonibate dans les pays en développement et l'imnovation technologique en attonibate dans les pays en développement et l'imnovation technologique en attonibate dans les pays en développement et l'imnovation technologique en attonibate dans les pays en développement et l'imnovation technologique en attonibate dans les pa	saison Indicateur 9.1.2 Volumes de passagers et de marchandises, par mode de transport Indicateur 9.2.1 La valeur manufacturière ajoutée comme proportion du PIB et par habitant Indicateur 9.2.2 L'emploi manufacturière nunt que proportion de l'emploi total Indicateur 9.3.2 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.2 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.1 Les émissions de CO ₂ par unité de valeur ajoutée Indicateur 9.4.1 Les émissions de CO ₂ par unité de valeur ajoutée Indicateur 9.5.1 Les dépenses en recherche et en développement en tant que proportion du PIB Indicateur 9.5.2 Les chercheurs (équivalent temps plein) par million d'habitants Indicateur 9.3.1 Le soutien fonctionnaire international total (aide publique au développement ainsi que d'autres flux offisiels) à l'infrastructure
Objectif 9.1 Objectif 9.2 Objectif 9.3 Objectif 9.3 Objectif 9.4 Objectif 9.5 Objectif 9.6 Objectif 9.0	Finnovation Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontère, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la ontribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés. Accordire, en particuler dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chalinés de valuer et sur les marchés D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des resources et un recorns accru aux technologiques et mochés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement es capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement aux la développement de la recherche et du développement de l'innovable et résiliente dans les secteur de la recherche et du développement pour l'inilian d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche d'excellaprie infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement et aux petris étais insulaires en développement et grant des conditions propies, entre autres, à la diversification industriels et à l'ajust de vétau un marchandies et de l'archer de la les pour les développement et l'innovation technologiques nationales dans les pays en d	saison Indicateur 9.1.2 Volumes de passagers et de marchandises, par mode de transport Indicateur 9.2.1 La valeur manufacturière ajoutée comme proportion du PIB et par habitant Indicateur 9.2.2 L'emploi manufacturière nunt que proportion de Temploi total Indicateur 9.3.2 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.2 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de rédit Indicateur 9.4.1 Les émissions de CO ₂ par unité de valeur ajoutée Indicateur 9.4.1 Les émissions de CO ₂ par unité de valeur ajoutée Indicateur 9.5.1 Les dépenses en recherche et en développement en tant que proportion du PIB Indicateur 9.5.2 Les chercheurs (équivalent temps plein) par million d'habitants Indicateur 9.4.1 Le soutien fonctionnaire international total (aide publique au développement ainsi que d'autres flux offisiels) à l'infrastructure
Objectif 9.1 Objectif 9.2 Objectif 9.3 Objectif 9.3 Objectif 9.5 Objectif 9.6 Objectif 9.6 Objectif 9.6 Objectif 9.6	Finnovation Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontère, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'iei à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés. Accroître, en particuler dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînés de valuer et sur les marchés. D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des resources et un recorns accru aux technologiques et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de see moyens. Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industries de tous les pays, en particulier des pays en développement es capacités technologiques des secteurs industries de tous les pays, en particulier des pays en développement aux particuler dans les cepture de la recherche et du développement pour l'imilion d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la tercherche de d'une développement et l'innovation et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la tercherche de d'une développement et l'innovation tet en developpement et l'innovation tet en developpement et l'aintende de l'es l'ais d'une aux peris l'étais insulaire aux peris l'étais insulaire dans les pays en développement et l'innovation tet chologique et technique apporté aux pays d'Afique, aux pays les moins av	saison Indicateur 9.1.2 Volumes de passagers et de marchandises, par mode de transport Indicateur 9.2.1 La valeur manufacturâre ajoutée comme proportion du PIB et par habitant Indicateur 9.2.2 L'emploi manufacturâre nat que proportion de l'emploi total Indicateur 9.3.4 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.1 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.4.1 Les émissions de CO2 par unité de valeur ajoutée Indicateur 9.5.1 Les dépenses en recherche et en développement en tant que proportion du PIB Indicateur 9.5.2 Les chercheurs (équivalent temps plein) par million d'habitants Indicateur 9.6.1 Le soutien fonctionnaire international total (aide publique au développement ainsi que d'autres flux officiels) à l'infrastructure Indicateur 9.6.1 Proportion de l'industrie de la haute et moyenne technologie en totale valeur ajoutée Indicateur 9.6.1 Proportion de la population couverte par un réseau mobile, par la technologie
Objectif 9.1 Objectif 9.2 Objectif 9.3 Objectif 9.3 Objectif 9.4 Objectif 9.5 Objectif 9.6 Objectif 9.6 Objectif 9.0 Objectif 9.0	Finnovation Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontère, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'iei à 2030, augmenter nettement la outribution de l'industrie à l'emploi et au produit métieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés. Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et deur intégration dans les chalinés de valuer et sur les marchés. D'iei à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus aroinnefide et resources et un recorns accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environmenent, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens et respectueux de l'environmenent, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens et aux developpement et peut aux developpement par l'aux developpement in developpement et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour l'million d'habiants et en accroissant les dépenses publiques et privés consacrés à la recherche et au développement et infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement et un proprié mancier, technologique et technique apport aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement et l'imovation technologiques nationales dans les pays en developpement aux plus d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement et l'imovation technologiques nationales dans	saison Indicateur 9.1.2 Volumes de passagers et de marchandises, par mode de transport Indicateur 9.2.1 La valeur manufacturière ajoutée comme proportion du PIB et par habitant Indicateur 9.2.1 Levaphoi manufacturière nant que proportion de l'Emploi total Indicateur 9.3.1 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.2 Proportion des industries à petite échelle avec un prêt ou une marge de crédit Indicateur 9.4.1 Les émissions de CO2 par unité de valeur ajoutée Indicateur 9.5.1 Les dépenses en recherche et en développement en tant que proportion du PIB Indicateur 9.5.2 Les chercheurs (équivalent temps plein) par million d'habitants Indicateur 9.6.1 Le soutien fonctionnaire international total (aide publique au développement ainsi que d'autres flux officiels) à l'afrastructure Indicateur 9.6.1 Proportion de l'industrie de la haute et moyenne technologie en totale valeur ajoutée Indicateur 9.6.1 Proportion de la population couverte par un réseau mobile, par la technologie Indicateur 10.1.1 Les taux de croissance des dépenses des ménages ou le revenu par habitant parmi les 40 pour cent de la population et la population totale
Objectif 9.1 Objectif 9.2 Objectif 9.3 Objectif 9.3 Objectif 9.4 Objectif 9.5 Objectif 9.6 Objectif 9.0 Objectif 9.0 Objectif 9.0 Objectif 9.0	Finnovation Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontère, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans ées conditions d'équité Promovoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'isi à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés Accroître, en particuler dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînés de valuer et sur les marchés D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des resources et un recours accru aux technologiques et mochés industries horgers et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industries de tous les pays, en particulier des pays en développement es capacités technologiques des secteurs industries de tous les pays, en particulier des pays en développement als accessions et ravallant dans le socteur de la recherche et développement pour l' million d'habéants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche de développement et l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant ans le socteur de la recherche de développement et l'aire durable et résiliente dans les pays en développement et l'innovation et chaique apporté aux pays d'Afrique, aux pays se moins avancés, aux pays en développement et alia put de variant des conditions projèces, entre autres, à la diversification industrielle et à	saison Indicateur 9.1.2 Volumes de passagers et de marchandises, par mode de transport Indicateur 9.2.1 La valeur manufacturière ajoutée comme proportion du PIB et par habitant Indicateur 9.2.2 L'emploi manufacturière ni tant que proportion de l'Emploi total Indicateur 9.3.2 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.2 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.1 Les émissions de CO2 par unité de valeur ajoutée Indicateur 9.4.1 Les émissions de CO2 par unité de valeur ajoutée Indicateur 9.5.1 Les dépenses en recherche et en développement en tant que proportion du PIB Indicateur 9.5.1 Les dépenses en recherche et en développement of thabitants Indicateur 9.6.1 Le soutien fonctionnaire international total (aide publique au développement ainsi que d'autres flux officiels) à l'infrastructure Indicateur 9.6.1 Proportion de l'industrie de la haute et moyenne technologie en totale valeur ajoutée Indicateur 9.6.1 Proportion de la population couverte par un réseau mobile, par la technologie Indicateur 10.1.1 Les taux de croissance des dépenses des ménages ou le revenu par habitant parmi les 40 pour cent de la population et la population totale Indicateur 10.2.1 Proportion de personnes vivant au dessous de 50 pour cent du revenu médian, par âge, sexe et personnes handicapées
Objectif 9.1 Objectif 9.2 Objectif 9.3 Objectif 9.3 Objectif 9.4 Objectif 9.5 Objectif 9.6 Objectif 10.1 Objectif 10.2 Objectif 10.2	Finnovation Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontère, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industria à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés. Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînés de valuer et sur les marchés D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des resources et un recours accru aux technologiques et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de see moyens Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industries de tous les pays, en particulier des pays en développement es capacités technologiques des secteurs industries de tous les pays, en particulier des pays en développement au campentant consonéerablement è nombré de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement de l'industriel et de l'	saison Indicateur 9.1.2 Volumes de passagers et de marchandises, par mode de transport Indicateur 9.2.1 La valeur manufacturâre ajoutée comme proportion du PIB et par habitant Indicateur 9.2.2 L'emploi manufacturâre en tant que proportion de l'Emploi total Indicateur 9.3.4 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.1 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.4.1 Les émissions de CO2 par unité de valeur ajoutée Indicateur 9.5.1 Les dépenses en recherche et en développement en tant que proportion du PIB Indicateur 9.5.2 Les chercheurs (équivalent temps plein) par million d'habitants Indicateur 9.6.1 Les outien fonctionnaire international total (aide publique au développement ainsi que d'autres flux officiels) à l'infrastructure Indicateur 9.6.1 Proportion de l'industrie de la haute et moyenne technologie en totale valeur ajoutée Indicateur 9.6.1 Proportion de la population couverte par un réseau mobile, par la technologie Indicateur 10.1.1 Les taux de croissance des dépenses des ménages ou le revenu par habitant parmi les 40 pour cent de la population et la population totale Indicateur 10.2.1 Proportion de personnes vivant au dessous de 50 pour cent du revenu médian, par âge, sexe et personnes handicaqées Indicateur 10.3.1 Proportion de la population déclarant avoir ressenti de discrimination interdit par le droit harcelée au cours des 12 derniers mois, sur la base d'un modif de discrimination interdit par le droit
Objectif 9.1 Objectif 9.2 Objectif 9.3 Objectif 9.3 Objectif 9.3 Objectif 9.5 Objectif 9.6 Objectif 9.6 Objectif 9.0 Objectif 9.0 Objectif 10.1 Objectif 10.2 Objectif 10.3	Finnovation Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans ése conditions d'équité Promovoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'isi à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur but, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés. Accroître, en particuler dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînés de valuer et sur les marchés. D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des resources et un recours accru aux technologiques des moyens. Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industries de tous les pays, en particulier des pays en développement et acque et l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens. Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industries de tous les pays, en particulier des pays en développement et acque les des des l'environnement et le recherche et du développement pour l' million d'habétants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche du développement de l'innovation et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche du développement et l'innovation technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les mois avancés, aux pays en développement et sons des des des des des pays en développement et l'innovation technologiques nationales dans les pays en développement et a l'ajout de v	saison Indicateur 9.1.2 Volumes de passagers et de marchandises, par mode de transport Indicateur 9.2.1 La valeur manufacturière ajoutée comme proportion du PIB et par habitant Indicateur 9.2.2 L'emploi manufacturière ajoutée comme proportion du PIB et par habitant Indicateur 9.3.2 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.1 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.4.1 Les émissions de CO ₂ par unité de valeur ajoutée Indicateur 9.5.1 Les dépenses en recherche et en développement en tant que proportion du PIB Indicateur 9.5.2 Les chercheurs (équivalent temps plein) par million d'habitants Indicateur 9.6.1 Le soutien fonctionnaire international total (aide publique au développement ainsi que d'autres flux officiels) à l'infrastructure Indicateur 9.6.1 Proportion de l'industrie de la haute et moyenne technologie en totale valeur ajoutée Indicateur 9.6.1 Proportion de la population couverte par un réseau mobile, par la technologie Indicateur 10.1.1 Les taux de croissance des dépenses des ménages ou le revenu par habitant parmi les 40 pour cent de la population et la population totale Indicateur 10.2.1 Proportion de personnes vivant au dessous de 50 pour cent du revenu médian, par âge, esce et personnes handicapées Indicateur 10.4.1 Proportion de la population décharant avoir ressenti de discrimination à leurs égard ou harceète au cours des 12 derniers mois, sur la base d'un motif de discrimination interdit par le droit international des droits de l'homme. Indicateur 10.4.1 Part de la main d'œuvre dans le PIB, y compris les transferts des salaires et de la protection sociele
Objectif 9.1 Objectif 9.2 Objectif 9.3 Objectif 9.3 Objectif 9.3 Objectif 9.5 Objectif 9.6 Objectif 9.0 Objectif 9.0 Objectif 10.1 Objectif 10.2 Objectif 10.3 Objectif 10.3 Objectif 10.3	Finnovation Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontère, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'iei à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industria à l'emploi et au produit inférieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés. Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînés de valuer et sur les marchés. D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des resources et un recours accru aux technologies et procédés industries propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de see moyens. Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industries dtous les pays, en particulier des pays en développement les capacités technologiques des secteurs industries dtous les pays, en particulier des pays en développement pour l'unition d'habétants et naccroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la conscience de la recherche et du développement pour l'unition d'habétants et na accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la conscience les des les	saison Indicateur 9.1.2 Volumes de passagers et de marchandises, par mode de transport Indicateur 9.2.1 La valeur manufacturêre ajoutée comme proportion du PIB et par habitant Indicateur 9.2.2 L'emploi manufacturière ne tant que proportion de l'emploi total Indicateur 9.3.2 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.1 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.4.1 Les émissions de CO2 par unité de valeur ajoutée Indicateur 9.5.1 Les dépenses en recherche et en développement en tant que proportion du PIB Indicateur 9.5.2 Les chercheurs (équivalent temps plein) par million d'habitants Indicateur 9.6.1 Le soutien fonctionnaire international total (aide publique au développement ainsi que d'autres flux officiels) à l'infrastructure Indicateur 9.6.1 Proportion de l'industrie de la haute et moyenne technologie en totale valeur ajoutée Indicateur 9.6.1 Proportion de la population couverte par un réseau mobile, par la technologie Indicateur 10.1.1 Les taux de croissance des dépenses des ménages ou le revenu par habitant parmi les 40 pour cent de la population totale Indicateur 10.2.1 Proportion de personnes vivant au dessous de 50 pour cent du revenu médian, par âge, sexe et personnes handicapées Indicateur 10.3.1 Proportion de la population déclarant avoir ressenti de discrimination à leurs égard ou harcéée au cours des 12 derniers mois, sur la base d'un motif de discrimination interdit par le droit international des droits de l'homme Indicateur 10.4.1 Part de la main d'œuvre dans le PIB, y compris les transferts des salaires et de la protection sociale Indicateur 10.5.1 Indicateurs de solidité financière
Objectif 9.1 Objectif 9.2 Objectif 9.3 Objectif 9.3 Objectif 9.4 Objectif 9.4 Objectif 9.b Objectif 9.b Objectif 10.1 Objectif 10.2 Objectif 10.3 Objectif 10.3	Finnovation Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontère, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur una accès universel, à un coût abordable et dans ées conditions d'équité Promovoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'isi à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés Accroître, en particuler dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînés de valuer et sur les marchés. D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des resources et un recours accru aux technologiques et mochés industries horgers et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industries de tous les pays, en particulier des pays en développement es capacités technologiques des secteurs industries de tous les pays, en particulier des pays en développement als la mesure de ses moyens. Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement et considérablement le nombre de personnes travaillant dans le socteur de la recherche de développement de l'inchnologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays es moins avancés, aux pays en développement et l'innovation technologiques nationales dans les pays en développement et aux petits fiats insulaires en développement substitural et aux petits fiats insulaires en développement et à l'iguit de valuer aux merchandies et al'ajout de valuer aux merchand	saison Indicateur 9.1.2 Volumes de passagers et de marchandises, par mode de transport Indicateur 9.2.1 La valeur manufacturière ajoutée comme proportion du PIB et par habitant Indicateur 9.2.2 L'emploi manufacturière ni tant que proportion de l'Emploi total Indicateur 9.3.2 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.2 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.1 Les émissions de CO; par unité de valeur ajoutée Indicateur 9.4.1 Les émissions de CO; par unité de valeur ajoutée Indicateur 9.5.1 Les dépenses en recherche et en développement en tant que proportion du PIB Indicateur 9.5.1 Les dépenses en recherche et en développement en tant que proportion du PIB Indicateur 9.5.1 Les soutien fonctionnaire international total (aide publique au développement ainsi que d'autres flux officiels) à l'infrastructure Indicateur 9.5.1 Proportion de l'industrie de la haute et moyenne technologie en totale valeur ajoutée Indicateur 9.6.1 Proportion de la population couverte par un réseau mobile, par la technologie Indicateur 10.1.1 Les taux de croissance des dépenses des ménages ou le revenu par habitant parmi les 40 pour cent de la population et la population totale Indicateur 10.3.1 Proportion de la population déclarant avoir ressenti de discrimination à leurs égard ou marcéée au cours des 12 demisers mois, sur la base d'un motif de discrimination à leurs égard ou marcéée au cours des 12 demisers mois, sur la base d'un motif de discrimination interdit par le droit international des droits de l'homme Indicateur 10.4.1 Part de la main d'œuvre dans le PIB, y compris les transferts des salaires et de la protection sociale Indicateur 10.6.1 Proportion de membres et des droits de vote des pays en développement dans les organisations internationales Indicateur 10.6.1 Proportion des membres et des droits de vote des pays en développement dans les pass de déstination
Objectif 9.1 Objectif 9.2 Objectif 9.3 Objectif 9.3 Objectif 9.3 Objectif 9.4 Objectif 9.4 Objectif 9.b Objectif 9.b Objectif 9.c Objectif 10.1 Objectif 10.1 Objectif 10.3 Objectif 10.3 Objectif 10.4 Objectif 10.5 Objectif 10.6	Finnovation Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontère, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'iei à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industria à l'emploi et au produit inférieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés. Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînés de valuer et sur les marchés. D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnée des resources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environmement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens. Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industries de tous les pays, en particulier des pays en développement se capacités technologiques des secteurs industries de tous les pays, en particulier des pays en développement se depense publiques et privées consacrées à la capacité technologique des secteurs industries de tous les pays, en particulier des pays en développement de la recherche et du dévelopment d'iei à 2030. Reclâter la mise en place d'une infrastructure dans les régiente dans les appses en développement en faractier la mise infrastructure dans les depenses publiques et privées consacrées à la récherche et au développement et manure des ses pays en développement et sur pays d'une developpement et l'innovation technologiques nationales dans les pays les moins avancés, aux pays en développement et su	saison Indicateur 9.1.1 La valuer manufacturâre ajoutée comme proportion du PIB que habitant Indicateur 9.2.2 L'emploi manufacturâre ajoutée comme proportion du PIB que habitant Indicateur 9.3.2 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.2 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.1 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.4.1 Les émissions de CO ₂ par unité de valeur ajoutée Indicateur 9.5.1 Les dépenses en recherche et en développement en tant que proportion du PIB Indicateur 9.5.2 Les chercheurs (équivalent temps plein) par million d'habitants Indicateur 9.6.1 Les outien fonctionnaire international total (aide publique au développement ainsi que d'autres flux officiels) à l'infrastructure Indicateur 9.6.1 Proportion de l'industrie de la haute et moyenne technologie en totale valeur ajoutée Indicateur 9.6.1 Proportion de la population couverte par un réseau mobile, par la technologie Indicateur 10.1.1 Les taux de croissance des dépenses des ménages ou le revenu par habitant parmi les 40 pour cent de la population et ola population totale Indicateur 10.3.1 Proportion de personnes vivant au dessous de 50 pour cent du revenu médian, par âge, sexe et personnes handicapées Indicateur 10.4.1 Proportion de la population declarant avoir ressenti de discrimination à leurs égard ou harcelée au cours des 12 derniers mois, sur la base d'un motif de discrimination interdit par le droit internationales deroits de l'homme Indicateur 10.4.1 Part de la main d'œuvre dans le PIB, y compris les transferts des salaires et de la protection sociale Indicateur 10.6.1 Proportion des membres et des droits de vote des pays en développement dans les origanisations internationales Indicateur 10.7.1 Codit de recrutement supporté par l'employé en tant que proportion du revenu annuel gagné dans le pays de déstination
Objectif 9.1 Objectif 9.2 Objectif 9.3 Objectif 9.3 Objectif 9.3 Objectif 9.4 Objectif 9.5 Objectif 9.6 Objectif 10.1 Objectif 10.2 Objectif 10.3 Objectif 10.4 Objectif 10.5 Objectif 10.6 Objectif 10.7 Objectif 10.7 Objectif 10.7 Objectif 10.7 Objectif 10.7 Objectif 10.7 Objectif 10.7	Finnovation Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontère, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'iei à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés. Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consents à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînés de valuer et sur les marchés. D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnéelle ser secures et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environmement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens. Renforcer la recherche se sentifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement se capacités technologiques es secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement se capacités technologiques et senourgeaux l'innovation et en conforçant l'appoui financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement dirici à 2030. Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement aux puis d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement et aux petits faits insulaires en développement en sur plus financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement et un plus financier, tec	saison Indicateur 9.1.1 volumes de passagers et de marchandises, par mode de transport Indicateur 9.2.1 La valeur manufacturière ajoutée comme proportion du PIB et par habitant Indicateur 9.2.2 L'emploi manufacturière nat que proportion de l'emploi total Indicateur 9.3.1 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.1 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.4.1 Les émissions de CO ₂ par unité de valeur ajoutée Indicateur 9.4.1 Les émissions de CO ₂ par unité de valeur ajoutée Indicateur 9.5.2 Les dépenses en recherche et en développement en tant que proportion du PIB Indicateur 9.5.2 Les chercheurs (équivalent temps plein) par million d'habitants Indicateur 9.6.1 Le soutien fonctionnaire international total (aide publique au développement ainsi que d'autres flux officiels) à l'infrastructure Indicateur 9.6.1 Proportion de l'industrie de la haute et moyenne technologie en totale valeur ajoutée Indicateur 9.6.1 Proportion de la population couverte par un réseau mobile, par la technologie Indicateur 10.1.1 Les taux de croissance des dépenses des ménages ou le revenu par habitant parmi les 40 pour cent de la population et la population totale Indicateur 10.3.1 Proportion de personnes vivant au dessous de 50 pour cent du revenu médian, par âge, esce et personnes handicapées Indicateur 10.4.1 Proportion de la population déclarant avoir ressenti de discrimination interdit par le droit international des droits de fhomme Indicateur 10.4.1 Proportion de la population déclarant avoir ressenti de discrimination interdit par le droit international des droits de fhomme Indicateur 10.4.1 Proportion de la main d'euvre dans le PIB, y compris les transferts des salaires et de la protection sociale Indicateur 10.4.1 Proportion des membres et des droits de vote des pays en développement dans les organisations internationales Indicateur 10.7.1 Cotit de recrutement supporté par l'employé en tant que pro

FRANÇAIS

	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et	TIENIENI DUKABLES
But 11:		
Objectif 11.1	durables D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis	Indicateur 11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles, des quartiers informels ou des logements inadéquats
Objectif 11.2	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants,	Indicateur 11.2.1 Proportion de la population ayant accès aux transports communs, selon le sexe, l'âge et le nombre de personnes handicapées
Objectif 11.3	des personnes handic apées et des personnes âgées D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays	Indicateur 11.3.1 Rapport taux de consommation de terres/naux de croissance de la population Indicateur 11.3.2 Proportion des villes disposant d'une structure de participation directe de la société civile dans la planification et la gestion urbaine qui fonctionne régulièrement et démocratiquement
Objectif 11.4	Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial	Indicateur 11.4.1 Les dépenses totales (publiques et privées) par labitant consacré à la préservation, la protection et la conservation de fensemble du patrimoine culturel et naturel, par type de patrimoine (culturel, naturel, mixe et World Héritage Centre Designation), palier gouvernemental (national, régional et local / nuntiepal), le type de dépenses (dépenses de fonctionnement / investissements) et le type de financement privé (dons en nature, parrianique et secteur privé no lucratif)
Objectif 11.5	D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprinée ne proportion du produi intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable	Indicateur 11.5.1 Nombre de décès, les personnes disparues et des personnes touchées par une catastrophe pour 100.000 personnes Indicateur 11.5.2 Pertes économiques directes en cas de catastrophe par rapport au PIB mondial, y compris les dommages à l'infrastructure de base et une interruption des services de base causés par les catastrophes
Objectif 11.6	D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets	Indicateur 11.6.1 Proportion de déchets solides urbains régulièrement recueillis et avec la décharge finale adéquate à partir de déchets solides urbains total généré par les villes [Indicateur 11.6.2 Les concentrations moyennes annuelles de particules fines (par exemple PM2.5 et PM10) dans les villes (pondérées en fonction de la population)
	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs	Indicateur 11.7.1 Part moyenne de l'agglomération des villes qui est un espace ouvert pour l'usage du public pour tous, sebn le sexe, l'âge et les personnes handicapées Indicateur 11.72 Proportion de personnes victimes de harcèlement physique ou sexuelle, selon le sexe, l'âge, le statut d'incapacité et lieu de survenance au cours des 12 derniers mois
Objectif 11.a	Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale	Indicateur 11.a.1 Proportion de la population vivant dans des villes qui appliquent des plans de développement régional et urbain intégrant les projections et les besoins en ressources de la population, par taille de la ville
Objectif 11.b	D'ici à 2020, acroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en fiveur el l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et abbore et mettre en oeuvre, conformément au Cadre de Sendial pour l'erduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux	Indicateur 11.h.1 Proportion de gouvernement locaux qui adoptent et appliquent des stratégies de réduction du risque des catastrophes conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes de 2015-2030 Indicateur 11.h.2 Nombre de pays ayant des stratégies de réduction des risques de catastrophes
Objectif 11.c	Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux	Indicateur 11.c.1 Proportion de soutien financier aux pays les moins développés qui est alloué à la construction et la modernisation des bâtiments résistants, durables, et utilisant les ressources de manière efficiente et des matériaux locaux
But 12:	Établir des modes de consommation et de production durables	
	Mettre en oeuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, comple ten	Indicateur 12.1.1 Nombre de pays ayant des plans d'action nationaux relatifs à une consommation et une production durables (CPD) ou des CPD intégrés en tant que priorité ou un objectif des politiques nationales
Objectif 12.2	D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles	Indicateur 12.2.1 Empreinte de matière, empreinte de matière par habitant, et empreinte de matière par PIB Indicateur 12.2.2 Consommation intérieure de matières, consommation intérieure de matières par habitant, et consommation intérieure de matières par PIB
Objectif 12.3	D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte	Indicateur 12.3.1 Indice mondial de pertes alimentaires
	D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement	Indicateur 12.4.1 Nombre de parties aux accords internationaux multilatéraux sur l'environnement sur les déchets diagrerux et d'autres produits chimiques qui répondent à leurs engagements et obligations en transmettant les informations requises par chaque accord pertinent Indicateur 12.4.2. Les déchets dangereux produits par habitant et la proportion de déchets dangereux traités, par type de traitement
Objectif 12.5	D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	Indicateur 12.5.1 Taux de recyclage national, tons de matériaux recyclés
Objectif 12.6	Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux	Indicateur 12.6.1 Nombre d'entreprises publiant des reports de viabilité Indicateur 12.7.1 Nombre de pays mettant en œuvre des plans d'action et des politiques de marchés publics
	politiques et priorités nationales D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature	durables Indicateur 12.8.1 Mesure dans laquelle (i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et (ii) l'éducation pour le développement durable (y compris l'éducation au changement climatique) sont intégrées dans (a) des politiques nationales d'éducation; (B) les programmes; (C) la formation des enseignants; et (d) l'évaluation des élèves
Objectif 12 s	Aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de	Indicateur 12.a.1 Montant de l'aide aux pays en développement pour la recherche et le développement sur la
Objectif 12.1	Adder ks pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.	consommation et la production durables et les technologies respectueuses de l'environnement Indicateur 12.b.1 Nombre de stratégies du tourisme durables ou les politiques et plans d'action appliqués par
	duranie qui cree des empions et met en vasturi à cuturre et ses produits locaux Rationaliser les subventions aux combustibles fossisse qui sont source de gaspillage, en éliminant les distorsions du marché, selon le contexte national, y compris par la restructuration de la fiscalifé et l'élimination progressive des subventions nuisibles, afin de mettre en évélence leur impact sur l'environnement, en tenant pleinement compte des besoins et de la situation propres aux pays en développement et en réduisant au minimum les éventuels effets pernicieux sur le développement de ces pays tout en protégeant les pauvres et les collectivités concernées	moyen d'outils de suivi et d'évaluation adoptés Indicateur 12.c.1 Montant des subventions aux combustibles fossiles par unité de PIB (production et consommation) et en proportion du total des dépenses nationales sur les combustibles fossiles
But 13:	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs	
Objectif 13.1	répercussions* Perforcer dans tous les pous le vérillance et les capacités d'adoptation face aux alées alimetiques et aux	Indicateur 13.1.1 Nombre de pays ayant des stratégies locales et nationales de réduction de risques de catastrophes Indicateur 13.1.2 Nombre de décès, de personnes disparues et de personnes touchées par les catastrophes
Objectif 13.2	Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	pour 100.000 personnes. Indicateur 13.2.1 Nombre de pays qui ont dit avoir mis en œuvre une politique / stratégie / plan intégré qui augmente leur capacité d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques, et favoires la résilience climatique et développement à diables émissions de gaz à effet de serre d'une manière qui n'inflance pas la production alimentaire (y compris un plan national d'adaptation, la contribution déterminée nationalement, la communication nationale, le rapport biennale ou autre)
Objectif 13.3	Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capaciés individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide	Indicateur 13.3.1 Nombre de pays qui oni intégré l'atténuation, l'adaptation, la réduction de l'impact et l'alerte précoce dans les programmes primaire, secondaire et tertiaire Indicateur 13.3.2 Nombre de pays qui ont communiqué le renforcement des capacités institutionnelles, systémiques et individuels pour mettre en œuvre l'adaptation, l'atténuation, le transfert de technologie, et les actions développement
Objectif 13.a	Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobilier ensemble auprès de multiples sources 100 millitards de dollars des Étatts-Unis par an d'ist à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrétes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat plésiment ordpériolismed en le dotant dans les plus brefs édais des moyens financiers nécessaires	Indicateur 13.a.1 Montant mobilisé de dollars des États-Unis par an à partir de 2020 destiné à respecter l'engagement de 100 milliards S
Objectif 13.b	Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se doient de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis notamment sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés	Indicateur 13.b.1 Nombre de pays les moins développés et les petits États insulaires en développement qui recordent un soutien spécialisé dans différents domaines à savoir: finance, technologie, renforcement des capacités, mécanismes pour augmenter les capacités de planification et de gestion officaces lées aux changements climatiques, annsi qu'en metant l'accent sur les questions liées aux femmes, aux jeunes et aux communautés locales et margianhées
	Recomaissant que la Convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques est l'instance internationale et intergouvermentale principale de négociation des mesures à prendre vis-à-vis les changements climatique à l'échelle mondiale.	
But 14:	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du	
Objectif 14.1	développement durable D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des	Indicateur 14.1.1 Indice d'eutrophisation des zones côtières et de densité de débris flottants en plastique
Objectii 14.1	activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur	
Objectif 14.2	résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans	Indicateur 14.2.1 Proportion de zones économiques exclusives et nationales gérées selon des approches fondées sur les écosystèmes

FRANÇAIS

	Réduire au maximum l'acidification des océans et lutter contre ses effets, notamment en renforçant la	Indicateur 14.3.1 Acidité marine moyenne (pH) mesuré selon la série de stations d'échantillonnage
Objectif 14.3	Cooperation scientifique a tous les niveaux	représentatifs convenue
	D'ici à 2020, réglementer efficacement la péche, mettre un terme à la surpéche, à la péche illicite, non déclurée en nor réglementé et aux praiques de péche destructires et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques	Indicateur 14.4.1 Proportion des stocks de poissons à des niveaux biologiquement durables
Objectif 14.5	Diológia 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles	Indicateur 14.5.1 Couverture des aires protégées par rapport aux zones marines
Objectif 14.6	D'si à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpéche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un tradiement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondaile du commen.	Indicateur 14.6.1 Progrès accomplis par les pays dans le degré de mise en œuvre des instruments internationaux visant à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée
Objectif 14.7	D'ici à 2030, faire mieux bénéficier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des péches, de l'aquaculture et du tourisme	Indicateur 14.7.1 La viabilité des pêches en pourcentage du PIB dans les petits États insulaires, les pays les moins développés et les pays en développement
Objectif 14.a	Approfondir les connaissances scientifiques, renforcer les capacités de recherche et transférer les techniques marines, conformément aux Cribères et principes directeurs de la Commission océanographique intergouvernementale concernant le transfert de techniques marines, l'objectif étant d'améliorer la santé des océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particuler des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancies les moins avancies.	Indicateur 14.a.1 Proportion du budget total alloué à la recherche dans le domaine des technologies marines
	Garantir aux petits pécheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés Améliorer la conservation des océans et de leurs ressources et les exploiter de manière plus durable en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'exploitation durable des océans et de leurs ressources, comme il est rappelé au paragraphe 158 de « L'avenir que nous voulons »	Indicateur 14.h.1 Les progrès des pays dans le degré d'application d'un cadre juridique' institutionnel / réglementaire ou politique qui reconnaît et protége les droits d'accès pour la géche artisanale ladicateur 14.c.1 Nombre de pays fuisant des progrès dans la ratification, l'acceptation et la mise en œuvre d'instruments lès aux océans, grâce à des cadres juridiques, politiques et cadres institutionnels, et qui appliquent le droit international incarné par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, pour la conservation et l'utilisation durable des océans et leurs ressources
	Géres durablement les forêts, lutter (na l'escriffication, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvissement de la biodiversité D'ici à 2020, garanir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes et errestres et des écosystèmes d'esu douce et des services conneces, et exploitaire les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux	Indicateur 15.1.1 La superficie forestière en tant que proportion de la superficie totale des terres Indicateur 15.1.2 Proportion de sites importants pour la biodiversité terrestre et d'eau douce qui sont couverts par des zones protégées, par type d'écosystème
Objectif 15.2	D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial	Indicateur 15.2.1 Progrès accompli vers la gestion durable des forêts
	D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols	Indicateur 15.3.1 Proportion de terres dégradées sur la superficie terrestre totale
	D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable	Indicateur 15.4.1 La couverture par les aires protégées importants pour la biodiversité des montagnes Indicateur 15.4.2 Indice Mountain Green Cover
	Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction	Indicateur 15.5.1 Le catalogue de la Liste rouge
Objectif 15.6	Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale	Indicateur 15.6.1 Nombre de pays qui ont adopté des cadres administratifs, politiques et législatives visant à assurer un partage juste et équitable des avantages
Objectif 15.7	promouvor un acces approprie à ceites-ci, ainsi que ceta a ete decine a l'ecnea internationaie. Prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées et s'attaquer au problème sous l'angle de l'offre et de la demande	Indicateur 15.7.1 Proportion de la faune commercialisées qui a été un objet de braconnage d' un trafic illicite
	D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires	Indicateur 15.8.1 Proportion de pays ayant adopté une législation nationale pertinente et un financement adéquat pour la prévention ou la lutte contre les espèces exotiques envahissantes
	D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité	Indicateur 15.9.1 Progrès vers les objectifs nationaux établis conformément à l'objectif 2 de Aichi du Plan stratégique pour la biodiversité de 2011-2020
Objectif 15.a	Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement	Indicateur 15.a.1 L'aide publique au développement et les dépenses publiques sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes
Objectif 15.h	Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement	Indicateur 15.b.1 L'aide publique au développement et les dépenses publiques sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes
Objectif 15.c	Apporter, à l'échelon mondial, un soutien accru à l'action menée pour lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, notamment en donnant aux populations locales d'autres moyens d'assurer durablement leur subsistance	Indicator 15.c.1 Proportion de la faune commercialisées qui a été un objet de braconnage d'un trafic illicite
But 16:	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes	
	Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés	Indicateur 16.1.1 Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100.000 habitants, selon le sexe et l'âge Indicateur 16.1.2 Dècès lés à un confli pour 100.000 habitants, selon le sexe, l'âge et le motif Indicateur 16.1.3 Proportion de la population soumise à la violence physique, psychologique ou sexuelle au cours des 12 derniers mois Indicateur 16.1.4 Proportion de la population qui se sentent en sécurité lorsqu'ils marchent seul dans leur quartier
Objectif 16.2	Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés	Indicateur 16.2.1 Proportion des enfants âgés de 1-17 ans qui ont subi des châtiments physique et / ou agression psychologique par les soignants au cours du mois passé Indicateur 16.2 Nombre de victimes de traite des êtres humains pour 100.000 habitants, selon le sexe, l'âge et la forme de l'exploitation Indicateur 16.2.3 Proportion de jeunes femmes et hommes âgés ans de 18_29 qui ont été victimes de violence sexuellé à l'a nrs
	Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égallié	Indicateur 16.3.1 Proportion des victimes de violence au cours des 12 derniers mois qui ont dit avoir déclaré leur victimisation aux autorités compétentes ou à d'autres mécanismes de résolution des conflits officiellement reconnus Indicateur 16.3.2 Les détenus en attente de jugement en tant que proportion de la population carcérale globale Indicateur 16.4.1 Valeur toule des flux financiers illicites vers l'intérieur et vers l'extérieur (en oblars l'aux des l'aux des la competence de la com
Objectif 16.4	D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée	Indicateur 16-4.1 Vezur totale des fraix mancièrs lucleis vers i interieur et vers i extereur (en douars courants des États-Unis) Indicateur 16.4.2 Proportion des armes légères et de petit calibre saisies qui sont enregistrés et retrouvées, conformément aux normes et instruments juridiques internationaux Indicateur 16.3. Proportion de personnes ayant et au moins un contact avec un agent public et qui ont payé
Objectif 16.5	Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes	un pot de vin à un agent public, ou ont été invités pour un pot de vin par ces fonctionnaires publics, au cours des 12 derniers mois . Indicateur 16.5.2 Proportion d'entreprises qui ont eu au moins un contact avec un agent public et qui ont payé un pot de vin à un agent public, ou s'il leur été demandé de payer un pot de vin de la part de ces fonctionnaires au cours des 12 derniers mois . Indicateur 16.6.1 Les dépenses publiques primaires en proportion du budget initialement approuvé, par
Objectif 16.6	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	secteur (ou par codes de budget ou autres) Indicateur 16.6.2 Proportion de la population qui a déclaré avoir été satisfaite de leurs dernière expérience avec les services publics
	Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions	Indicateur 16.7.1 Proportions de postes (selon le sexe, l'âge, les personnes handicapées et les groupes de population) dans les institutions publiques (kighitairon nationales et locales, service public et judiciaire) par rapport aux distributions nationales Indicateur 16.7.2 Proportion de la population qui pense que la prise de décision est inclusif et réactif, selon le sexe, l'âge, les personnes handicapées et les différents groupes de population
Objectif 16.8	Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial	Indicateur 16.8.1 Proportion des membres et des droits de vote des pays en développement dans les organisations internationales
	D'îci à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances	Indicateur 16.9.1 Proportion des enfants de moins de 5 ans dont la naissance est enregistrée auprès d'une autorité civile, par âge Indicateur 16.10.1 Nombre de cas confirmés de meurtres, enlèvements, disparitions forcées, la détention
Objectif 16.10	Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux	arbitraire et la torture de journalistes, personnel des médias associés, les syndicalistes et les défenseurs des droits de l'homme au cours des 12 mois précédents Indicateur 16.10.2 Nombre de pays qui adoptent et mettent en œuvre des garanties constitutionnelles, légales et / ou politiques l'accès public à l'information

FRANÇAIS

	LES OBJECTIFS DU DEVELO	PPEMENT DURABLES
	Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de	Indicateur 16.a.1 L'existence d'institutions nationales indépendantes des droits de l'homme conformes aux
Objectif 16.a	renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement	Principes de Paris
Objectif 16.h	Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable	Indicateur 16.h.1 Proportion de la population déclarant avoir ressenti une discrimination à leurs égard,ou harcelée au cours des 12 derniers mois, sur la base d'un motif de discrimination interdit par le droit international des droits de l'homme
Sut 17:	Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	
Obj. 48.17.1	Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources	Indicateur 17.1.1 Total des recettes publiques en proportion du PIB, par source
Objectii 17.1	nationales en vue de remoteer les capacites nationales de collecte d'impots et d'autres recettes	Indicateur 17.1.2 Proportion du budget national financé par les taxes intérieures
Objectif 17.2	Faire en sorte que les pays développés honorent tous les engagements pris en matière d'aide publique au développement, notamment l'engagement pris par nombre d'entre eux de consacre 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement, et d'en consacrer entre 0,15 % et 0,20 % à l'aide aux pays les moins avancés, les fournisseurs d'aide publique au développement étant encouragés à envisager de se donner pour objectif de consacrer au moins 0,20 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés.	Indicateur 17.2.1 L'aide publique au développement nette, totale et en faveur des pays les moins développés, en proportion de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et en RNB des donateurs du Comité d'aide au développement (RNB)
Objectif 17.3	Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement	Indicateur 17.3.1 Les investissements directs étrangers (IDE), l'aide publique au développement et la coopération Sud-Sud en tant que proportion du budget intérieur total Indicateur 17.3.2 Volume des envois de fonds (en dollars des Einst-Unis) en proportion du PIB total
	Aider les pays en développement à rendre leur dette viable à long terme au moyen de politiques concertées visant à favoriser le financement de la dette, son allégement ou sa restructuration, selon le cas, et réduire le surendettement en réglant le problème de la dette extérieure des pays pauvres très endettés	Indicateur 17.4.1 Service de la dette en proportion des exportations de biens et services
Objectif 17.5	Adopter et mettre en œuvre des systèmes de promotion de l'investissement en faveur des pays les moins avancés	Indicateur 17.5.1 Nombre de pays qui adoptent et mettent en œuvre des régimes de promotion des investissements pour les pays les moins développés
	Technologie	, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Objectif 17.6	Renforce l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et amélierre la partage des savoirs sobre des modalités arrètées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulter au niveau de l'Organisation des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies	Indicateur 17.6.1 Nombre d'accords et de programmes scientifiques et / ou de coopération technologique entre les pays, par type de coopération Indicateur 17.6.2 Abonnements Internet Fixe à large bande pour 100 habitants, par vitesse
Objectif 17.7	Promotori la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêcées d'un commun accord	Indicateur 17.7.1 Montant total du financement approuvé pour les pays en développement destiné à promouvoir le développement, le transfert, la dissémination et la diffusion des technologies respectueuses de l'environnement
Objectif 17.8	Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications	Indicateur 17.8.1 Proportion des personnes utilisant Internet
Objectif 17.9	Renforcement des capacités Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération trangulaire	Indicateur 17.9.1 La valeur en dollars de l'aide financière et technique (y compris par coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire) engagée en faveur des pays en développement
	Commerce	
	Promouvoir un système commercial mulilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement	Indicateur 17.10.1 Tarif moyen pondérée mondial
Objectif 17.11	caure du Programme de Dona pour le developpement. Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020	Indicateur 17.11.1 part des exportations mondiales des pays en développement et des pays les moins développés
	Permetter l'accès rapide de tous les pays les moins avancés aux marchés en franchise de drois et hors contingent, conformément aux décisions de l'Organisation mondiale du commerce, notamment en veillant à ce que les règles préférentielles applicables aux importations provenant des pays les moins avancés soient transparentes et simples et facilitent l'accès aux marchés Ouestions structurelles	Indicateur 17.12.1 Les tarifs moyens imposés aux pays en développement, aux pays les moins développés et aux petits États insulaires en développement
	Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence	
Objectif 17.13	des politiques	Indicateur 17.13.1 Tableau de bord macroéconomique
	Renforcer la cohérence des politiques de développement durable	Indicateur 17.14.1 Nombre de pays dotés de mécanismes en place pour améliorer la cohérence des politiques de développement durable
Objectif 17.15	Respecter la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'Elimination de la pauvreté et de développement durable Partenaries multipartites	Indicateur 17.15.1Niveau d'utilisation des cadres de résultats et d'outils de planification propres à chaque pays par fournisseurs de la coopération au développement
Objectif 17.16	Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable	Indicateur 17.16.1 Nombre de pays faisant état des progrès accomplis en matière des cadres de suivi de l'efficacité du développement multipartites qui soutiennent la réalisation des objectifs de développement durable
Objectif 17.17	societé civile, en faisant fond sur l'experience acquise et les strategies de financement appliquées en la matière	Indicateur 17.17.1 Montant des dollars des États-Unis octroyé à des partenariats public-privé et de la société civile
Objectif 17.18	Données, suivi et application du principe de responsabilité D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insuliares en développement, l'objectif étant de désposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualife, actualisées et exactés, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, emplacement géographique et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays	Indicateur 17.18.1 Proportion d'indicateurs de développement durable produits au niveau national en ventilation totale lorsqu'elle se rapporte à l'objectif, conformément aux principes fondamentaux de la statistique officielle Indicateur 17.18.2 Nombre de pays qui ont une législation nationale statistique qui est conforme aux principes fondamentaux de la statistique officielle Indicateur 17.18.3 Nombre de pays ayant un plan national de statistique qui est entièrement financé et en cours d'exécution, par source de financement
Objectif 17.19	D'ici à 2030, tirer parfi des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement	Indicateur 17.19.1 La valeur en dollars de toutes les ressources mises à disposition pour renforcer les capacités statistiques dans les pays en développement Indicateur 17.19.2 Proportion de pays (a) qui ont effectué au moins un recensement de la population et des logements au cours des 10 dernières années; et (b) qui ont atteint 100 pour cent d'enregistrement des naissances de 80 pour cent ferregistrement des fochs de view de proposition de partie de la consideration de la conside





CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES

Kudüs Cad. No: 9, Diplomatik Site, 06450 ORAN, Ankara, Turquie Téléphone : (90-312) 468 61 72-76 Fax: (90-312) 468 57 26 Email: oicankara@sesric.org Web: www.sesric.org